

Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

GUIDE UTILISATEUR SIV

Pour les Professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Version du SIV 4.2

Guide utilisateurs pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Conventions typographiques et iconologie	10
S I V Système d'Immatriculation des Véhicules	12
L'écran SIV	13
Description de l'écran de l'application	13
Généralités	13
La navigation dans l'application SIV	15
La navigation dans l'écran SIV	17
Les zones de saisie obligatoire	21
Onglet IMMAT. VN	22
Onglet IMMAT. VO	23
Onglet gestion de dossier	24
Certifications et paiements dans le SIV	27
Modes de paiement pour les partenaires	27
Paiement en préfecture	28
Paiement par la CB du Client	31
Paiement par la CB du Professionnel	36
Paiement par Prélèvement automatique	40
Charger des certificats numériques	42
Présentation	42
Charger un certificat dans le navigateur Internet Explorer 6	43
Charger un certificat dans le navigateur Mozilla Firefox	56
Généralités sur les scénarios	65
Droit d'opposition	
N° de portable	65
Aide à la saisie sur les adresses	66
1. Saisie de l'adresse	67
2. Validité de l'adresse	69
3. Sélection de l'adresse proposée	70
4. Saisie d'une adresse invalide	
Créer, modifier des autorisations de circuler	
Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception communau	ıtaire 72





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

	Présentation	/2
	Sélection de l'action	74
	Sélectionner un usage	75
	Identifier le véhicule	77
	Sélectionner le type de réception	78
	Compléter les caractéristiques techniques générales du véhicule	. 80
	Vérifier les caractéristiques techniques du véhicule	. 81
	Renseigner les rubriques variables du véhicule (1)	. 83
	Renseigner les rubriques variables du véhicule (2)	. 84
	Renseigner les rubriques variables du véhicule (3)	. 85
	Renseigner les rubriques variables du véhicule (4)	. 86
	Renseigner les mentions variables du véhicule (5)	87
	Ajouter des mentions	88
	Sélection de la mention	. 90
	Sélection d'une mention particulière	. 91
	Récapitulatif des mentions	. 92
	Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire	. 93
	Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire	. 94
	Cas « Personne morale »	95
	Cas « Personne Physique »	96
	Ecran récapitulatif des personnes rattachées au dossier	. 98
	Ecran récapitulatif	100
	Informations spécifiques sur l'écran récapitulatif	102
	Opération de paiement	103
	Plateforme de paiement Carte Bleue	104
	Reçu du paiement par CB	105
	Fin de l'opération : production d'un numéro SIV	106
	Visualiser le CPI	107
	Résumé	108
Ir	mmatriculer un véhicule neuf en série normale et réception nationale	109
	Présentation	109
	Identifier le véhicule	110
	Cas particulier : Véhicule complété par un carrossier qualifié	111
	Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule	112
	Cas d'erreur de saisie	113

Guide utilisateurs pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

	Poursulvre le scénario	114
	Ecran récapitulatif	115
	Terminer le scénario	116
	Fin de l'opération : production d'un numéro SIV	117
	Visualiser le CPI	118
In	nmatriculer un véhicule neuf en série provisoire et réception communautaire.	119
	Présentation	119
	Sélection de l'action	120
	Sélectionner un motif	121
	Identifier le véhicule	122
	Sélectionner le type de réception	123
	Compléter les caractéristiques techniques générales du véhicule	125
	Vérifier les caractéristiques techniques du véhicule	126
	Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire	128
	Cas « Personne morale »	129
	Cas « Personne Physique »	130
	Ecran récapitulatif des personnes rattachées au dossier	132
	Ecran récapitulatif	133
	Informations spécifiques sur l'écran récapitulatif	134
	Opération de paiement	135
	Fin de l'opération : production d'un numéro SIV	136
	Visualiser le CPI	137
In	nmatriculer un véhicule neuf en série provisoire WW et réception nationale	138
	Présentation	138
	Identifier le véhicule	139
	Cas particulier : Véhicule complété par un carrossier qualifié	140
	Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule	141
	Poursuivre le scénario	142
	Ecran récapitulatif	143
	Terminer le scénario	144
	Fin de l'opération : production d'un numéro SIV	145
	Visualiser le CPI	
In	nmatriculer un véhicule avec un usage	147
	Présentation	
Cl	nanger le titulaire (IMMAT. VO)	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Guide utilisateurs pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Présentation	. 160
Changer le titulaire (Série normale)	. 161
Première immatriculation Véhicule d'Occasion - Série provisoire	. 175
Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule	. 177
Poursuivre le scénario	. 178
Terminer le scénario	. 180
Fin de l'opération : production d'un numéro SIV	. 181
Visualiser le CPI	. 182
Location	. 183
Location courte durée (LCD)	. 183
Choix du type de location (location courte durée) et du mode d'expédition	. 189
Identité et adresse du titulaire	. 190
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	. 192
Ecran récapitulatif	. 193
Opération de paiement	. 195
Terminer le scénario	. 196
Visualiser le CPI	. 197
Location longue durée	. 198
Généralités	. 198
Location longue durée (LLD)	. 198
Présentation	. 198
Sélection de l'action	. 199
Identifier le véhicule	. 200
Caractéristiques techniques du véhicule	. 201
Type de location et mode d'expédition par défaut	. 202
Choix du type de location (location longue durée) et du mode d'expédition	. 203

Identité et adresse du titulaire204Ajouter un locataire206Identité et adresse du locataire207Tableau récapitulatif des personnes déclarées208Ecran récapitulatif209Opération de paiement211Terminer le scénario212Visualiser le CPI213Location crédit bail (LCB)214

Guide utilisateurs

pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2	
Présentation	. 214
Sélection de l'action	. 215
Identifier le véhicule	. 216
Caractéristiques techniques du véhicule	. 217
Type de location et mode d'expédition par défaut	. 218
Choix du type de location (Location Crédit Bail) et du mode d'expédition	. 219
Identité et adresse du titulaire	. 220
Ajouter un locataire	. 222
Identité et adresse du locataire	. 223
Ajouter un loueur	. 224
Identité et adresse du loueur	. 225
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	. 226
Ecran récapitulatif	. 227
Opération de paiement	. 229
Terminer le scénario	. 230
Visualiser le CPI	. 231
Location longue durée à une société de location de courte durée (LCL)	. 232
Présentation	. 232
Sélection de l'action	. 233
Identifier le véhicule	. 234
Caractéristiques techniques du véhicule	. 235
Type de location et mode d'expédition par défaut	. 236
Choix du type de location (Location longue durée à une société LCD ») et	du
mode d'expédition	. 237
Identité et adresse du titulaire	. 238
Ajouter un locataire	. 240
Identité et adresse du locataire	. 241
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	. 243
Ecran récapitulatif	. 244
Opération de paiement	. 246
Terminer le scénario	. 247
Visualiser le CPI	. 248
Ajouter des mentions spécifiques	. 249
Présentation	. 249
Identifier le véhicule	. 250

Guide utilisateurs pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Caractéristiques techniques du véhicule	251
Ajouter des mentions	252
Sélection de la mention	253
Sélection d'une mention particulière	254
Récapitulatif des mentions	255
Continuer le scénario	256
Ecran récapitulatif	257
Visualiser le CPI	259
Ajouter un Co-Titulaire	260
Présentation	260
Saisie de l'identité et de l'adresse du titulaire	261
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	263
Ajout d'un co-titulaire « Personne physique »	264
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	265
Ajout d'un co-titulaire « Personne morale »	266
Tableau récapitulatif des personnes déclarées	267
Choix du premier Co-Titulaire	268
Ecran récapitulatif	269
Terminer le scénario	272
Gestion des dossiers d'immatriculation	273
Changer le locataire	273
Présentation	273
Sélection de l'action	274
Saisir les données du véhicule	275
Saisir les données du contrôle technique	276
Saisie du mode d'expédition du titre	277
Affichage de l'adresse d'expédition	278
Identité du nouveau locataire	279
Ecran récapitulatif	280
Terminer le scénario	282
Modifier l'adresse du locataire	283
Rechercher le dossier dont l'adresse du locataire est à modifier	284
Rechercher le dossier dont l'adresse du locataire est à modifier	285
Modifier l'adresse du locataire	286
Choisir le mode d'expédition	287

Guide utilisateurs

pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Ecran récapitulatif	288
Terminer le scénario	289
Fin de l'opération : Changement d'adresse locataire	290
Visualiser la Visualiser la déclaration de changement de domicile »	290
Opérations déclaratives	291
Présentation	291
Contrôle de l'identité du vendeur	291
Procédure Véhicule Hors d'Usage (VHU)	292
Présentation de la procédure	292
Droit d'opposition	293
Champs « N° de formule du CI » ou « Date de CI »	294
Déclaration de cession	294
Présentation	294
Sélection de l'action	296
Inscrire la cession	297
Identifier la qualité de l'acquéreur	299
Saisir les données de l'acquéreur	300
Vérifier les pièces justificatives	301
Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession	302
Déclaration de cession pour destruction	304
Inscrire la cession pour destruction	305
Saisir les données de l'acquéreur	307
Vérifier les pièces justificatives	308
Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession	309
Déclaration d'achat	311
Présentation	311
Sélection de l'action	312
Inscrire l'achat	313
Identifier la qualité de l'acquéreur	315
Saisir les données de l'acquéreur	316
Vérifier les pièces justificatives	317
Visualiser le récépissé de déclaration d'achat	318
Déclarer l'intention de détruire	320
Présentation	320
Sélection de l'action	320

Guide utilisateurs pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Enregistrer l'identité du professionnel de la destruction	321
Validation de l'action	322
Visualisation de la déclaration d'intention de détruire	323
Déclarer un achat pour destruction	325
Inscrire l'achat pour destruction	326
Déclarer l'identité de l'acquéreur	327
Vérifier les documents justificatifs	328
Visualiser le récépissé de déclaration d'achat	329
Consultation des dossiers en cours	331
Présentation	331
Sélection de l'action	332
Liste des dossiers en cours	333
Demander l'édition d'un CPI	334
Présentation	334
Sélection de l'action	335
Recherche du dossier	336
Validation de l'action	337
Mettre fin à l'usage de démonstration	338
Présentation	338
Sélection de l'action	339
Recherche du dossier	340
Choix du motif – Vente du véhicule	341
Ecran récapitulatif	342
Opération de paiement	343
Fin de l'opération : visualisation du récépissé de déclaration de fin d'u	ısage
démonstration	344
Visualiser le récépissé de déclaration de fin d'usage démonstration	345
Choix du motif – Changement d'affectation	346
Ecran récapitulatif	347
Opération de paiement	348
Fin de l'opération : production d'un titre	349
ossaire	350



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Conventions typographiques et iconologie

Icônes	Signification
i	Information succincte sur un point réglementaire ou sur la conséquence d'une action.
3	Remarque sur le contenu d'un écran.
RECLES DE CESTION	Règles de gestion métier et/ou de SIV.
STOP	Point important.
0	Repère d'une zone dans un écran SIV
Caractère gras	Noms de menu, d'option et de bouton d'action. Les noms d'écrans sont en caractères gras et entre guillemets.
[]	Les crochets encadrent une touche du clavier. Saisie en gras et majuscule. Ex: [A] pour la touche A.
Cf.	Indique un renvoi à une page ou un chapitre de la documentation.



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



Icônes	Signification
Cliquer	Signifie positionner le curseur sur l'objet désigné et appuyer sur le bouton gauche de la souris.
Double cliquer	Signifie positionner le curseur sur l'objet désigné et cliquer rapidement deux fois sur le bouton gauche de la souris.
Saisir	Signifie taper des données dans le champ spécifié.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

S I V Système d'Immatriculation des Véhicules





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

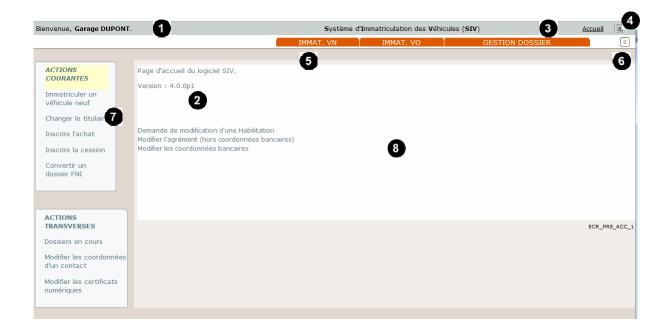
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

L'écran SIV

Description de l'écran de l'application

Généralités

L'écran SIV est conçu pour un affichage en résolution 1024 par 768. Dans cette résolution, l'écran ne comporte ni barre de défilement horizontale ni verticale (« ascenseurs »), ceci avec le bandeau fermé, lorsque le navigateur est configuré sans barres d'outils additionnelles.



0	Nom de l'utilisateur.
2	La version utilisée par SIV : « Version : 4 .0.0p1 ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

•	Lien vers la page d'accueil.
4	Bouton de déconnexion.
6	Onglet d'activités métier pour navigation de premier niveau.
6	Bouton de réduction du bandeau de titre (le bandeau bleu « F-SIV – Système d'immatriculation des véhicules » est alors soit affiché soit caché). L'état (affiché / caché) du bandeau est enregistré dans le profil de l'utilisateur et donc repris à l'ouverture d'une nouvelle session.
•	La zone d'ACTIONS COURANTES constitue le deuxième niveau de navigation. Cette zone comprend des liens vers des activités métiers récurrentes. L'arborescence est fonction de l'onglet sélectionné au premier niveau de navigation.
8	Cette zone constitue la zone de travail. Elle peut contenir des champs, des listes déroulantes, des cases à cocher, des boutons, etc



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



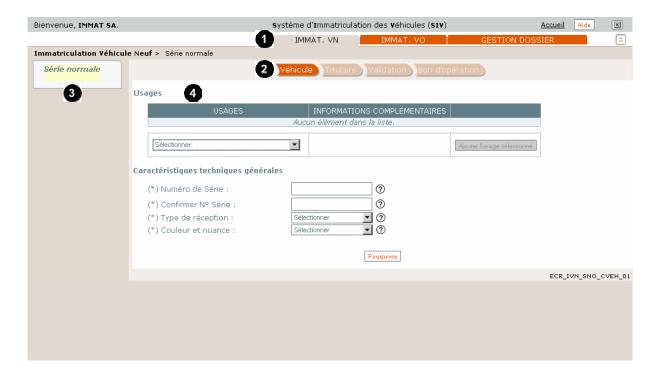
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

La navigation dans l'application SIV

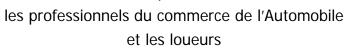
L'espace de travail est accessible via plusieurs niveaux de navigation :

- Le premier niveau se présente sous la forme d'onglets situés sous le bandeau. Celui-ci est permanent et reste inchangé où que l'on soit dans l'application.
- Le second niveau est un menu de navigation placé sur la gauche de l'écran.



0	Onglet de navigation de premier niveau.
0	Menu de navigation de second niveau : Action en cours
6	ACTIONS COURANTES

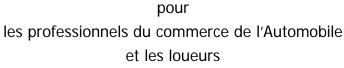






4	Zone Message.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

La navigation dans l'écran SIV

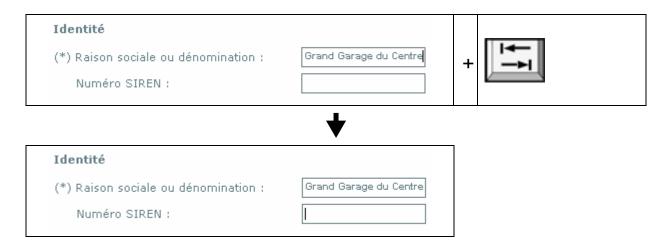
Comment se déplacer d'un champ à un autre

Les différents objets de l'écran SIV sont accessibles par un clic de souris. Il est également possible de déplacer le point d'insertion à l'aide de la touche [Tabulation] du clavier.

Par exemple, dans l'écran suivant, l'utilisateur vient de renseigner la raison sociale du titulaire et souhaite maintenant renseigner son numéro SIREN.

L'utilisateur peut déplacer le point d'insertion en cliquant dans le champ « Numéro SIREN ».

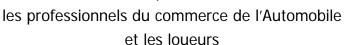
Il peut également le faire en pressant la touche [Tabulation] :



Il peut revenir en arrière à l'aide des touches [MAJUSCULE] et [TABULATION] :









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

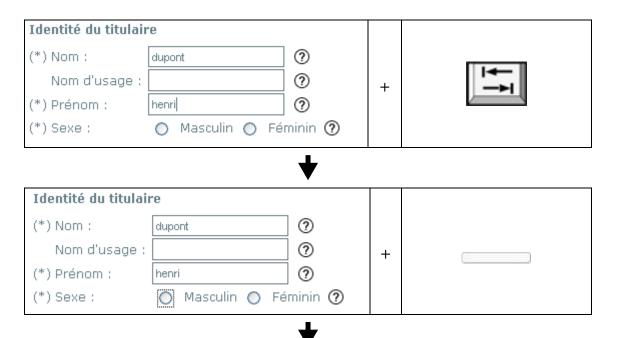


Comment activer une case à cocher

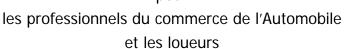
Dans l'écran suivant, l'utilisateur souhaite indiquer que le titulaire est un homme.

Après avoir renseigné son prénom, il utilise la touche [TABULATION] pour positionner son curseur sur la case « Masculin ». L'utilisateur a alors 2 possibilités pour activer la case à cocher « Masculin » :

- Soit il utilise la souris,
- Soit il utilise la touche [BARRE ESPACE].



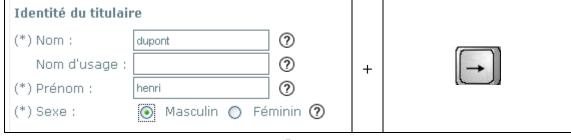






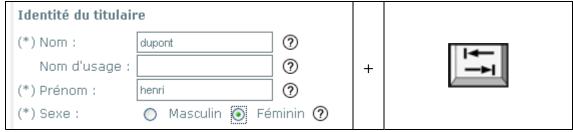
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

En appuyant sur la touche [BARRE ESPACE] l'utilisateur active la case à cocher « Masculin » :



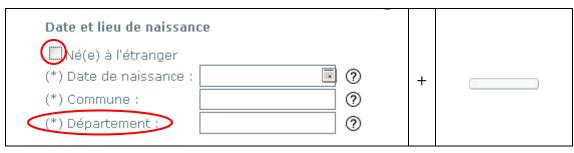


En appuyant sur la touche [FLECHE DROITE] l'utilisateur change de case et active la case à cocher « Féminin » :



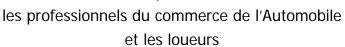


En appuyant sur la touche [TABULATION], la case à cocher « Né(e) à l'étranger » se met en surbrillance. Et le champ « Sexe » reste inchangé :





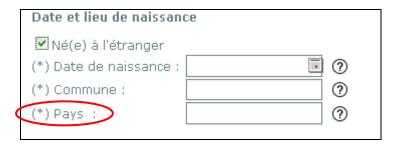






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

En appuyant sur la touche [BARRE ESPACE] l'utilisateur coche la case à cocher « Né(e) à l'étranger » :



En cochant la case à cocher « Né(e) à l'étranger » le champ « Département » se transforme en champ « Pays ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Les zones de saisie obligatoire

Les zones de saisie obligatoire sont précédées des caractères (*).



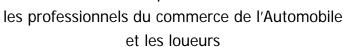
Dans l'exemple ci-dessus, les champs :



- (*) Numéro de Série
- (*) Confirmer N° Série
- (*) Type de réception
- (*) Couleur et nuance

doivent être obligatoirement saisis.

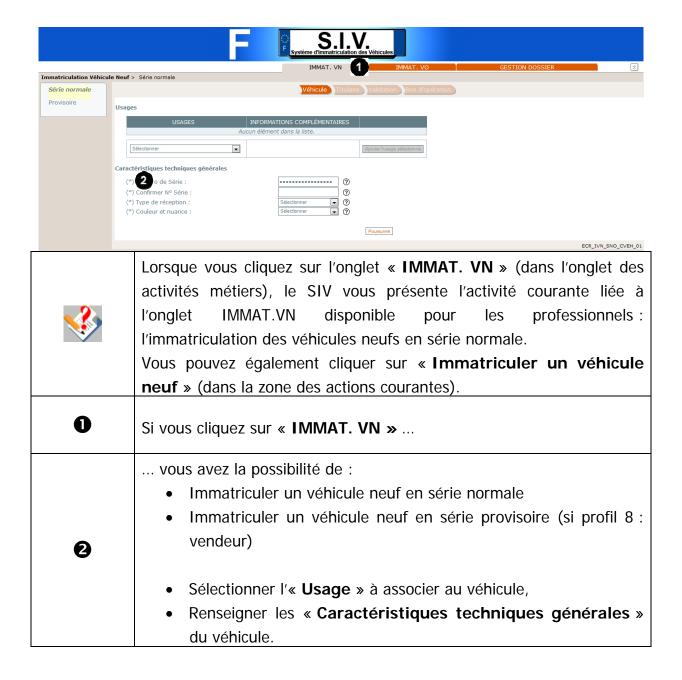






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Onglet IMMAT. VN





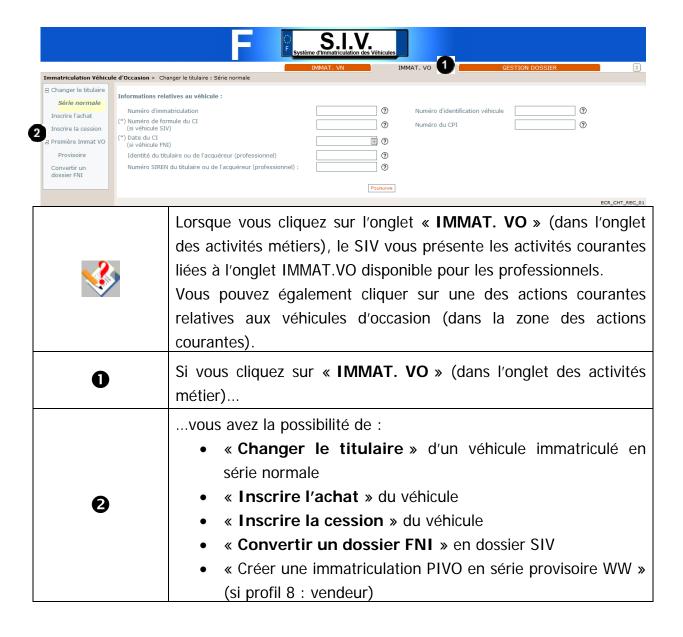
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



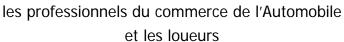
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

<u>Onglet IMMAT. VO</u>



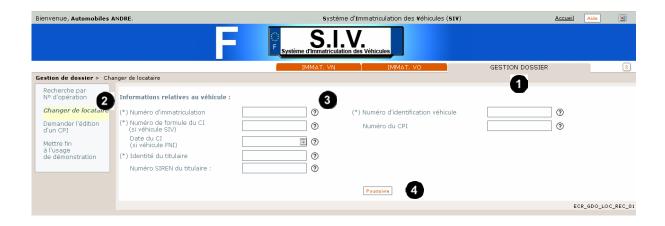






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Onglet gestion de dossier







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

	Lorsque vous cliquez sur l'onglet « Gestion dossier » (dans l'onglet des activités métiers), le SIV vous présente les activités courantes liées à l'onglet Gestion dossier disponible pour les professionnels. Vous pouvez également cliquer sur une des actions courantes relatives à la gestion des véhicules (dans la zone des actions courantes).
0	Si vous cliquez sur l'onglet « Gestion Dossier »
2	 vous avez la possibilité de : Faire une « Recherche par N° d'opération » (d'un bon d'opération) « Changer de locataire » « Demander l'édition d'un CPI » « Mettre fin à l'usage de démonstration »
3	Pour réaliser un changement de locataire, vous devez obligatoirement renseigner les informations suivantes concernant le véhicule : • « Numéro d'immatriculation », • « Numéro de formule du CI » (si le véhicule est un véhicule SIV), • « Date du CI » (si le véhicule est un véhicule FNI), • « Identité du titulaire », • « Numéro d'identification du véhicule ».
4	Bouton « Poursuivre » pour lancer la recherche.
3	Les critères portant la mention (*) sont obligatoires et doivent être renseignés.
	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

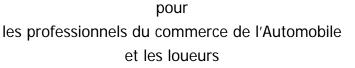
Certifications et paiements dans le SIV

Modes de paiement pour les partenaires

Les modes de paiement des taxes sont fonction du profil du partenaire (selon qu'il est habilité ou agréé) :

- Lorsque l'immatriculation d'un véhicule est faite chez un professionnel <u>habilité</u>, les possibilités de paiement des taxes sont les suivantes :
 - Le client a la possibilité de payer à l'aide de sa carte bancaire chez le professionnel (CB Client),
 - Le professionnel envoie le client en préfecture pour effectuer le paiement (Paiement en préfecture).
- 2) Lorsque l'immatriculation d'un véhicule est faite chez un professionnel <u>agréé</u>, les possibilités de paiement des taxes sont les suivantes :
 - En fonction du choix du professionnel lors de sa demande d'agrément, le paiement est effectué soit par l'intermédiaire de la carte bancaire du professionnel (CB Professionnel) soit par prélèvement automatique du professionnel (Prélèvement automatique),
 - Le client a la possibilité de payer à l'aide de sa carte bancaire chez le professionnel (CB Client)







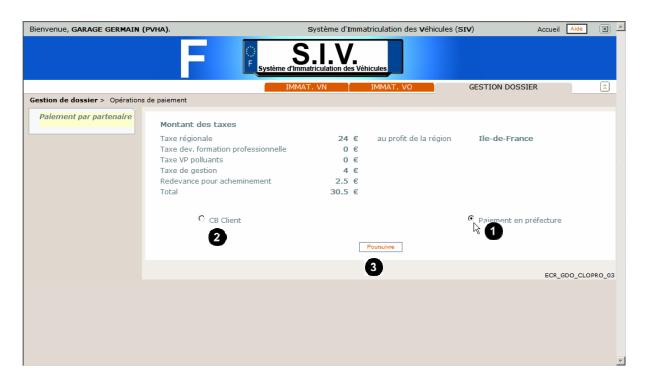
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Paiement en préfecture



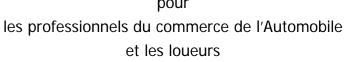
Ce mode de paiement n'est accessible que pour les partenaires habilités.

Choix du mode de paiement



	Le partenaire est habilité et choisit « Paiement en
	préfecture ». Un bon d'opération sera émis par le SIV.
	Avec ce bon d'opération le client devra se rendre en préfecture
	pour payer les taxes.
0	« Paiement en préfecture » est sélectionné par défaut.
2	Le partenaire est habilité et peut choisir « CB Client » si le
	client souhaite payer les taxes avec sa carte bleue (cette
	possibilité est toujours proposée).







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Cliquer sur « Poursuivre » pour valider l'action.

Visualiser le bon d'opération



0	Si le partenaire a opté pour le paiement en préfecture, le bon d'opération s'ouvre automatiquement dans une fenêtre qui se superpose à l'écran du SIV.
	Le partenaire peut également demander à visualiser le bon d'opération en activant le bouton « Visualiser le bon d'opération ».
i	L'étape de paiement se poursuivra en préfecture.



Guide utilisateurs

pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualisation du bon d'opération

L'usager muni de son bon d'opération en préfecture peut payer ses taxes.

Bon d'Opération

10000065977 Numéro du bon

Date du bon d'opération : 05/11/2010

Type d'opération à payer Immatriculation en série normale d'un véhicule neuf

Marque du véhicule : MONDIAL

Identité du titulaire :

Raison sociale : BBEN SARL

Numéro SIREN

: 4EME ÉTAGE RÉSIDENCE LA COURTEPAILLE 7 RUE JOSEPH KOSMA Adresse

75019 PARIS

Montant des taxes :

Taxe régionale (Y1) :	24,00	€	
Taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports (Y2) :	0,00	€	
Taxes sur les voitures particulières les plus polluantes (Y 3) :	0,00	€	
Taxe pour gestion du certificat d'immatriculation (Y 4) :	4,00	€	
Redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation (montant forfaitaire) (Y 5) :	2,50	€	
Montant total (Y6):	30,50	€	

Le montant des taxes est estimé au jour de l'édition du bon d'opération. Le montant définitif sera calculé le jour du paiement des taxes d'immatriculation.

Le bon d'opération est valable pendant une durée de 4 jours calendaires à compter de sa





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Paiement par la CB du Client



Ce mode de paiement est accessible aux professionnels habilités ou agréés.

Choix du mode de paiement



Dans cet exemple, le professionnel est agréé. Le processus d'immatriculation pour le professionnel agréé est identique au processus qui a cours chez le professionnel habilité jusqu'à la phase de vérification des pièces justificatives.

Le professionnel a déclaré le **véhicule**, renseigné les informations du **titulaire** et est passé en phase de **validation**.

0	Cliquer sur « CB Client ».
2	Cliquer sur « Poursuivre » pour valider l'action.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Redirection vers la plateforme de paiement



0

Cliquer sur « **Poursuivre** » pour être dirigé vers la plateforme de paiement par carte bancaire.



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



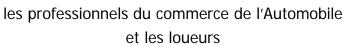
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Plateforme de paiement Carte Bleue



0	Saisir le « N° de carte » de l'usager.
2	Entrer la date d'expiration de la carte : « Expire fin ».
•	Saisir le « Cryptogramme visuel » (les trois derniers chiffres au verso de la carte).
4	Cliquer sur « VALIDER ».
3	Cliquer sur « ANNULATION ET RETOUR AU SIV » pour revenir au SIV (choix d'un autre mode de paiement).







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Reçu du paiement par CB



Cliquer sur « **RETOUR AU SIV** » pour obtenir le numéro d'immatriculation SIV.

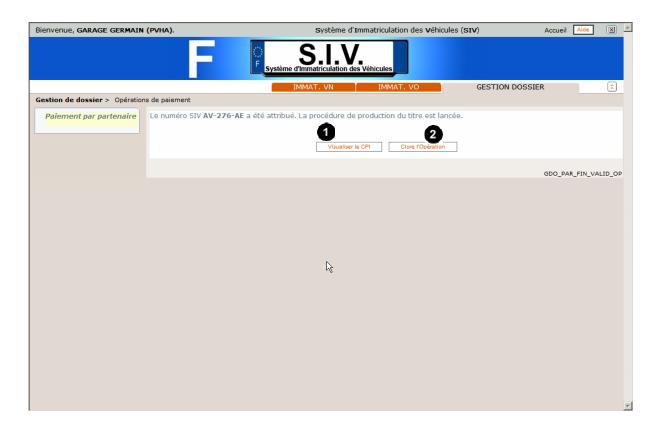




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

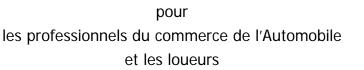
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Retour au SIV



Le numéro SIV a été attribué. La production du titre est lancée.	
0	Cliquer sur le bouton « Visualiser le CPI » pour afficher le Certificat Provisoire d'Immatriculation.
2	Cliquer sur « Clore l'Opération » pour revenir à la page d'accueil et effectuer d'autres opérations.







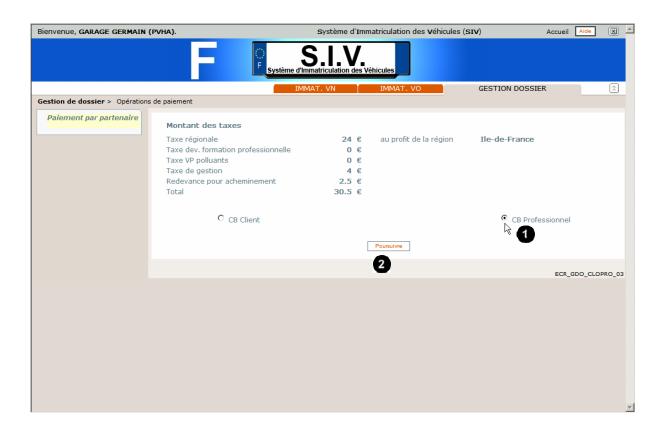
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Paiement par la CB du Professionnel



Ce mode de paiement est accessible aux professionnels agréés ayant opté pour ce mode de paiement lors de leur agrément.

Choix du mode de paiement



0	La case « CB professionnel » est activée par défaut
2	Cliquer sur « Poursuivre »



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



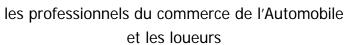
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Plateforme de paiement Carte Bleue



0	Saisir le « N° de carte » du professionnel.
2	Entrer la date d'expiration de la carte : « Expire fin ».
•	Saisir le « Cryptogramme visuel » (les trois derniers chiffres au verso de la carte).
4	Cliquer sur « VALIDER ».
\$	Cliquer sur « ANNULATION ET RETOUR AU SIV » pour revenir au SIV (choix d'un autre mode de paiement).







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Reçu du paiement par CB



0

Cliquer sur « **RETOUR AU SIV** » pour obtenir le numéro d'immatriculation SIV.

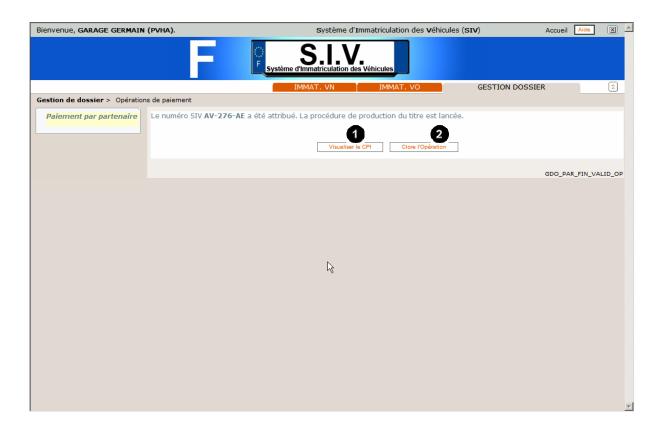




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

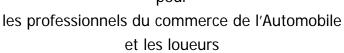
et les loueurs

Retour au SIV



Le numéro SIV a été attribué. La production du titre est lancée.	
0	Cliquer sur le bouton « Visualiser le CPI » pour afficher le Certificat Provisoire d'Immatriculation.
2	Cliquer sur « Clore l'Opération » pour revenir à la page d'accueil et effectuer d'autres opérations.







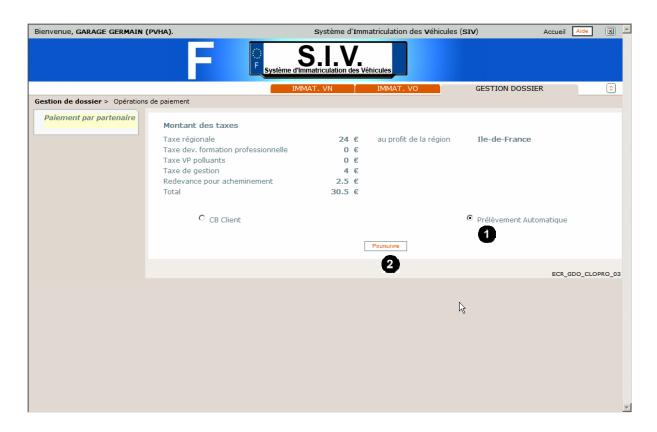
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Paiement par Prélèvement automatique



Ce mode de paiement est accessible aux professionnels agréés ayant opté pour ce mode de paiement lors de leur demande d'agrément.

Choix du mode de paiement



0	Paiement par partenaire : Prélèvement automatique. Le cas échéant, sélectionner le numéro SIRET de l'établissement à prélever.
9	Cliquer sur « Poursuivre »





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI



Le numéro SIV a été attribué. La production du titre est lancée.	
0	Cliquer sur le bouton « Visualiser le CPI » pour afficher le Certificat Provisoire d'Immatriculation
2	Cliquer « Clore l'Opération » pour revenir à la page d'accueil et effectuer d'autres opérations



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Charger des certificats numériques

Présentation

L'accès des partenaires au SIV est sécurisé à l'aide de certificats numériques.

Le partenaire qui souhaite accéder à SIV par formulaire Web doit se procurer un certificat et fournir à la préfecture dont il dépend le fichier clé publique de ce certificat.

Le certificat est chargé dans le SIV, et permettra d'authentifier le partenaire lors de sa connexion.

De son côté, le partenaire doit charger la partie clé privée de son certificat dans le magasin de certificats de son navigateur.





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Charger un certificat dans le navigateur Internet Explorer 6



Dans le menu d'Internet Explorer 6, ouvrir le menu « Outils ».

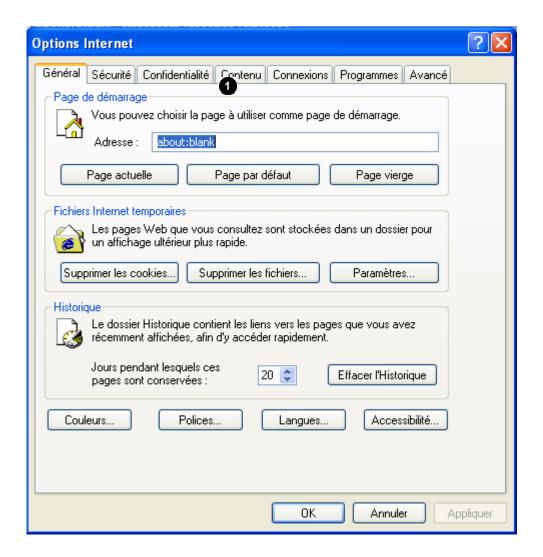
Sélectionner Options Internet.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



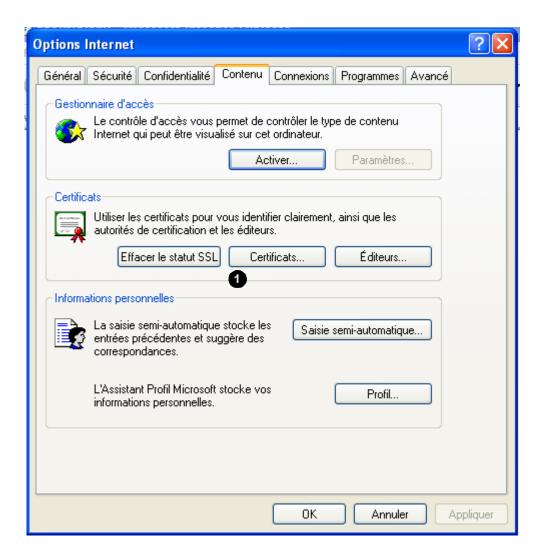
Cliquer sur l'onglet « Contenu ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



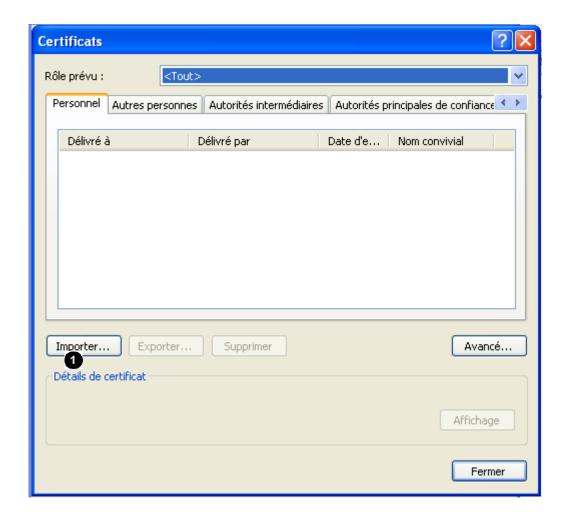
Cliquer sur le bouton « Certificats ».





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs



Cliquer sur le bouton « Importer ».

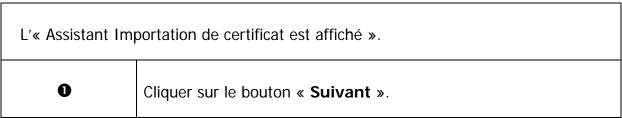




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



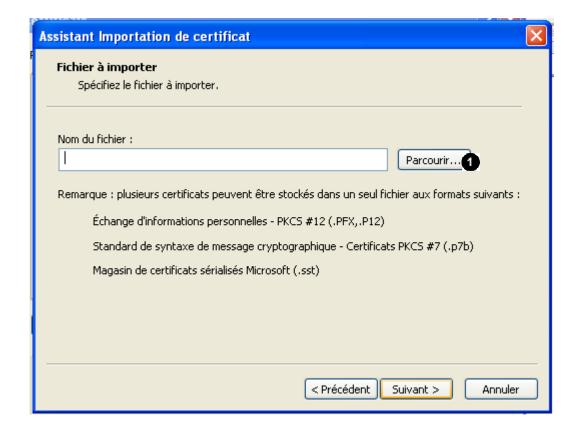






les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



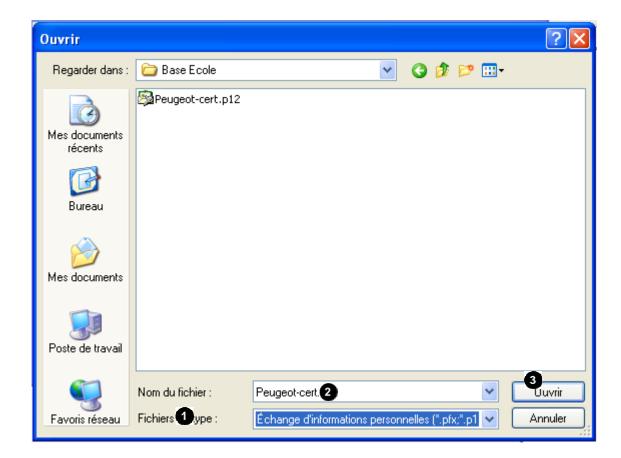
Cliquer sur le bouton « **Parcourir** » de l'assistant Importation de certificat.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



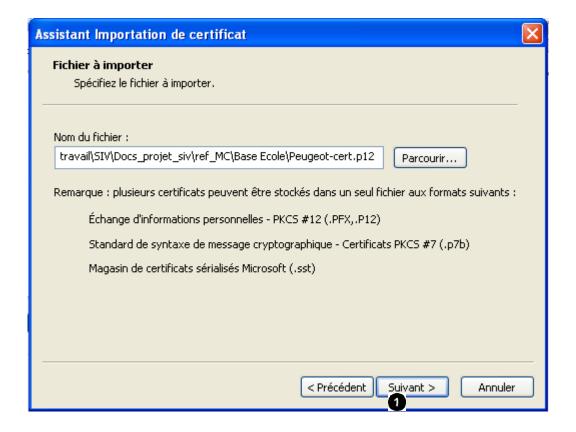
0	Sélectionner les fichiers de type « Echange d'informations personnelles » (*.pfx, *.p12) ».
0	Renseigner le « Nom du fichier » ou sélectionner le certificat dans la liste.
€	Cliquer sur le bouton « Ouvrir ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



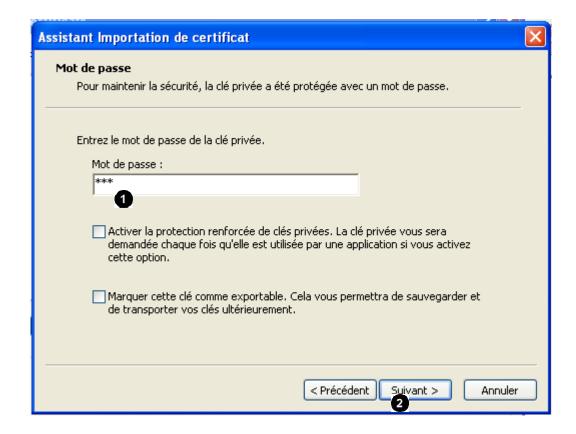
Cliquer sur le bouton « Suivant > ».





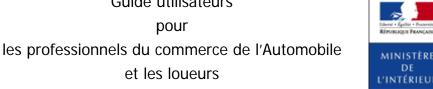
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



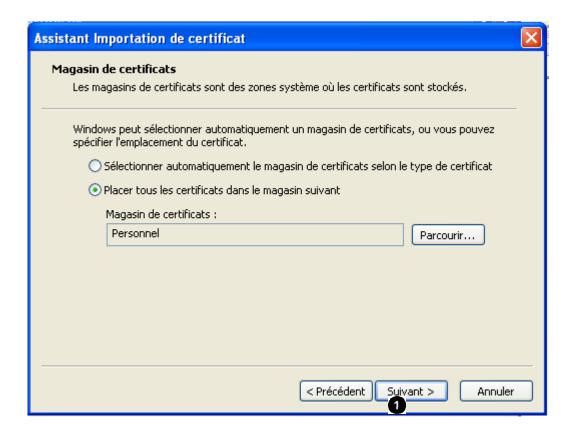
0	Renseigner le « Mot de passe » de la clé privée.
2	Cliquer sur le bouton « Suivant > ».





DE L'INTÉRIEUR

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



0 Cliquer sur le bouton « **Suivant** > ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Oliquer sur le bouton « Terminer ».





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs



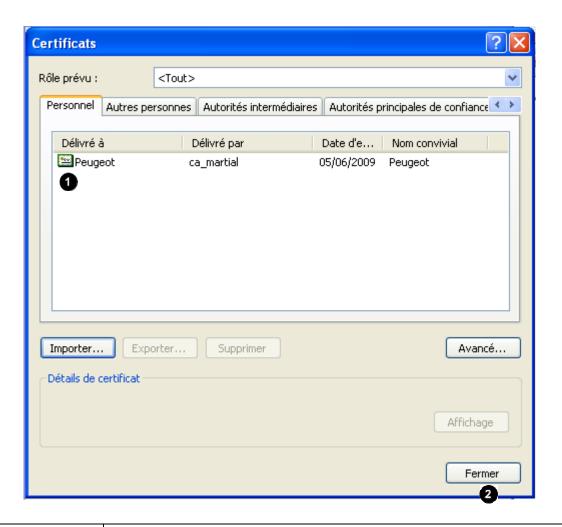
Cliquer sur le bouton « OK ».

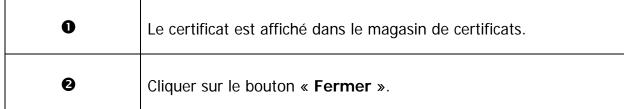




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs





Vous pouvez maintenant utiliser ce certificat.

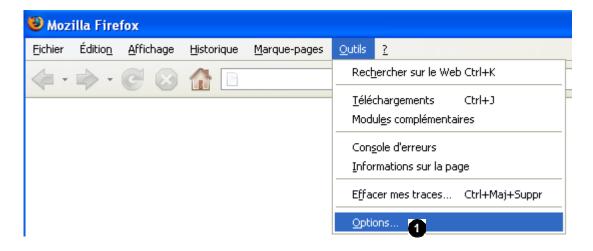


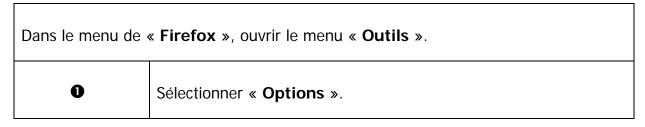


SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Charger un certificat dans le navigateur Mozilla Firefox



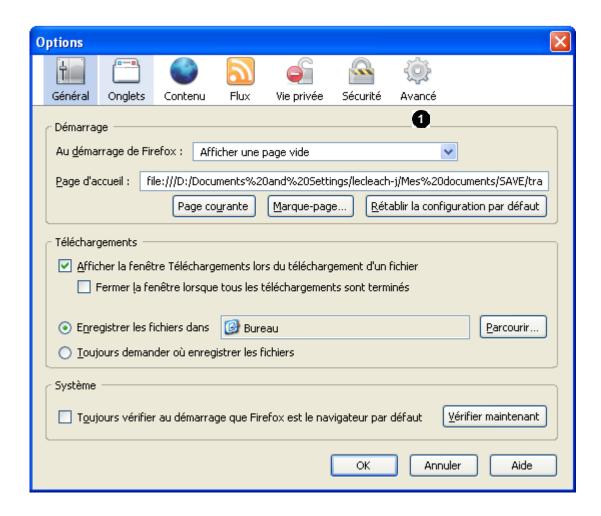






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs



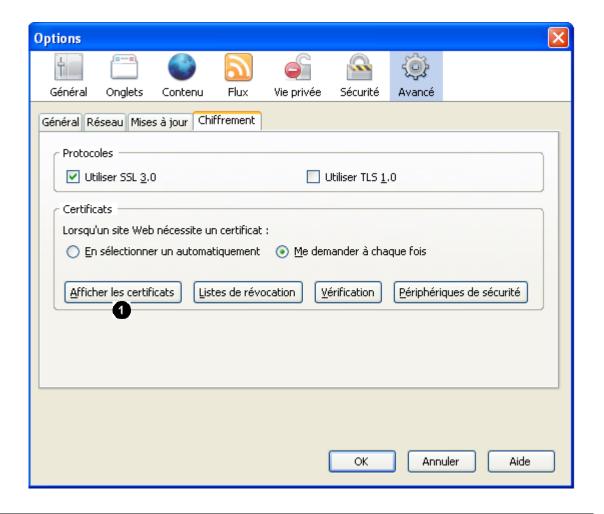
Cliquer sur le bouton « Avancé ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Cliquer sur le bouton « Afficher les certificats ».





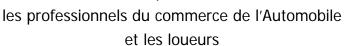
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs



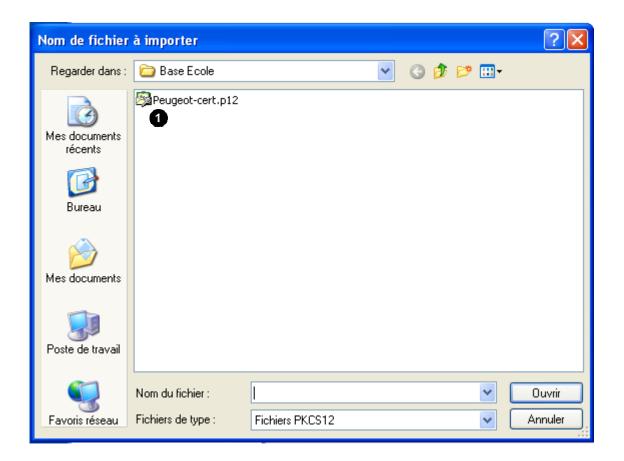
Cliquer sur le bouton « Importer ».







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



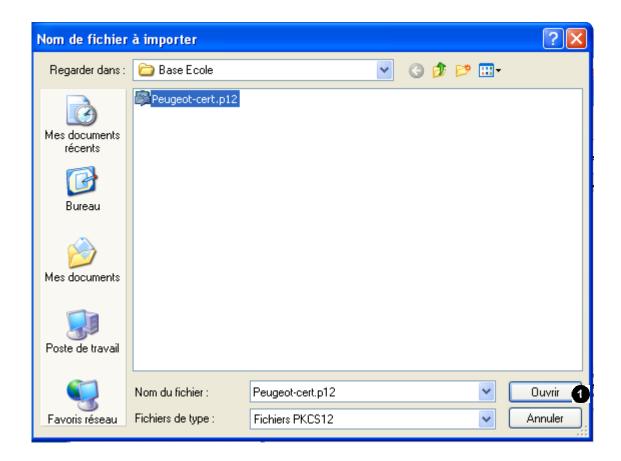
• Sélectionner le certificat dans la liste.





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs



Cliquer sur le bouton « Ouvrir ».

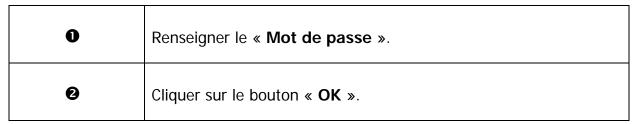




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2







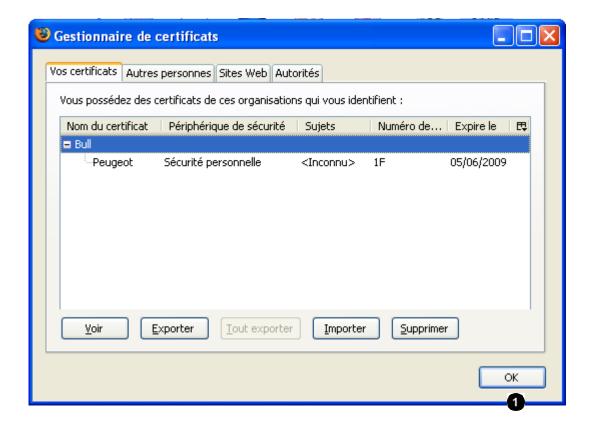
Cliquer sur le bouton « **OK** ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Cliquer sur le bouton « OK ».

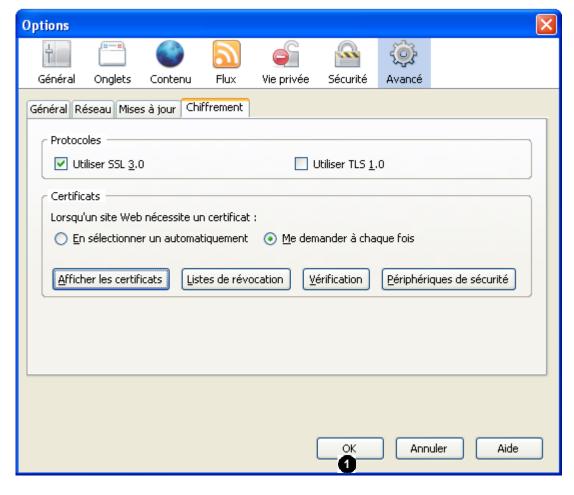


pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Cliquer sur le bouton « OK ».

Vous pouvez maintenant utiliser ce certificat.



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Généralités sur les scénarios

Droit d'opposition

Dans le SIV, selon le scénario, un titulaire, un locataire, un loueur ou un vendeur (dans le cadre d'une déclaration de cession) peut choisir d'exercer son droit d'opposition à la réutilisation de ses données personnelles à condition qu'il s'agisse bien d'une personne physique. Le droit d'opposition se formalise dans le SIV sous la forme d'une case à cocher et se renseigne conformément au formulaire Cerfa.

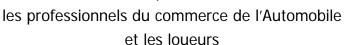
N° de portable

Il est également possible de renseigner dans le SIV le numéro de téléphone portable du destinataire du titre afin de le prévenir par SMS si son certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste. Le numéro de portable doit être renseigné conformément aux informations indiquées sur le formulaire Cerfa.

Le SIV n'ayant pas vocation à conserver le numéro de téléphone portable en dehors de la procédure de distribution du titre, celui-ci est purgé automatiquement au bout de deux mois.

Le renseignement du numéro de téléphone portable est facultatif.







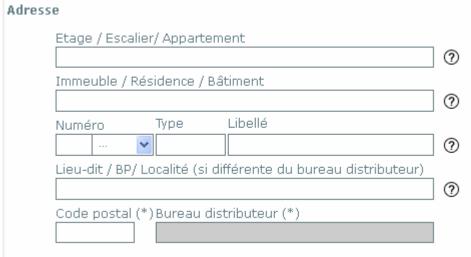
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Aide à la saisie sur les adresses

Lors de la création ou de la modification d'une autorisation de circuler, il est demandé de saisir l'adresse des personnes associées au véhicule (titulaire, loueur, locataire, acquéreur).

Une aide à la saisie permet de vérifier que l'adresse saisie est bien présente dans le référentiel des adresses et de détecter les erreurs de saisie possible. Cette procédure permet d'améliorer et d'optimiser l'acheminement des certificats d'immatriculation auprès des usagers.

L'écran de saisie de l'adresse se présente comme suit :



Les champs indiqués avec un (*) doivent obligatoirement être remplis.

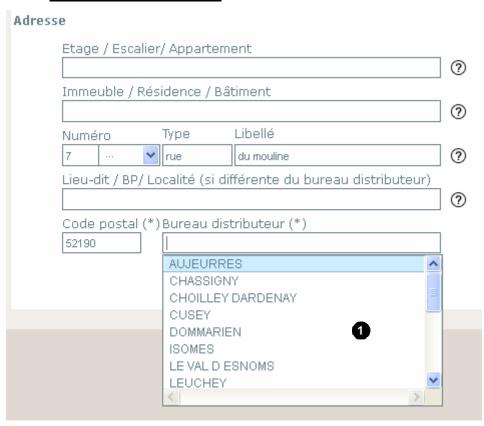


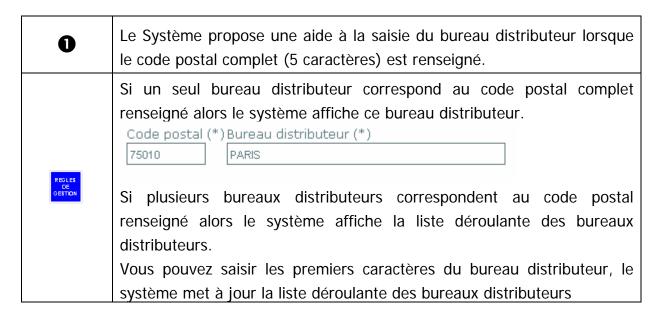


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

1. Saisie de l'adresse



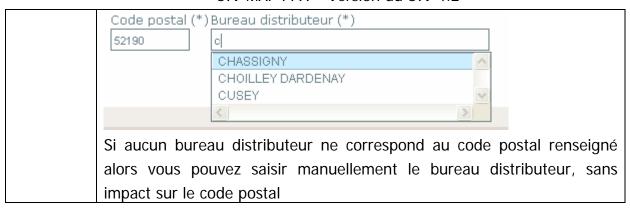


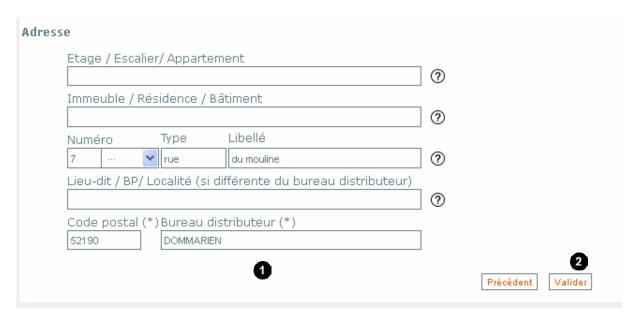




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2





Sélectionner le cas échéant, le bureau distributeur souhaité.
 Cliquer sur le bouton « Valider » pour vérifier la validité de l'adresse saisie par rapport à un référentiel d'adresse

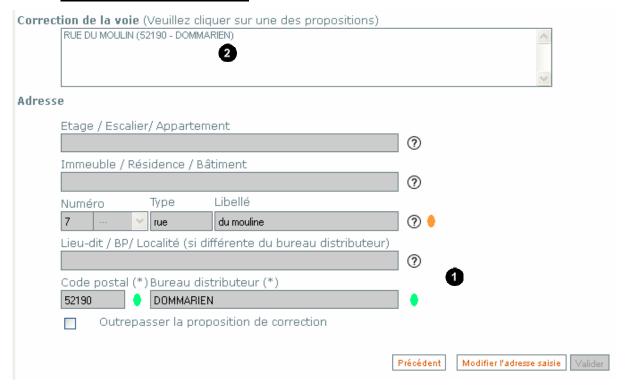


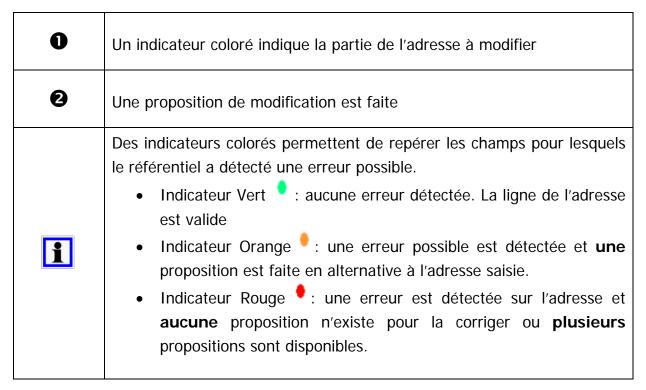


SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

2. Validité de l'adresse







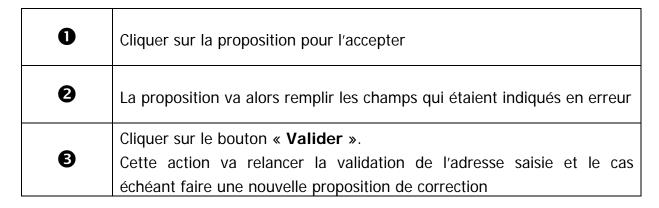


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

3. Sélection de l'adresse proposée









les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

4. Saisie d'une adresse invalide



0	Un indicateur rouge montre que le référentiel ne peut proposer d'adresse correspondant à l'adresse saisie
2	Un message indique que le référentiel ne propose aucune adresse alternative à l'adresse saisie
8	Cliquer sur le bouton « Modifier l'adresse saisie » pour saisir une adresse valide.
4	Si l'adresse saisie est bien l'adresse de la personne, cocher la case « Outrepasser la proposition de correction »



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Créer, modifier des autorisations de circuler

Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception communautaire

Présentation

Ce scénario peut être appelé à la demande de l'acquéreur d'un Véhicule neuf afin de procéder à son immatriculation en série Normale.

Cette immatriculation correspond au droit de circuler accordé sur les voies ouvertes à la circulation publique et est matérialisée par un Certificat d'Immatriculation (CI).

Dans l'attente de la réception du CI, un Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI) comportant le numéro d'immatriculation définitif est délivré au propriétaire. Le CPI autorise la circulation pendant un mois (huit mois dans le cas des véhicules destinés à la location courte durée ou à la location longue durée à une société de location de courte durée).

Ce délai d'un mois (ou de huit mois) est utilisé par l'administration pour produire le CI. Ce document sera envoyé par La Poste, en courrier suivi (remis contre signature).

L'utilisation du service postal, avec signature à la réception du document permet un contrôle d'adresse. Si le Titulaire n'habite pas à l'adresse qu'il a fournie, au bout d'un mois, il circulera dans l'illégalité.

Le SIV permet de saisir l'ensemble des identités d'un dossier sur un seul écran au moyen d'un tableau récapitulatif des identités. Ce





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

tableau est directement relié au type de location du dossier de telle sorte qu'en fonction du type de location apparaissent les personnes (en plus du Titulaire) indispensables pour que l'immatriculation puisse être validée : un locataire et, le cas échéant, un loueur. On pourra également saisir, sur ce même écran, un ou plusieurs cotitulaires, et sélectionner celui dont le nom apparaîtra sur le Titre.



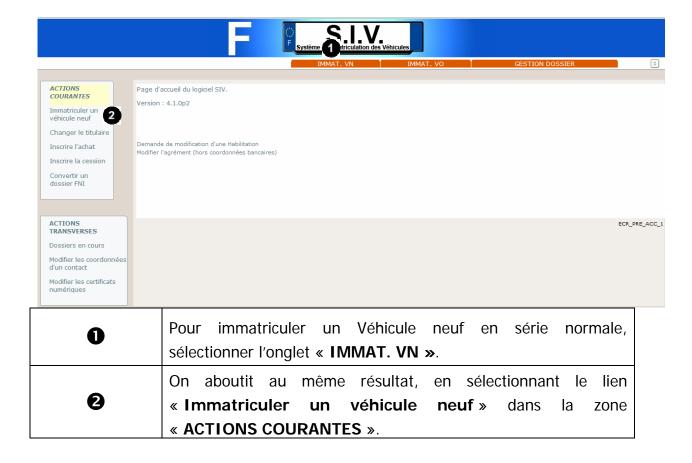
pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

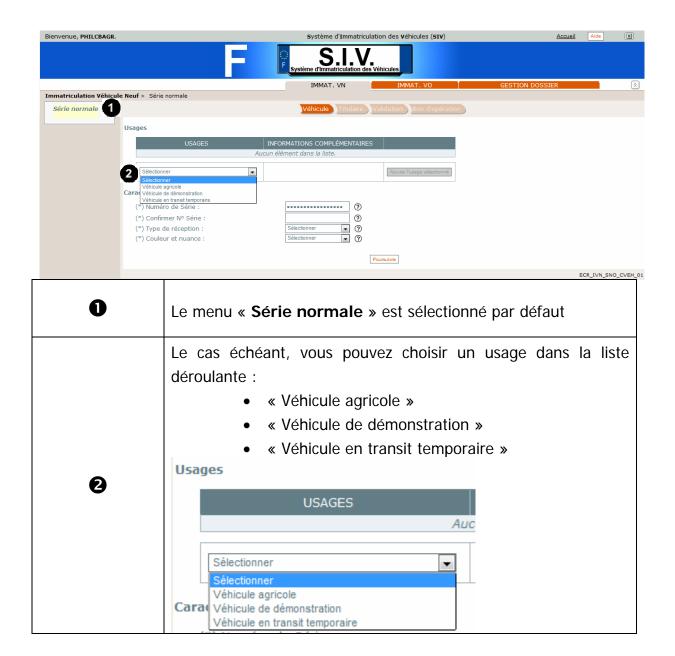
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélectionner un usage



Nous allons immatriculer un véhicule neuf en **Série normale**. C'est l'immatriculation par défaut.

Le véhicule a fait en outre l'objet d'une **réception communautaire**.







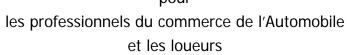
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Remarque :	Les	usag	es « \	∕éhicı	ıle	de	dém	onstra	ation	» e	t
« Véhicule er	n trai	nsit te	mpora	ire »	ne	sont	pas	acces	sibles	lor	S
d'opérations	sur	des	véhicu	iles d	d'oc	casio	n (d	change	ement	d d	е
titulaire).											

Les usages disponibles pour les Professionnels sont paramétrables.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



Le Numéro de Série du véhicule est une chaîne de caractères. Il s'agit la plupart du temps du numéro VIN (« Vehicule Identification Number » – 17 caractères).







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

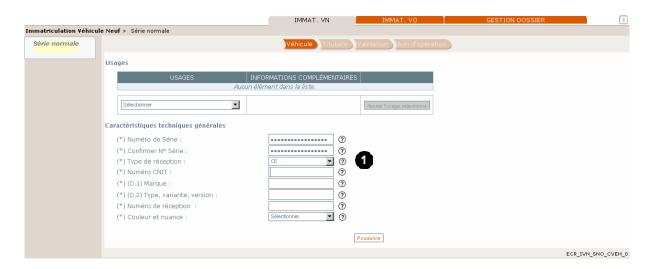
Sélectionner le type de réception

Dans le menu déroulant « Type de réception », sélectionner « CE » pour réception communautaire.



Pour les voitures particulières et les camionnettes, le type de réception est « CE ».

Le type de réception « Nationale » n'est possible que pour les véhicules qui correspondent à l'un des genres dont la liste est fixée dans le scénario <u>« Immatriculer un véhicule en série normale et réception nationale »</u>.



0	Choisir la réception « CE » si le véhicule a fait l'objet d'une réception communautaire.
	Le choix « CE » fait apparaître à l'écran des demandes d'informations supplémentaires (Numéro CNIT, Marque, Type, Variante, Version et Numéro de réception).
i	Le Code National d'Identité du Type (CNIT) est un identifiant alphanumérique de 12 caractères attribué aux véhicules faisant l'objet d'une réception (homologation) communautaire. Le CNIT permet de retrouver, sans avoir à les saisir, les caractéristiques techniques d'un véhicule (marque, catégorie,





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2
dénomination commerciale).
Le CNIT et le VIN sont liés : l'application vérifie la cohérence entre
le CNIT et le VIN.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Compléter les caractéristiques techniques générales du véhicule



0	Vous avez saisi le numéro de série 2 fois dans : « Numéro de Série » et « Confirmer N° Série ».
2	Vous avez sélectionné comme « Type de réception » : « CE ».
•	Saisir : « Numéro CNIT ».
4	Saisir : « (D1) Marque ».
6	Saisir : « (D2) Type, variante, version ».
6	Saisir : « Numéro de réception ».
•	Entrer : « Couleur et nuance ».
8	Cliquer sur : « Poursuivre ».



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Vérifier les caractéristiques techniques du véhicule

A partir des caractéristiques techniques générales précédemment saisies (VIN, CNIT, numéro de réception...), le système affiche l'ensemble des caractéristiques techniques du véhicule connues de l'OTC.

Le système identifie si des rubriques sont variables et si des mentions particulières sont obligatoires. Le système identifie parmi les mentions particulières obligatoires celles qui sont fixes et celles qui sont variables.

Le système identifie si une mention particulière est obligatoire, variable et non ouverte à la saisie pour un professionnel et en informe l'utilisateur.

REGLES DE GESTION Le système ne pré-remplit ni les rubriques variables correspondant à un intervalle de valeurs ni les valeurs complémentaires des mentions obligatoires variables correspondant à un intervalle.

Si une des rubriques est variable alors le système en informe l'utilisateur et lui indique que les valeurs saisies doivent être conformes aux informations transmises par le constructeur.

Si une mention particulière est obligatoire (variable et ouverte à la saisie pour un professionnel ou fixe ou sans valeur complémentaire) alors le système l'inscrit sur le dossier et en informe l'utilisateur

L'utilisateur doit s'engager sur la conformité des valeurs saisies par rapport aux informations transmises par le constructeur



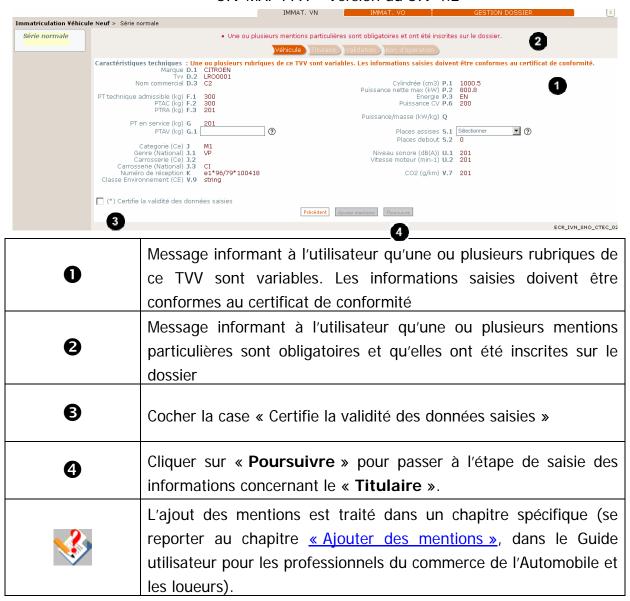
Le bouton « **Précédent** » permet à l'utilisateur de revenir en arrière pour modifier les caractéristiques techniques générales si besoin.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2



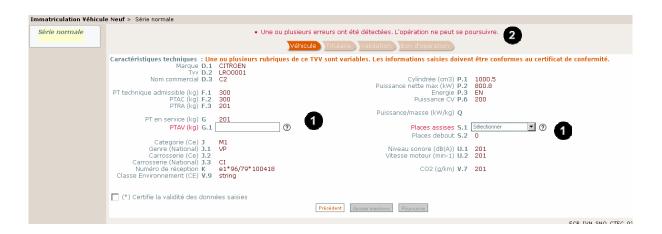




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

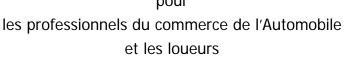
Renseigner les rubrigues variables du véhicule (1)



Le système signale quelle(s) rubrique(s) doit(vent) être renseignée(s).

Un message d'erreur précise que des erreurs ont été détectées et que l'opération ne peut se poursuivre si des caractéristiques techniques obligatoires ne sont pas renseignées.

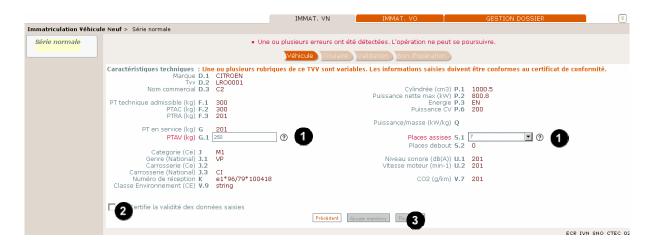


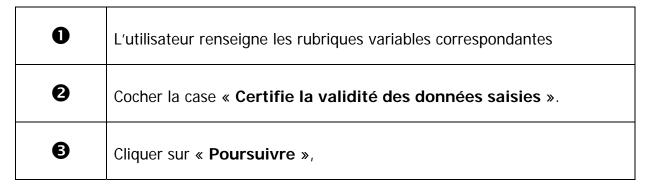




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Renseigner les rubrigues variables du véhicule (2)







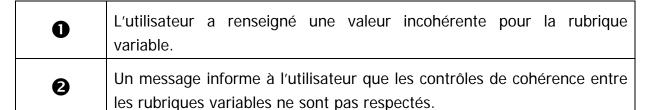


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Renseigner les rubrigues variables du véhicule (3)



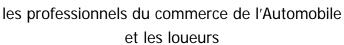




Le système contrôle la validité des valeurs saisies pour les rubriques variables. Si la valeur saisie pour une rubrique variable est invalide alors le système en informe l'utilisateur.

Le système vérifie que les contrôles de cohérence entre les rubriques variables sont respectés. S'ils ne sont pas respectés, le Système en informe l'utilisateur.

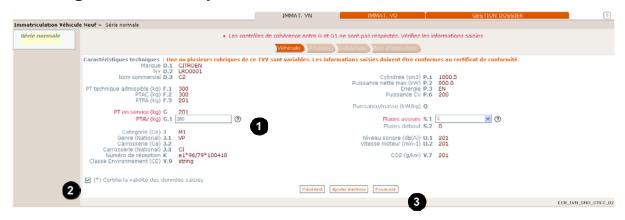


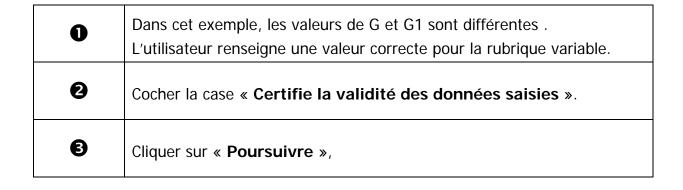




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Renseigner les rubriques variables du véhicule (4)







Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Renseigner les mentions variables du véhicule (5)



Si une mention particulière est obligatoire et variable alors le système présente à l'utilisateur le formulaire de saisie des mentions particulières liées aux caractéristiques techniques pour qu'il saisisse les valeurs complémentaires



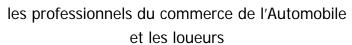
L'utilisateur renseigne la valeur complémentaire de la mention particulière obligatoire liée aux caractéristiques techniques

Cliquer sur « Valider ».



Guide utilisateurs

pour





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter des mentions

Lors de l'immatriculation d'un véhicule neuf, il est possible de renseigner des mentions spécifiques aux caractéristiques techniques du véhicule.

Cette opération s'insère dans les scénarios d'immatriculation susdécrits à l'endroit où est précisé le renvoi vers ce paragraphe.

Par formulaire web, le Système présente un formulaire de saisie où les mentions particulières liées aux caractéristiques techniques suivantes peuvent être ajoutées :

- V max (remorque): {0}
- Autre J1 poss. : {0}
- Autre F3 poss : {0} Kg
- Autre G1 poss : {0} Kg
- Pl convoi 6Km/h maxi : {0} places
- Ralentiss. +{0} Kg
- Te exclusif
- Transport handicapé : {0} fauteuil(s) roulant(s)
- Equip.accumulat. + {0} Kg
- Places modulables de {0} a {1}
- Gazogène +{0} Kg
- Essieux posés en charge
- Places médicales : {0} places
- Te possible
- Gaz compr +{0} Kg
- Autre J3 poss. : {0}





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

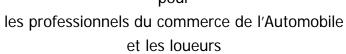


SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2



Cliquer sur « **Sélectionner** » pour afficher la liste des mentions







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de la mention



0

Choisir la mention dans la liste déroulante.



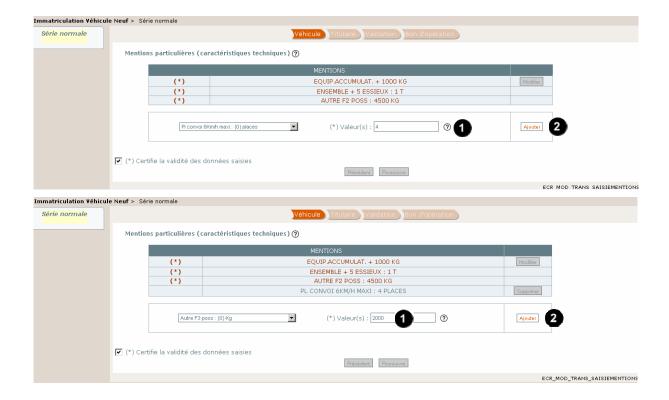
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile

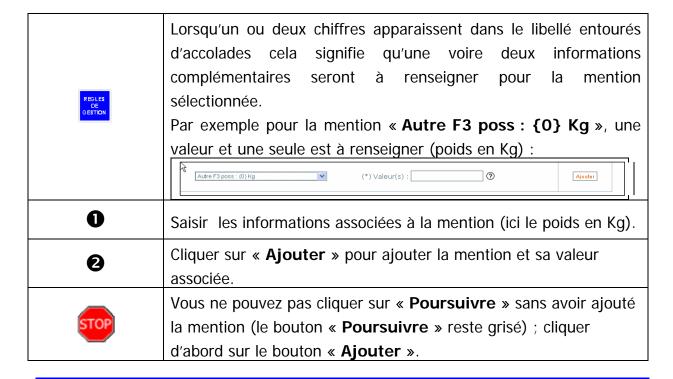


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

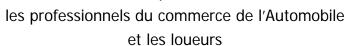
et les loueurs

Sélection d'une mention particulière





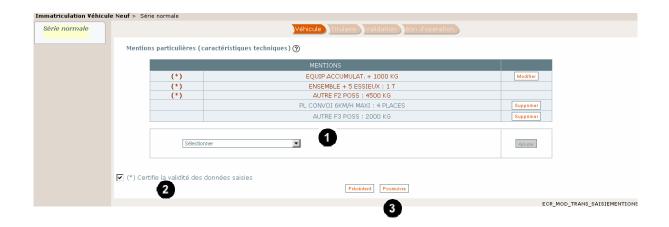






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Récapitulatif des mentions



	Les mentions apparaissent dans le tableau.	
	Il est possible de « Supprimer » ou « Modifier » des mentions	
•	en cliquant sur le bouton « Supprimer » ou « Modifier » sur la	
	ligne de la mention correspondante.	
	Il est à noter, que la liste déroulante des mentions ne propose	
	plus les mentions déjà ajoutées.	
0	Cliquer sur « Sélectionner » pour ajouter une nouvelle mention.	
2	La case « Certifie la validité des données saisies » doit être	
	cochée.	
	Cliquer sur « Précédent » ou « Poursuivre » permet de sortir	
	de la saisie <u>en prenant</u> en compte la saisie des champs du	
₿	formulaire affiché : seules les mentions présentes dans le tableau	
	sont alors conservées dans le dossier.	
	Cliquer sur « Poursuivre ».	





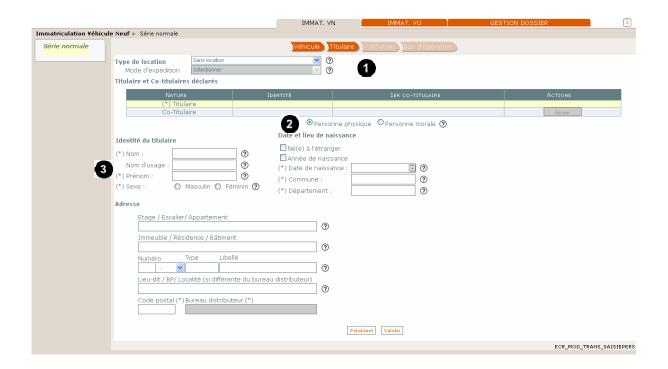
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire

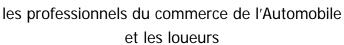


Le Titulaire peut être une « **Personne physique** » ou une « **Personne morale** ».



	Il est possible d'indiquer si le véhicule fait l'objet d'une location :
	 Choix du « Type de location »,
0	 Choix du « Mode d'expédition »
	Pour voir la documentation sur la location, voir le chapitre
	« <u>Location</u> », dans le Guide utilisateur pour les professionnels du
	commerce de l'Automobile et les loueurs.
2	La page de saisie d'une « Personne physique » s'ouvre par défaut.
	Indiquer l'« Identité du titulaire » (seul le Nom d'usage n'est
6	pas obligatoire)
	Indiquer l'« Adresse » du titulaire (il existe une corrélation entre
	Code postal et Bureau distributeur)





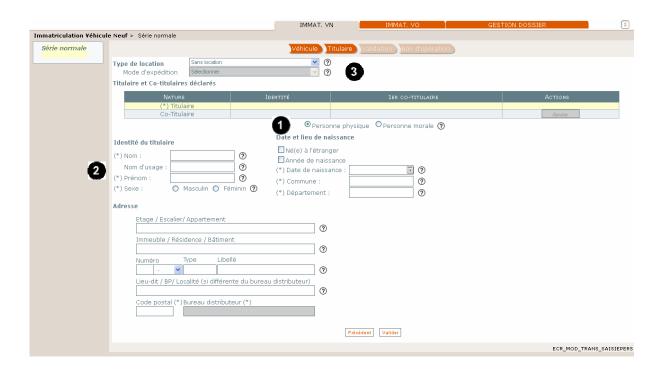


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire



Le Titulaire peut être une « **Personne physique** » ou une « **Personne morale** ».



0	La page de saisie d'une « Personne physique » s'ouvre par défaut.		
2	Indiquer l'« Identité du titulaire » (seul le Nom d'usage n'est pas obligatoire) Indiquer l'« Adresse » du titulaire (il existe une corrélation entre Code postal et Bureau distributeur)		
•	Il est possible d'indiquer si le véhicule fait l'objet d'une location : • Choix du « Type de location », • Choix du « Mode d'expédition » Pour voir la documentation sur la location, voir le chapitre « Location »		





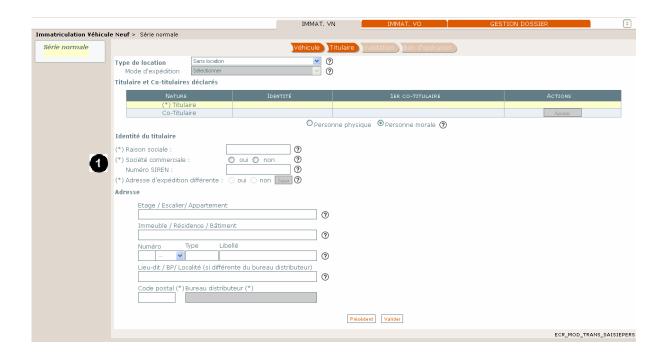
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas « Personne morale »



Un clic sur « Personne morale » modifie l'écran comme suit.

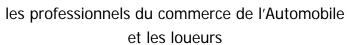




Pour une « **Personne morale** », il faut préciser sa « **Raison sociale** » et s'il s'agit d'une « **Société commerciale** ». Si le titulaire est une société commerciale alors il faut également renseigner son « **Numéro SIREN** ».

Pour les « Sociétés commerciales », il est possible d'envoyer le titre à une adresse d'expédition autre que celle du titulaire (adresse du siège) en cliquant sur « Oui » pour « Adresse d'expédition différente » (envoi à l'adresse d'un de ses établissements).





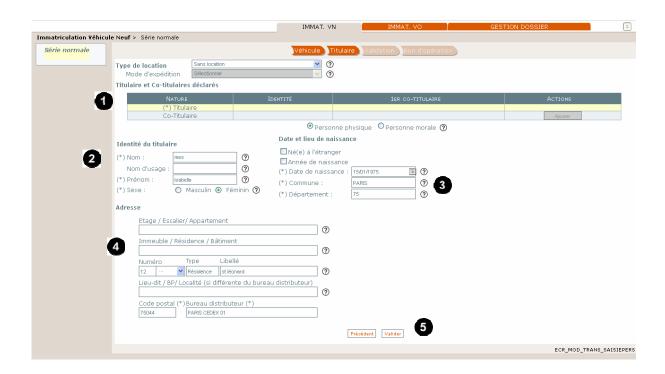


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas « Personne Physique »



Un clic sur « Personne physique » modifie l'écran comme suit.



	Par défaut, la ligne du titulaire est surlignée en jaune dans le
	tableau « Titulaire et Co-titulaires déclarés » (un formulaire
	 correspond aux informations de saisie) : « Identité du titulaire » « Date et lieu de naissance » « Sexe » : case à cocher « Adresse »
	« Identité du Titulaire » : seul le « Nom d'usage » n'est pas
3	obligatoire.
	Cocher la case si « Masculin » ou « Féminin »
	Entrer les informations : « Date et lieu de naissance ».
	Il existe une corrélation entre « Département » et
	« Commune ». Cocher la case correspondante si le titulaire est





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	« Né(e) à l'étranger ».
4	Indiquer I'« Adresse du Titulaire »: certaines informations sont obligatoires, d'autres ne le sont pas mais il convient de saisir l'adresse avec un maximum de précision afin d'assurer la distribution du titre. Une aide contextuelle permet de saisir dynamiquement le type de voie de l'adresse. Une liste déroulante permet de mentionner un caractère alphanumérique avec le numéro de voie (Ex 2 E). Une aide à la saisie du bureau distributeur est proposée lorsque le code postal complet est renseigné. Pour plus de précisions, se reporter au chapitre «Aide à la saisie sur les adresses».
•	Cliquer sur « Valider » (un contrôle d'adresse se fait pour confronter l'adresse saisie au référentiel d'adresse MASCADIA, pour plus de précisions, se reporter au chapitre «Aide à la saisie sur les adresses».).



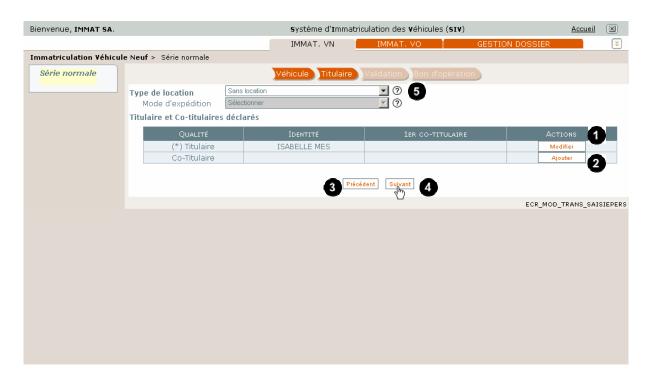
pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif des personnes rattachées au dossier



0	Le « Titulaire » apparaît dans un tableau récapitulatif. Il est possible de le modifier en cliquant sur « Modifier ».
2	Il est possible d'ajouter un « Co-titulaire » en cliquant sur « Ajouter ». Voir chapitre : « <u>Ajouter un co-titulaire</u> », dans le Guide utilisateur pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs.
6	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques techniques).
4	Cliquer sur « Suivan t » pour valider l'action.
	Il est encore possible de modifier :
	 Le « Type de location »
6	 Le « Mode d'expédition »
	Le tableau des personnes à déclarer sera mis à jour en
	conséquence (des personnes pourront être à saisir si le type de





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP	PPA –	Version d	u SIV 4.2
---------	-------	-----------	-----------

location est modifié).
Pour voir la documentation sur la location, voir le chapitre
« Location », dans le Guide utilisateur pour les professionnels du
commerce de l'Automobile et les loueurs.

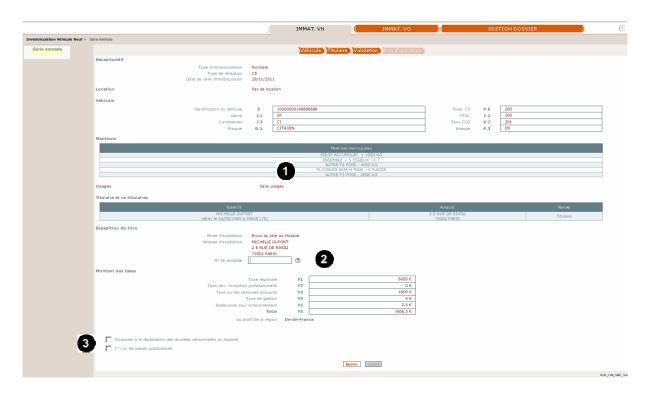




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » si le titulaire l'a cochée dans le formulaire CERFA Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale .		
0	Les mentions variables et spécifiques renseignées apparaissent sur l'écran récapitulatif.		
2	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.		
€	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.		



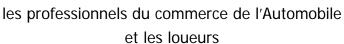


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.		
Le caractère alphanumérique renseigné précédemment, dans l'écran de saisi de personne, apparaît sur l'écran récapitulatif. Adresse d'expédition MICHELLE DUPONT 2 RUE DE RIVOLI 75001 PARIS		







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

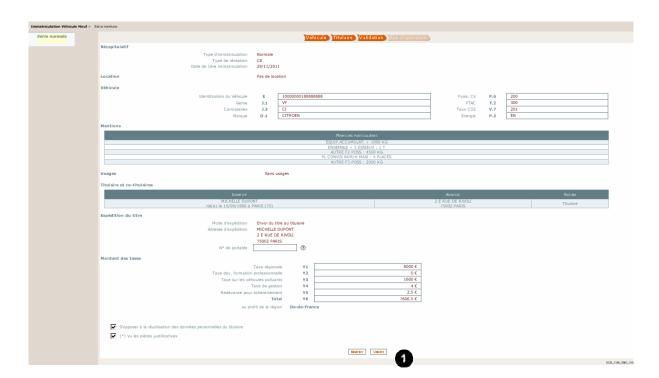
Informations spécifiques sur l'écran récapitulatif



Cette étape est essentiellement administrative : l'Acteur vérifie les pièces justificatives que le demandeur doit obligatoirement fournir pour devenir Titulaire d'un véhicule.

Ces pièces doivent obligatoirement être archivées.

L'écran récapitulatif permet également de vérifier les données saisies.



0

Cliquer sur « Valider ».

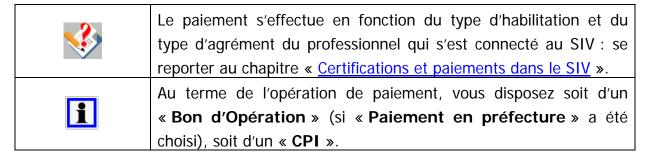




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Opération de paiement





0	Cocher la case « CB Client » si le client paye avec sa CB.
2	Cliquer sur « Poursuivre ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Plateforme de paiement Carte Bleue



0	Indiquer le « N° de carte » du client.
2	Renseigner la date d'expiration (le mois et l'année) : « Expire fin ».
€	Saisir le « Cryptogramme visuel » (les trois derniers chiffres au verso de la carte).
4	Cliquer sur « VALIDER ».
3	Cliquer sur « ANNULATION ET RETOUR AU SIV » pour revenir au SIV (choix d'un autre mode de paiement).





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

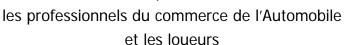
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Reçu du paiement par CB



0	Cliquer sur « Imprimer le reçu »	
2	Cliquer sur « Retour au SIV » pour visualiser le CPI	





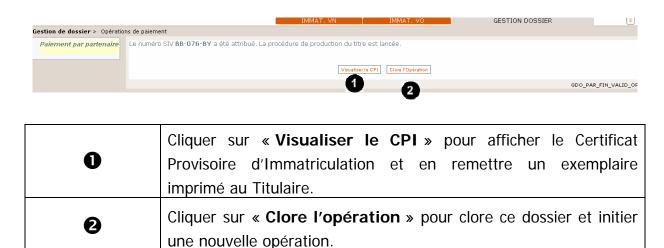


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Fin de l'opération : production d'un numéro SIV



A cette étape, le numéro SIV « BB-076-BY » a été attribué. La procédure de production du Certificat d'Immatriculation est lancée.







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI

Ministère de l'Intérie	ur	1	Numéro d'ordre du certificat
Certificat Pr	rovisoire d'Imma	atriculation	10000199741
		ı véhicule sur le territoire natio	onal dans l'attente le cas
	atriculation (Article R.322-3 d		
(A) Numero	(I)Date du CPI	(B) Date de 1êre	e immatriculation
d'immatriculation	11/01/201	2 29/11	/2011
BB-076-BY			
(H) PERIODE DE	44	au	
VALIDITE	29/11/2011 28	3/02/2012 INCLUS	
attribué à : (C.1) DUPO	¶T		
	ELLE RUE DE RIVOLI L PARIS		
D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification	(D.3) Dénomination commerciale
		du type (en cas de réception CE)	
CITROEN E) Numéro d'Identification du éhicule	LR00001 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	MMB13B2PN497 (F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	C 2 (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'Immatriculation (en kg)
0000000188888888 G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif l'attelage (en kg)	300 (G.1) Polds à vide national	300 (J) Catégorie du véhicule CE	201 (J.1) Genre national
201	201	M1	VP
J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
P.1) Cylindrée (en cm3)	C I (P.2) Pulssance nette maximale (en kW)	e 1 * 96 / 7 9 * 100 4 18 (P.3) Type de carburant	(P.6) Pulssance administrative nationale
1000.5 Q) Rapport pulsaance/masse en kW/kg (uniquement pour les notocycles)	800.8 (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	E N (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	200 (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dib (A))
	5	Θ	201
U.2) Vitesse moteur (en mn-1) 201	(V.7) CO2 (en g/km) 201	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
	201	string	29/11/2015
Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques Z.1) FOULP ACCUMULAT +	1888 KG	Pour le ministre et par délégation,	
(Z-1) EQUIP.ACCUMULAT. + 1000 KG (Z-2) ENSEMBLE + 5 ESSIEUX : 1 T		Le sous-directeur de l'action interministérielle	
Z.3) AUTRE FZ POSS : 45			,
Z4) PL CONVOI 6KM/H MA	XI : 4 PLACES	\bigcirc	
		7	
		Ludovic Guillaume	
Y1) â (Y6) Taxes Y1) 6000 € (Y2	-	Ludovic	Guillaume
	, 4 €	Ludovic	Guillaume

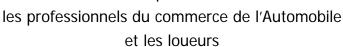


Les mentions variables et spécifiques renseignées apparaissent sur le CPI et sur le CI dans les mentions Z1 à Z4 (NB : seuls quatre mentions ou usages apparaissent sur le Titre).



Guide utilisateurs

pour





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

<u>Résumé</u>

Partenaire habilité :

1) Paiement en préfecture

La production par le Titulaire des pièces justificatives a permis de générer un **Bon d'Opération** en vue de l'Immatriculation d'un Véhicule neuf.

Le Bon d'Opération permet l'acquittement des taxes par le Titulaire en préfecture.

ou

2) Paiement par CB client

La production par le Titulaire des pièces justificatives a permis de générer un **Numéro d'Immatriculation**. Les taxes ont été acquittées.

Partenaire agréé :

1) Paiement par CB du client

ou

2) Paiement par CB du professionnel

ou

3) Paiement par prélèvement automatique du professionnel

Dans ces trois cas, la production par le Titulaire des pièces justificatives a permis de générer un **Numéro** d'Immatriculation. Les taxes ont été acquittées.

Quel que soit le mode de paiement utilisé, l'acquittement des taxes déclenche :

- L'attribution d'un Numéro SIV pour le véhicule ;
- La production du **Certificat Provisoire d'Immatriculation** valable un mois dans le cas général ;
- La mise en production du Certificat d'Immatriculation.

Dans tous les cas, le client peut choisir d'effectuer le paiement des



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

taxes liées à l'immatriculation avec sa propre carte bancaire.

Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception nationale

Présentation

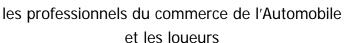
Lorsque le véhicule à immatriculer ne bénéficie pas d'une réception communautaire (CE), il est nécessaire de procéder à l'immatriculation au travers du choix « Réception Nationale ».

Suite à l'homologation du véhicule par la DREAL (étape indispensable), le demandeur du Certificat d'Immatriculation doit présenter le document comportant les caractéristiques du véhicule à immatriculer.

Les professionnels de l'automobile doivent pouvoir procéder à des immatriculations en réception nationale pour les véhicules dont le genre fait partie de la liste suivante :

- TCP
- CAM
- SREM
- REM
- SRTC
- RETC
- SRSP
- RESP
- TRA
- REA
- SREA
- TRR si le poids total en charge est strictement supérieur à 3.5 tonnes
- VASP et si le poids total en charge est strictement supérieur à 3,5 tonnes







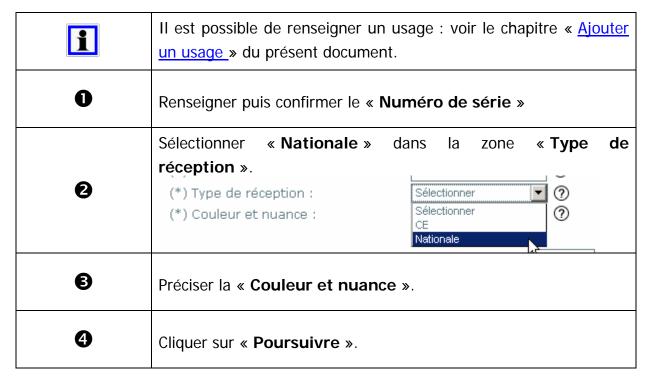
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



Pour l'immatriculation du véhicule neuf, cliquer sur l'onglet **IMMAT VN**, et sélectionner le volet à gauche **Série Normale**.







Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

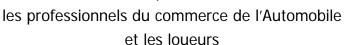
et les loueurs

Cas particulier : Véhicule complété par un carrossier qualifié



0	Cocher la case « Véhicule complété par un carrossier qualifié ».
2	Renseigner le numéro d'agrément du carrossier qualifié
3	Renseigner l'identification du carrossier qualifié : Si personne morale : Cocher personne morale puis renseigner la raison sociale puis le SIREN du carrossier qualifié dont l'agrément à était saisi. Si personne physique : Cocher la case « personne physique » puis renseigner le nom puis le prénom du carrossier qualifié dont l'agrément à était saisi.
4	Cliquer sur « Poursuivre »
	Un contrôle bloquant est réalisé sur la cohérence entre l'identification du carrossier qualifié, la validité de l'agrément et la correspondance entre carrossier qualifié et agrément renseigné.

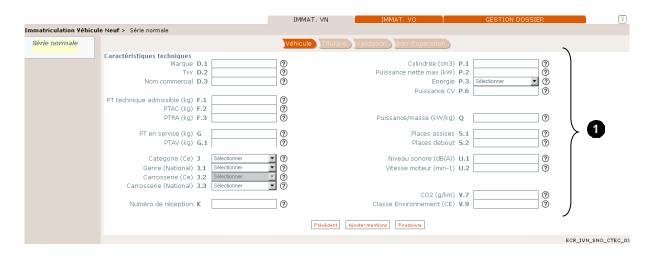


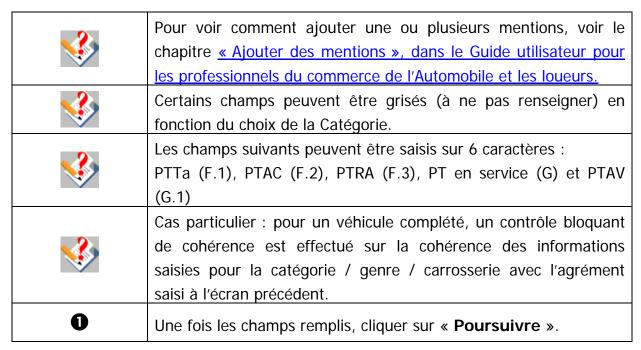




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule





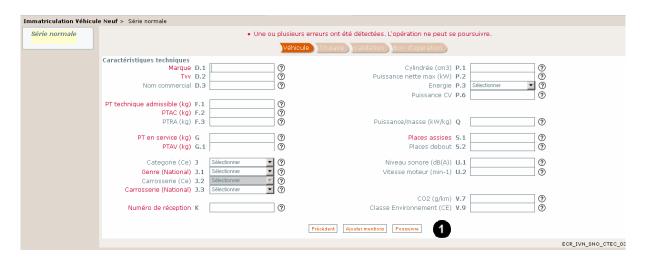


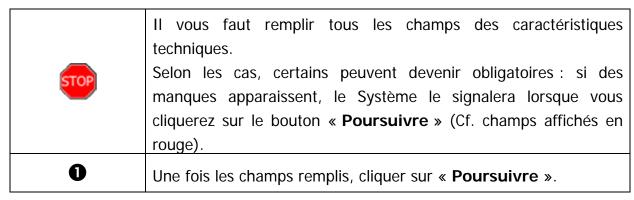


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas d'erreur de saisie







pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Poursuivre le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en réception communautaire (pour plus de précisions, se reporter au scénario « <u>Immatriculer un véhicule</u> neuf en série normale et réception communautaire »):

- Déclaration du Titulaire,
- Récapitulation des données,
- Vérification des pièces justificatives.

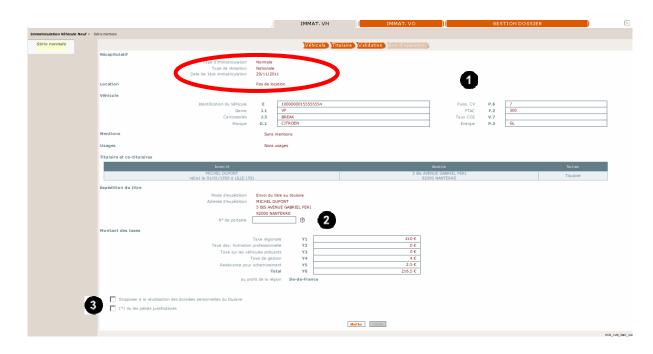




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

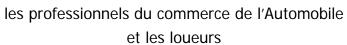
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	Il est précisé qu'il s'agit d'une « Réception nationale »
	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner
	le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le
2	titulaire).
	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat
	d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera
8	la responsabilité de l'Acteur.
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée dans le
	formulaire CERFA.
	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne
	morale .







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2



Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.

Terminer le scénario



Il reste l'étape de paiement :

- Etape paiement (voir le chapitre « <u>Certifications et paiements</u> dans le SIV »),
- Impression du CPI,
- Mise en production du titre.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

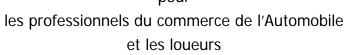
Fin de l'opération : production d'un numéro SIV





Guide utilisateurs

pour





SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI

Ministère de l'Intérie	eur		N	luméro d'ordre du certificat
Certificat P	rovisoire d'Imm	atriculatio	n	10000211033
	e de validité, la circulation d atriculation (Article R.322-3			nal dans l'attente, le cas
(A) Numero	(I)Date du CF			immatriculation
d'immatriculation	02/03/20	12	(-)	
BB-715-CD	al	211		
(H) PERIODE DE VALIDITE	du 02/03/2012 0	au 1/04/2012	INCLUS	
attribué à : (C.1) Lann	ISTER			
	ON JE DE LA LIBERTE) BAGNEUX			
0.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code nationa	al d'identification	(D.3) Dénomination commerciale
,	,, .,,,	du type (en cas de re		,,
MAMARQUE E) Numéro d'identification du éhicule	TVV123 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2)) Masse en cha admissible du véhicu dans l'état membre d (en kg)	ule en service	BELLEVOITURE (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
ABC123DEF456	1500	351	Θ	1500
G) Masse du véhicule en service vec carrosserie et dispositif 'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véh	icule CE	(J.1) Genre national
2000	2000	M 1		VASP
J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de récep disponible)	ption par type (si	
P.1) Cylindrée (en cm3)	HANDICAP (P.2) Puissance nette maximale (er kW)	P-2069. 1 (P.3) Type de carbur		(P.8) Puissance administrative nationale
1500 Q) Rapport puissance/masse en W/kg (uniquement pour les notocycles)	10 (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	E S (S.2) Nombre de pla- cas échéant)		25 (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
J.2) Vitesse moteur (en mn-1) 5 0	5 (V.7) CO2 (en g/km) 25	(V.9) Classe environ	nementale	25 (X.1) Date de visite technique 02/03/2013
Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques		Dave la min	nistre et par déle	faction
				egauori, on interministérielle
				×
			(n/)
Y1) à (Y8) Taxes			4)
Y1) à (Y8) Taxes Y1)			Ludovic	: Guillaume



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Immatriculer un véhicule neuf en série provisoire et réception communautaire

Présentation

Ce scénario peut être appelé à la demande de l'acquéreur d'un Véhicule neuf afin de procéder à son immatriculation en série provisoire.

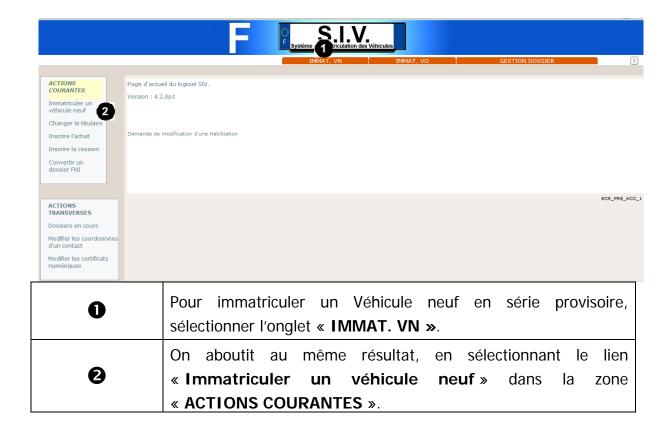


Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action







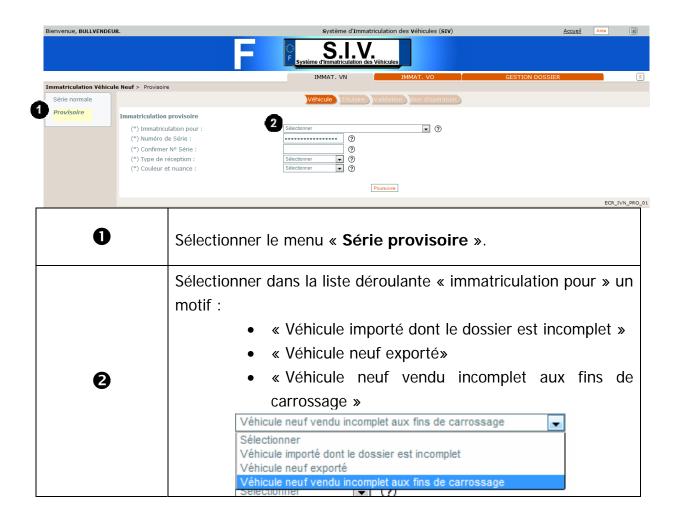
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

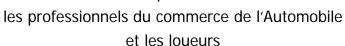
Sélectionner un motif



Nous allons immatriculer un véhicule neuf en **Série provisoire**. Le véhicule a fait en outre l'objet d'une **réception communautaire**.







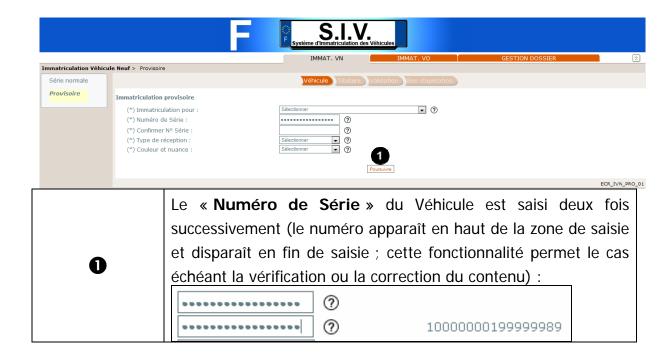


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



Le Numéro de Série du véhicule est une chaîne de caractères. Il s'agit la plupart du temps du numéro VIN (« Vehicule Identification Number » – 17 caractères).







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

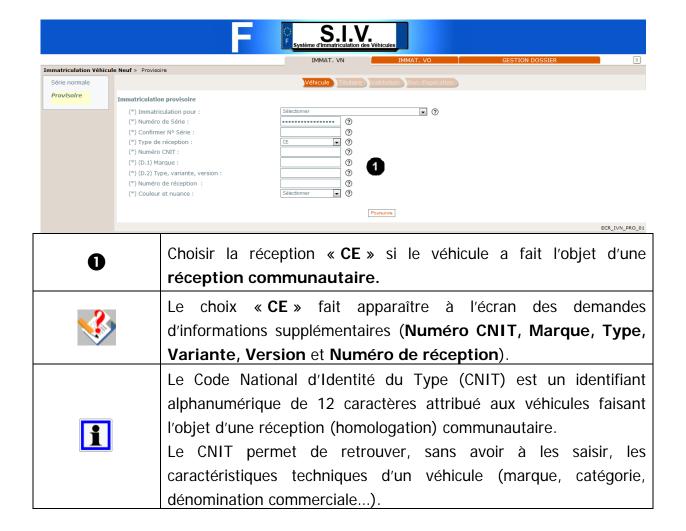
Sélectionner le type de réception

Dans le menu déroulant « Type de réception », sélectionner « CE » pour réception communautaire.

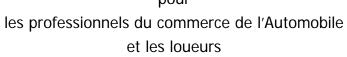


Pour les voitures particulières et les camionnettes, le type de réception est « CE ».

Le type de réception « Nationale » n'est possible que pour les véhicules qui correspondent à l'un des genres dont la liste est fixée dans le scénario <u>« Immatriculer un véhicule en série normale et réception nationale »</u>.









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Le CNIT et le VIN sont liés : l'application vérifie la cohérence entre
le CNIT et le VIN.



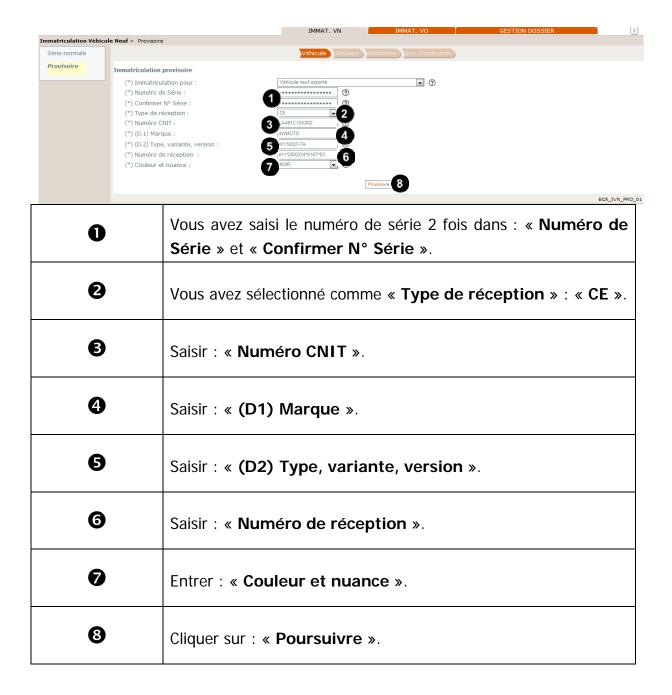
pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Compléter les caractéristiques techniques générales du véhicule





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Vérifier les caractéristiques techniques du véhicule

A partir des caractéristiques techniques générales précédemment saisies (VIN, CNIT, numéro de réception...), le système affiche l'ensemble des caractéristiques techniques du véhicule connues de l'OTC.

Le système identifie si des rubriques sont variables et si des mentions particulières sont obligatoires. Le système identifie parmi les mentions particulières obligatoires celles qui sont fixes et celles qui sont variables.

Le système identifie si une mention particulière est obligatoire, variable et non ouverte à la saisie pour un professionnel et en informe l'utilisateur.

Le système ne pré-remplit ni les rubriques variables correspondant à un intervalle de valeurs ni les valeurs complémentaires des mentions obligatoires variables correspondant à un intervalle.

Si une des rubriques est variable alors le système en informe l'utilisateur et lui indique que les valeurs saisies doivent être conformes aux informations transmises par le constructeur.

Si une mention particulière est obligatoire (variable et ouverte à la saisie pour un professionnel ou fixe ou sans valeur complémentaire) alors le système l'inscrit sur le dossier et en informe l'utilisateur

L'utilisateur doit s'engager sur la conformité des valeurs saisies par rapport aux informations transmises par le constructeur

Le comportement de l'application sera le même que décrit à la section « Vérifier les caractéristiques techniques du véhicule » de la partie <u>« Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception communautaire ».</u>







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2



Le bouton « **Précédent** » permet à l'utilisateur de revenir en arrière pour modifier les caractéristiques techniques générales si besoin.





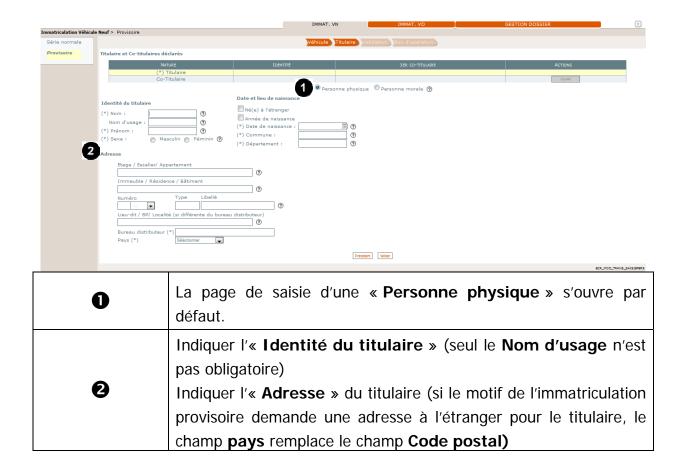
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Déclarer l'identité et l'adresse du titulaire



Le Titulaire peut être une « **Personne physique** » ou une « **Personne morale** ».





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Cas « Personne morale »



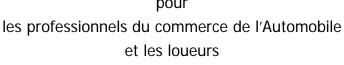
Un clic sur « Personne morale » modifie l'écran comme suit.





Pour une « **Personne morale** », il faut préciser sa « **Raison sociale** » et s'il s'agit d'une « **Société commerciale** ». Si le titulaire est une société commerciale alors il faut également renseigner son « **Numéro SIREN** ».





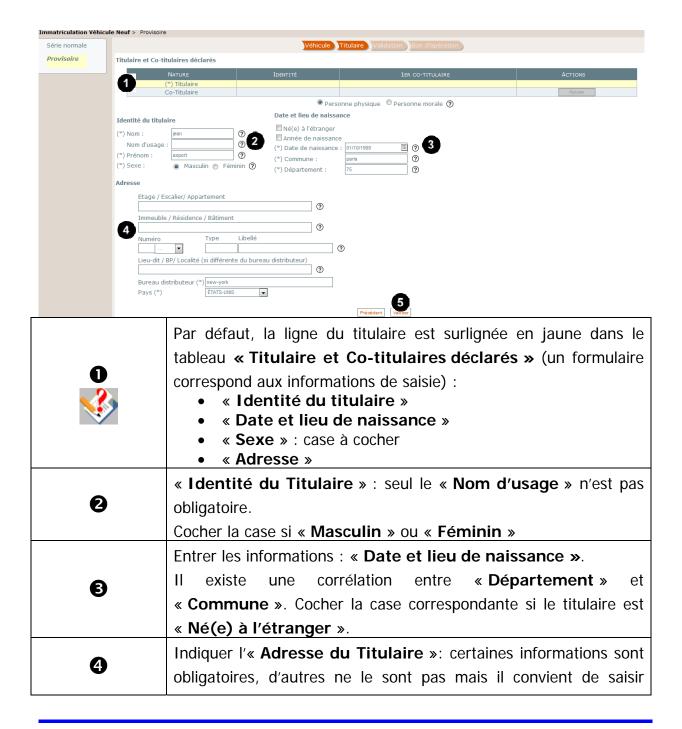


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas « Personne Physique »



Un clic sur « Personne physique » modifie l'écran comme suit.







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	l'adresse avec un maximum de précision afin d'assurer la
	distribution du titre.
	Une aide contextuelle permet de saisir dynamiquement le type de
	voie de l'adresse.
	Une liste déroulante permet de mentionner un caractère
	alphanumérique avec le numéro de voie (Ex 2 E).
	Une aide à la saisie du bureau distributeur est proposée lorsque le
	code postal complet est renseigné. Pour plus de précisions, se
	reporter au chapitre «Aide à la saisie sur les adresses».
	Cliquer sur « Valider »
9	

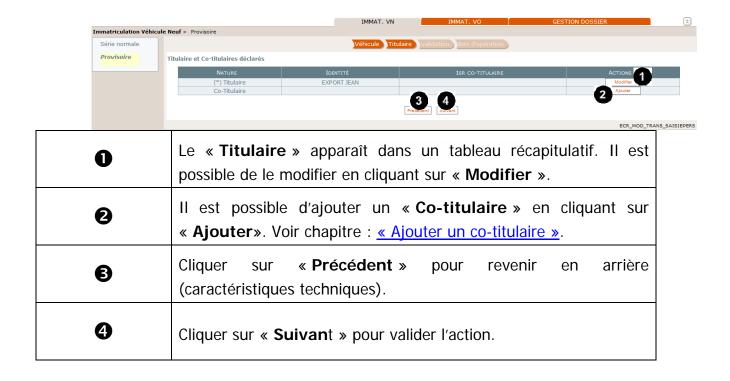




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif des personnes rattachées au dossier



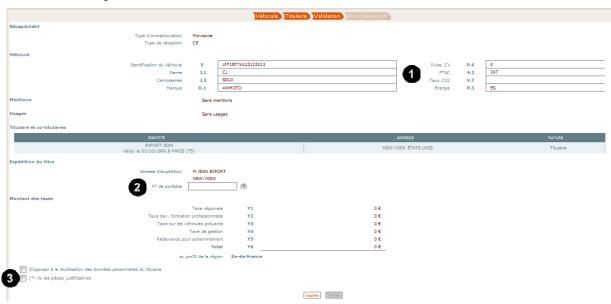




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

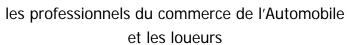
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » si le titulaire l'a cochée dans le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale .
0	Les mentions variables et spécifiques renseignées apparaissent sur l'écran récapitulatif.
2	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
€	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

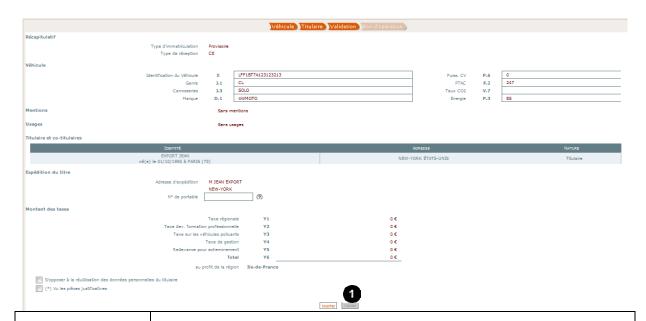
Informations spécifiques sur l'écran récapitulatif



Cette étape est essentiellement administrative : l'Acteur vérifie les pièces justificatives que le demandeur doit obligatoirement fournir pour devenir Titulaire d'un véhicule.

Ces pièces doivent obligatoirement être archivées.

L'écran récapitulatif permet également de vérifier les données saisies.





Cliquer sur « **Valider** » (le bouton est grisé tant que la case « Vu les pièces justificatives » n'est pas cochée).



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

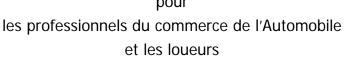


SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Opération de paiement

	Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du
	type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se
	reporter au chapitre « Certifications et paiements dans le SIV ».
i	Au terme de l'opération de paiement, vous disposez soit d'un
	« Bon d'Opération » (si « Paiement en préfecture » a été
	choisi), soit d'un « CPI ».





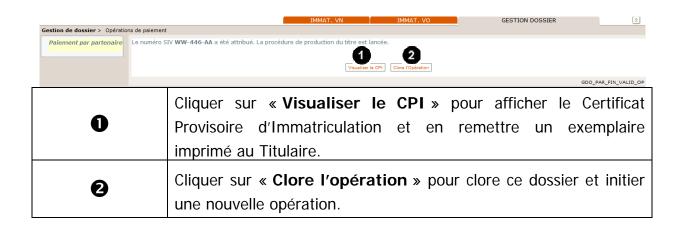


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Fin de l'opération : production d'un numéro SIV



A cette étape, le numéro SIV « WW-446-AA » a été attribué. La procédure de production du Certificat d'Immatriculation est lancée.







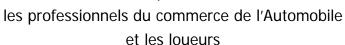
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI

Ministère de l'Intérie	чг		Numero d'ordre du certificat
Certificat Pr	rovisoire d'Imm	atriculation	10000484582
		u véhicule (Article R.322-3 du	code de la route)
Autorice, periuant da periou	e de validite, la circulation d	u veriicule (Article 10.322-3 du	code de la routej.
(A) Numero	(I)Date du CP	(B) Date de 1é	re immetriculation
d'immatriculation	15/10/201	4 15/1	0/2014
WW-446-AA			
(N) DEDIODE DE	du	au	
(H) PERIODE DE VALIDITE	15/10/2014	14/11/2014 INCLUS	5
attribué à : (C.1) JEAN			
EXPOR	т		
	FORK ÉTATS-UNIS		
(D.1) Marque	(D.Z) Type variante version	(D.2.1) Code national disentification du type (en cas de réception CE)	[0.3] Dénomination commerciale
		du type (en cas de reception Ca.)	
/ UMO II O	WEFFORE BY		5.0
4WM0T0	WY50QT-7A	LA491c10X002	50
E) Numéro d'identification du	(F.1) Masse en charge maximale	(F.Z)) Maxse en charge maximale	(F.3) Masse en charge maximale
réhicule	techniquement admissible (en kg)	admissible du véhicule en service	admissible de l'ensemble en service
		danz l'élat membre d'immatriculation	
		(en kg)-	(en kg)
LFF1BT7A123123213	247	247	
G) Masse du véhicule en service	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE.	(J.1) Genre national
evec carrosserie et dispositif			
fattelage (en kg)			
97	94	L1e	CL
J.Z) Carrosserie CS	(J.3) Cerrosserie (désignation	(K) Numéro de réception per type (si	
	nationale)	disponible)	
	SOLO	e11*2882/24*8167*83	
P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en	(P.3) Type de carburant	(P.6) Pulssance administrative
	kW)	V / - 2	nationale
49	3	ES	0
(C) Rapport pulssance/masse en	(5.1) Nombre de places assises, y	(5.2) Nombre de places debout (le	(U.1) Nivesu sonore & l'amét (en db
W/kg (uniquement pour les	compris celle du conducteur	css échéant}	(A))
notocycles)			
	S		81
U.2) Vitexse moteur (en mn-1)	(V.7) E02 (en g/km)	(V.S) Classe environmentale	(X.1) Date de visite technique
3750	[, j	97/24*2003/77EUR01	p= -, ==================================
3770		**************************************	
Z.1) û (Z.4) Mentions spécifiques			
		Pour le ministre et par déle	
		Le sous-directeur de l'action	on Interministérielle
			1
		C 0/	Ď.
VILADER Tarres		~ -	
(Y1) ± (Y5) Taxes			
(Y1) 0 e (Y2		,	
(Y1)	0 e	Ludovia	Guillaume
(Y1) 0 e (Y2	0 e	Ludovid	Gulllaume







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Immatriculer un véhicule neuf en série provisoire WW et réception nationale

Présentation

Lorsqu'un véhicule est importé, acquis en France par un résident étranger ou véhicule neuf en châssis cabine acquis en France aux fins de carrossage, il faut procéder à une immatriculation en série provisoire WW.

Cette opération ne sera réalisable que par les partenaires professionnels de type 8 (vendeurs).

Lorsque le véhicule à immatriculer ne bénéficie pas d'une réception communautaire (CE), il est nécessaire de procéder à l'immatriculation au travers du choix « Réception Nationale ».

Les opérations suivantes ne seront pas réalisables par les partenaires professionnels (seulement en préfecture) :

- Opération sur un véhicule de catégorie R ou S neuf ou d'occasion dont le dossier est incomplet.
- Opération sur des machines agricoles automotrices neuves ou d'occasion importées.
- Opération sur des véhicules sans numéro définitif perdant la qualité diplomatique destinés à l'export.

Le professionnel doit s'engager sur la présence des pièces constitutives du dossier d'immatriculation, en cochant la case : « certifie la présence des pièces justificatives ».

Les renouvellements des certificats d'immatriculation WW seront toujours effectués en préfecture.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



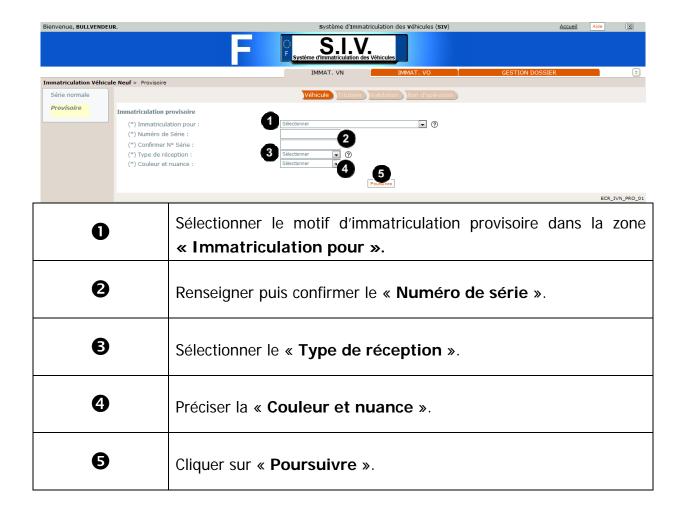
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Identifier le véhicule



Pour l'immatriculation du véhicule neuf, cliquer sur l'onglet **IMMAT VN**, et sélectionner le volet à gauche **Série Provisoire**.





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas particulier : Véhicule complété par un carrossier qualifié



0	Cocher la case « Véhicule complété par un carrossier qualifié ».
2	Renseigner le numéro d'agrément du carrossier qualifié
3	Renseigner l'identification du carrossier qualifié : Si personne morale : Cocher personne morale puis renseigner la raison sociale puis le SIREN du carrossier qualifié dont l'agrément à était saisi. Si personne physique : Cocher la case « personne physique » puis renseigner le nom puis le prénom du carrossier qualifié dont l'agrément à était saisi.
4	Cliquer sur « Poursuivre »
	Un contrôle bloquant est réalisé sur la cohérence entre l'identification du carrossier qualifié, la validité de l'agrément et la correspondance entre carrossier qualifié et agrément renseigné.

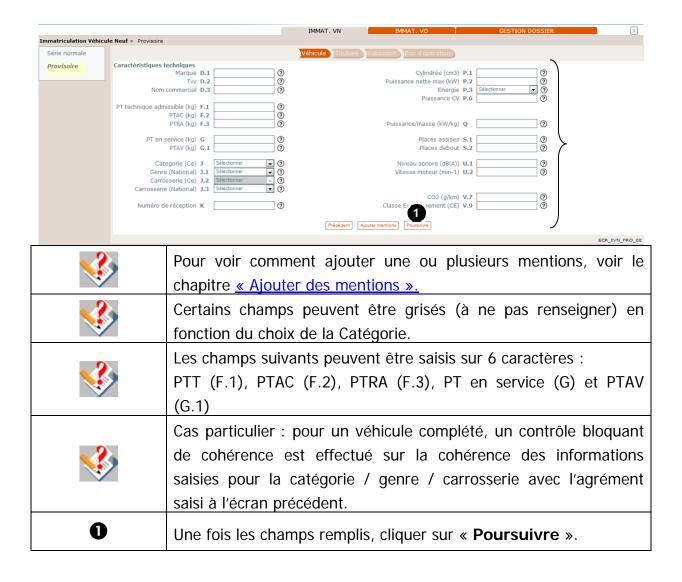




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule





pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Poursuivre le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en réception communautaire (pour plus de précisions, se reporter au scénario <u>« Immatriculer un véhicule neuf en série provisoire et réception communautaire »</u>) :

- Déclaration du Titulaire,
- Récapitulation des données,
- Vérification des pièces justificatives.

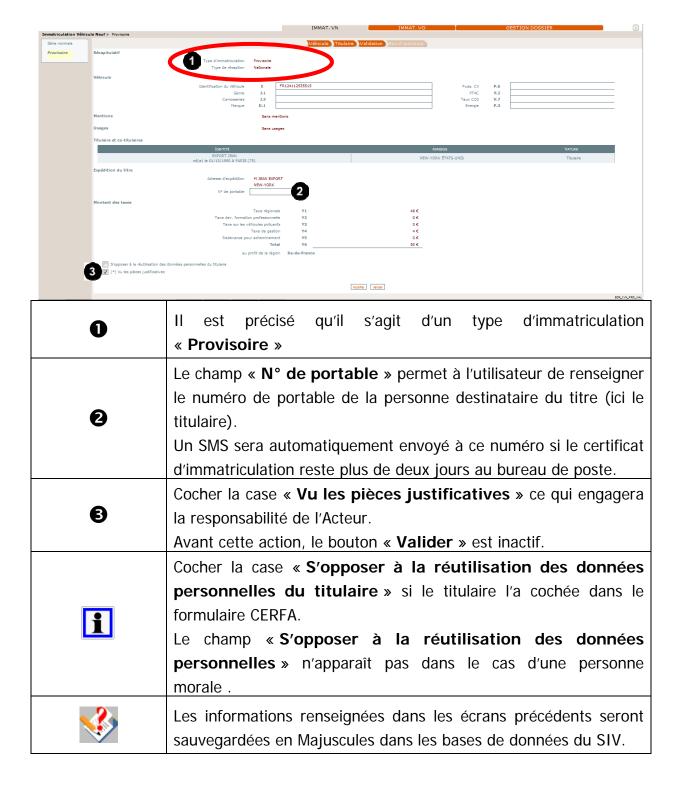




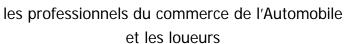
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

<u>Ecran récapitulatif</u>









SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



Il reste l'étape de paiement :

- Etape paiement (voir le chapitre « <u>Certifications et paiements</u> dans le SIV »),
- Impression du CPI,
- Mise en production du titre.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



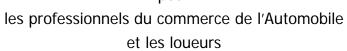
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Fin de l'opération : production d'un numéro SIV









SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI

Ministère de l'Intéri	eur		Numero d'ordre du certificat
Certificat F	rovisoire d'Imm	atriculation	18888484565
Autorise, pendant sa pério	de de validité, la circulation d	u véhicule (Article R.322-3 du (code de la route).
(A) Numero	(I)Date du CI*		w immatriculation
d'immatriculation	15/10/201	4 15/1	0/2014
WW-444-AA	du	au	
(H) PERIODE DE VALIDITE		14/11/2014 INCLUS	;
attribué à : (C.1) JEM	1		
EXP	DRT		
NEW	-YORK ÉTATS-UNIS		
(D.1) Margue	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(0.3) Dénomination commerciale
		ou tyge (en cas de recegion Ca)	
E) Numëro d'identification du	(F.1) Masse en charge maximale	(F.2)) Masse en charge maximale	(F.3) Masse en charge maximale
réhicule	techniquement admixable (en kg)	admissible du véhicule en service	admissible de l'ensemble en service dans l'était membre d'immatriculation
		(en kg)	(en kg)
FR124112535515			
(G) Masse du véhicule en service	(G.1) Poids à vide retional	(J) Catégorie du véhicule CE.	(J.1) Genre national
sivec carrosserie et disgositif d'attelage (en kg)			
(J.2) Canrosserie CE	(J.2) Carrosserie (désignation	(K) Numéro de réception per type (si	
	nationale)	disponible)	
	III III II I	IN N. S	THE STATE OF THE S
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de cerburant	(P.5) Pulssance administrative nationale
(O) Repport pulsasnos/masse en	(5.1) Nombre de places assises, y comoris celle du conducteur	(5.2) Nombre de glaces debout (le cas échéent)	(U.1) Niveau sonore á l'amét (en do
kWkg (uniquement gour les molocycles)	compris celle du conducteur	CEE echeent)	(AII
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques			
		Pour le ministre et par délé	gation,
		Le sous-directeur de l'actio	n interministérielle
		C- 3	(
(Y1) & (Y5) Taxes	_	~ Y	
(Y1) 66 € [1	(2) 0 e (4) 4 e	,	
		Ludeula	Gullaume
	74) 4 e 78) 50 e	LUGOVIC	Guilaurile



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Immatriculer un véhicule avec un usage

Présentation

Lorsque l'on immatricule un véhicule, le système propose d'inscrire un usage.

Les usages possibles pour un professionnel en formulaire web et en interface externe sont actuellement les suivants :

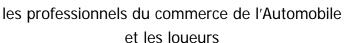
- Véhicule de démonstration ;
- Véhicule en transit temporaire ;
- Véhicule agricole.

D'autres usages peuvent être inscrits sur des véhicules ; leur mise à disposition des Professionnels est paramètrable. Un usage non disponible actuellement peut le devenir.

Une information complémentaire est associée à l'usage : la date de fin de validité de l'usage (sauf pour l'usage agricole).

- La date de fin de validité de l'usage démonstration est calculée par le système (date du jour + 12 mois),
- La date de fin de validité de l'usage transit temporaire est à saisir par le partenaire (elle ne peut être supérieure à 12 mois).





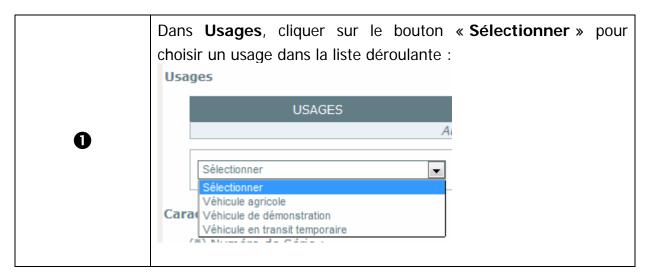


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

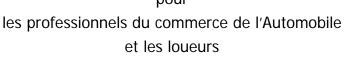
Ajouter un usage

Après avoir choisi d'immatriculer un véhicule neuf en série normale, il est possible de sélectionner un usage.











SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'usage à ajouter



Sélectionner l'usage parmi :



- → « Véhicule agricole »
- → « Véhicule de démonstration »
- → « Véhicule en transit temporaire »

D'autres usages peuvent être mis à disposition par un administrateur via le paramétrage.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Cas usage « Véhicule de démonstration »



i	Les usages sélectionnés apparaîtront sur l'écran récapitulatif de l'immatriculation et sur le CPI.
•	Sélectionner « Véhicule de démonstration ».
2	Cliquer sur « Ajouter l'usage sélectionné » .
•	Cliquer sur « Poursuivre »
\$	A partir de là, l'immatriculation s'effectue comme une immatriculation normale sans usage.

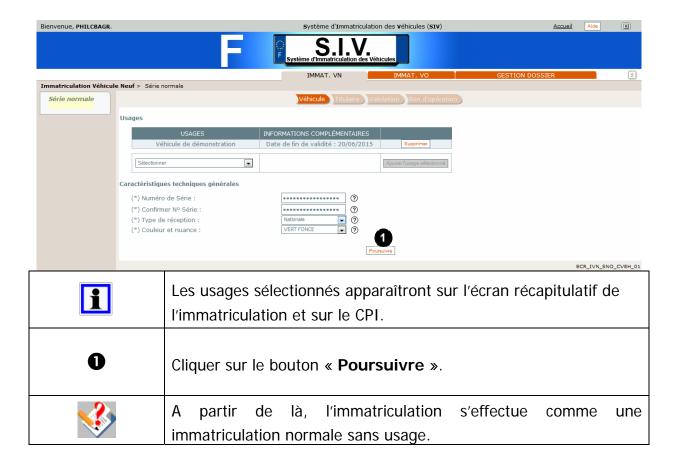




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Terminer le scénario

La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour IMMAT VN (pour plus de précisions, se reporter au scénario « Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception communautaire ») :



- Déclaration du Titulaire,
- Récapitulation des données,
- Vérification des pièces justificatives,
- Opération de paiement
- Visualiser le CPI
- Mise en production du titre.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile

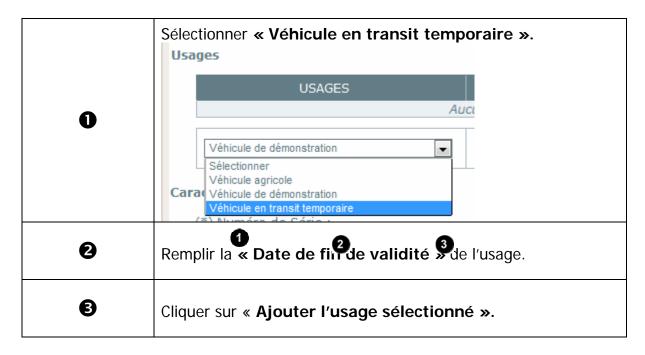


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

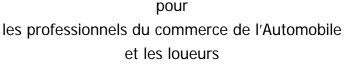
et les loueurs

Cas usage « Véhicule en transit temporaire »





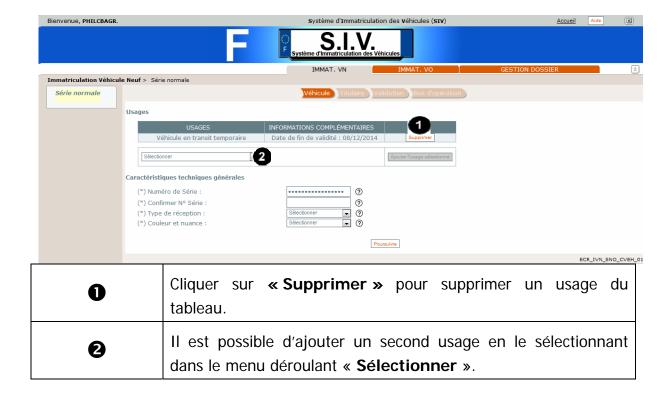






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajout d'un autre usage et poursuite de l'immatriculation



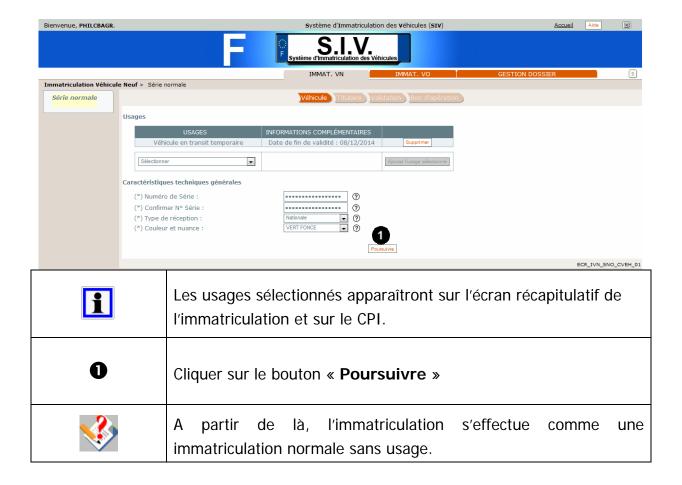




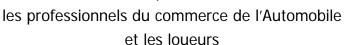
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule









SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Terminer le scénario

La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour IMMAT VN (pour plus de précisions, se reporter au scénario « Immatriculer un véhicule neuf en série normale ») :



- Déclaration du Titulaire,
- Récapitulation des données,
- Vérification des pièces justificatives,
- Opération de paiement (pour plus de précisions se reporter au chapitre « <u>Certifications et paiements dans le SIV</u> »),
- Visualiser le CPI,
- Mise en production du titre.

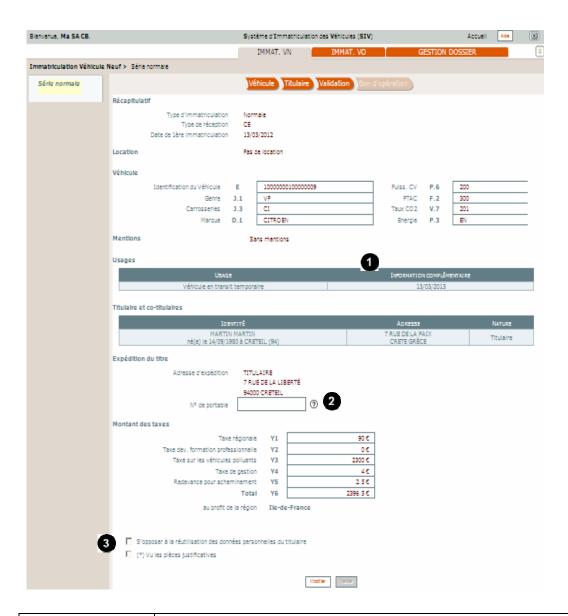




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif (avec usage)



0	L'usage apparaît sur l'écran récapitulatif.
2	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire).





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
•	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
1	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée dans le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale .
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.





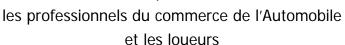
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI (avec usage)

Ministère de l'Intérieur			Numéro d'ordre du certificat
Certificat Provisoire d'Imma		atriculation	10000056610
	e de validité, la circulation du atriculation (Article R.322-3 d	u véhicule sur le territoire natio lu code de la route).	onal dans l'attente, le cas
(A) Numero d'immatriculation	(I)Date du CPI 08/11/201		immatriculation
AV-310-AE	00/11/201	00711	72010
	du	au	
(H) PERIODE DE VALIDITE	08/11/2010 0	7/12/2010 INCLUS	
attribué à : (С.1) ввем			
	11182 NOU BÉNIN		
(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
MONDIAL	646B1	LND12E20Q520	MADASS 125
(E) Numéro d'Identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'éfait membre d'immatriculation (en kg)
WSF646B100000357	300	300	
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Polds à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
105	100	L3e	MTL
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
	SOLO	e1*2002/24*0279*03	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Pulssance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Pulssance administrative nationale
119.7	6	ES	1
(Q) Rapport pulssance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
0.06	2	0.100 000000 00000000000000000000000000	82
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1) 4200	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale 97/24*2006/120EUR03	(X.1) Date de visite technique
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques		Pour le ministre et par	délégation
(Z.1) VÉH. TRANSIT TEMPO	RAIRE - 08/12/2010 -	Le sous-directeur de l'a	
		20 2023 611000041 40 10	
			\propto
(Y1) à (Y6) Taxes (Y1) 71 € (Y2	9 €		7
(Y3) D € (Y4			ia Cuillauma
(Y5) 2.5 € (Y6		Ludo	ovic Guillaume







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Changer le titulaire (IMMAT. VO)

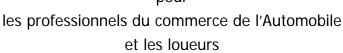
Présentation

Changer le titulaire est une opération qui permet à l'acteur de changer le titulaire d'un véhicule.

A l'issue de l'opération, selon le mode de paiement choisi, la demande de changement de titulaire est prise en compte :

- L'accusé d'enregistrement peut être remis au nouveau titulaire,
- la production du nouveau titre est lancée.







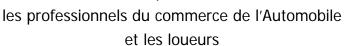
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Changer le titulaire (Série normale)



Sélectionner « IMMAT. VO » puis « Changer le titulaire ». Pour opérer un changement de titulaire, les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires afin d'identifier le véhicule : Numéro d'immatriculation Numéro de formule du CI si le dossier est un dossier SIV Date du CI si le dossier est un dossier FNI Identité du **Titulaire** du dernier ou acquéreur (issu d'une déclaration d'achat) • Numéro d'identification du véhicule Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



0	Indiquer le « Numéro d'immatriculation ».
2	Indiquer le « Numéro d'identification du véhicule ».
•	Indiquer le « Numéro de formule du CI » s'il s'agit d'un véhicule SIV ou la « Date du CI » s'il s'agit d'un véhicule FNI.
3	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes
4	Entrer l'« Identité du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) ». Renseigner les informations telles qu'elles se présentent sur le titre. Si une DA a été inscrite sur le dossier, l'identité de l'acquéreur est à renseigner.
6	Cliquer sur « Poursuivre ».

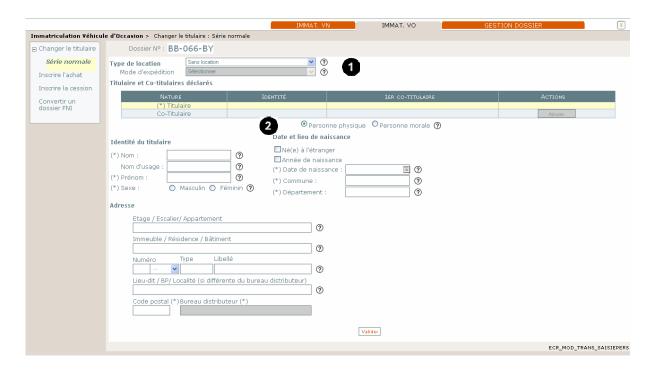




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Résultat de la recherche



	Choix de « Type de location »,
	Choix du « Mode d'expédition »
0	Pour voir la documentation sur la location, voir le chapitre
	«Location », dans le Guide utilisateur pour les professionnels du
	commerce de l'Automobile et les loueurs.
2	La page de saisie d'une personne physique s'ouvre par défaut.
	La ligne « Titulaire » du tableau « Titulaire et Co-titulaires
	déclarés » est surlignée en jaune pour indiquer que ce sont les
	informations du titulaire qui sont à renseigner.

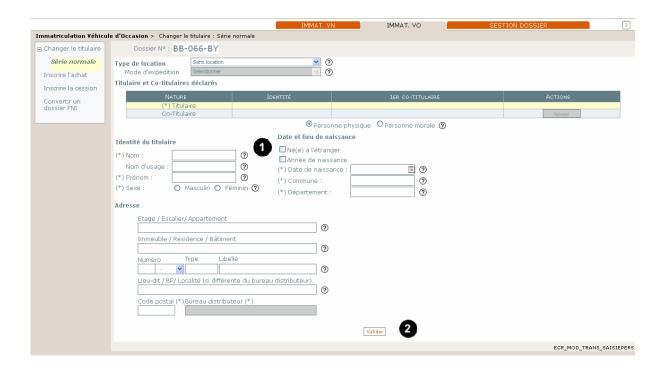




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identification du nouveau titulaire : cas personne physique



0	Indiquer l' « Identité du titulaire » (seul le « Nom d'usage » n'est pas obligatoire). Indiquer l' « Adresse » du nouveau titulaire (le SIV contrôle la corrélation entre le « Code postal » et le « Bureau
	distributeur» renseignés).
2	Cliquer sur « Valider » pour passer à l'étape suivante.
\$	On peut ajouter un « Co-titulaire » au dossier après avoir renseigné l'identité et l'adresse du nouveau titulaire du véhicule.

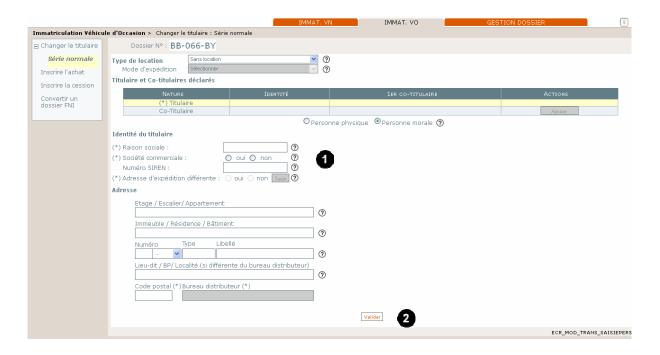




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identification du nouveau titulaire : cas personne morale



	Indiquer la « Raison sociale » du titulaire, si c'est une société commerciale le numéro de SIREN
0	Indiquer l'« Adresse » du nouveau titulaire (le SIV contrôle la
	corrélation entre le « Code postal » et le « Bureau distributeur » renseignés).
2	Cliquer sur « Valider » pour passer à l'étape suivante.
\$	On peut ajouter un « Co-titulaire » au dossier après avoir renseigné l'identité et l'adresse du nouveau titulaire du véhicule.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



	Choix de « Type de location »,
_	Choix du « Mode d'expédition »
0	Pour voir la documentation sur la location, voir le chapitre
	«Location », dans le Guide utilisateur pour les professionnels du
	commerce de l'Automobile et les loueurs.
2	Cliquer sur « Ajouter Co-Titulaire » pour en ajouter un.

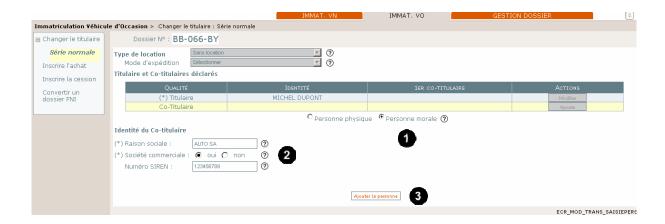




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter un co-titulaire : cas personne morale



	La ligne « Co-titulaire » est surlignée en jaune dans le tableau « Titulaire et Co-titulaires déclarés » pour indiquer que ce sont les informations du co-titulaire qui sont à renseigner.
0	Sélectionner « Personne morale ».
2	Renseigner les informations relatives au « Co-titulaire ».
€	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour ajouter le co-titulaire.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Ajouter un co-titulaire : cas personne physique



	La ligne « Co-titulaire » est surlignée en jaune dans le tableau « Titulaire et Co-titulaires déclarés » pour indiquer que ce sont les informations du co-titulaire qui sont à renseigner.
0	La page de saisie d'un co-titulaire « Personne physique » s'ouvre par défaut.
2	Renseigner les informations relatives au « Co-titulaire ».
6	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour ajouter le co-titulaire.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



	Loregue plusioure as titulaires cont attachés à un dessier. Il faut désigner
0	Lorsque plusieurs co-titulaires sont attachés à un dossier, il faut désigner dans le tableau celui qui a le statut de « 1 ^{er} Co-Titulaire » (par défaut le
	premier co-titulaire saisi est désigné comme le « 1 ^{er} Co-titulaire »).
REGLES DE GESTION	Seul le co-titulaire désigné comme « 1 ^{er} Co-Titulaire » apparaîtra sur le
	CI.
	Cliquer sur « Ajouter » pour ajouter un autre « Co-titulaire ».
	On peut modifier les données du « Titulaire » en cliquant sur
2	« Modifier ».
	On peut modifier les données du « Co-titulaire » en cliquant sur
	« Modifier ».
	On peut supprimer le « Co-titulaire » en cliquant sur « Supprimer ».
	On peut ajouter un autre « Co-titulaire » en cliquant sur « Ajouter ».
	participation and the second s
8	Cliquer sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

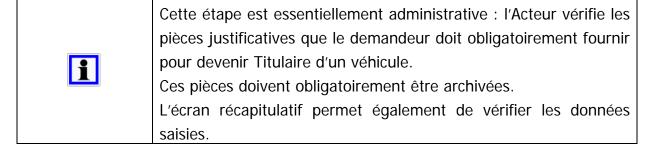




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

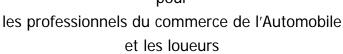
Vérifier les pièces justificatives





•	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera
	la responsabilité de l'Acteur.
	Confirmer que l'ancien titulaire a remis le précédent titre en
	cochant « Remise du titre » puis cliquer sur « Valider ».
	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles du titulaire » si le nouveau titulaire l'a cochée
2	dans le formulaire CERFA.
	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne
	morale.
• 2	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront
***	sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.

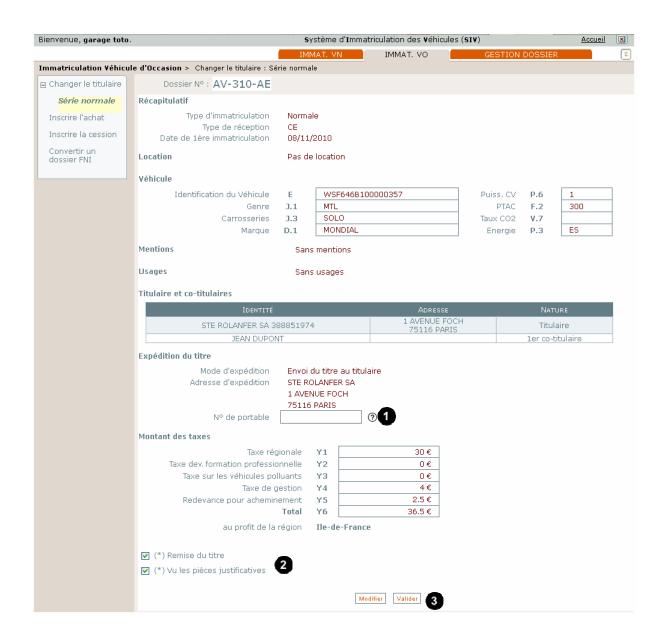






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



O

Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le nouveau titulaire).

Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

2	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » si le nouveau titulaire l'a cochée dans le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale.
•	Cliquer sur « Valider ».
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.
	Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se reporter au chapitre « <u>Certifications et paiements dans le SIV</u> ».



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Validation de l'opération



0	•	l'immatricul é valid ée »		un	message	indique	que
2	rstème istrement		de	« V i	isualiser	l'acc	cusé



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser l'accusé d'enregistrement du changement de titulaire



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Nº d'ordre: 10000086264

Accusé d'enregistrement Changement de titulaire

Eléments récapitulatifs du changement de titulaire :

Véhicule concerné

Numéro d'immatriculation : AV-310-AE

Numéro de série : WSF646B100000357

Date de 1êre Immatriculation : 08/11/2010

Identité du titulaire

Raison sociale : BONGOUT SARL Numéro SIREN : 111111183

Identité du nouveau titulaire

Raison sociale : STE ROLANFER S.A.

Numéro SIREN : 388851974

Date et heure de l'enregistrement du changement du titulaire

10/03/2011 à 15:57

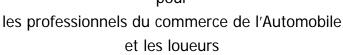
Taxes à payer pour le nouveau titulaire

Y1: 25,00 € Y4: 4,00 € Y2: 0,00 € Y5: 2,50 € Y3: 0,00 € Y6: 31,50 €

Rappel:

Ce document ne permet pas la circulation du véhicule





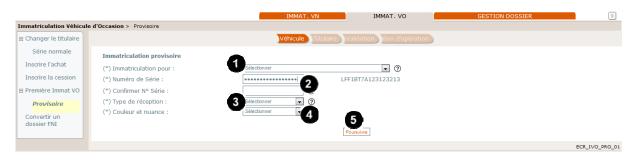


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Première immatriculation Véhicule d'Occasion - Série provisoire



Identifier le véhicule



Sélectionner dans la liste déroulante « immatriculation pour » un motif: « Véhicule d'occasion importé dont le dossier est incomplet » « Véhicule d'occasion sans numéro définitif destiné à O l'export» « Véhicule d'occasion étranger acheté un professionnel en France destiné à l'export » Véhicule d'occasion importé dont le dossier est incomplet Véhicule d'occasion importé dont le dossier est incomplet Véhicule d'occasion sans numéro définitif destiné à l'export Véhicule d'occasion étranger acheté à un professionnel en France destiné à l'export





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

2	Renseigner puis confirmer le « Numéro de série ».
8	Sélectionner le « Type de réception ».
4	Préciser la « Couleur et nuance ».
6	Cliquer sur « Poursuivre ».

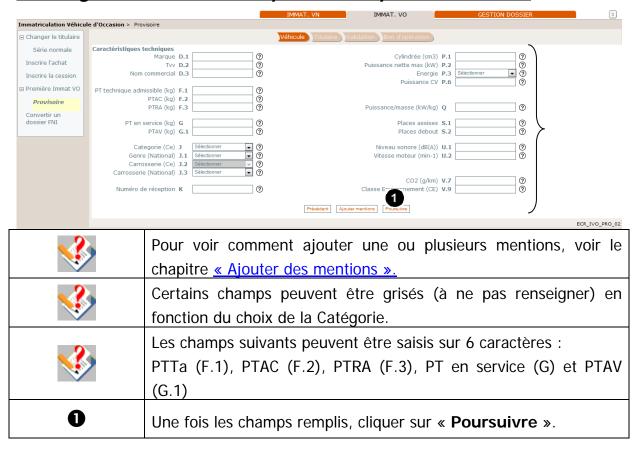




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Renseigner les caractéristiques techniques du véhicule





pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Poursuivre le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation de véhicule neuf en série provisoire (pour plus de précisions, se reporter au scénario « Immatriculer un véhicule neuf en série provisoire et réception communautaire ») :

- Déclaration du Titulaire,
- Récapitulation des données,
- Vérification des pièces justificatives.

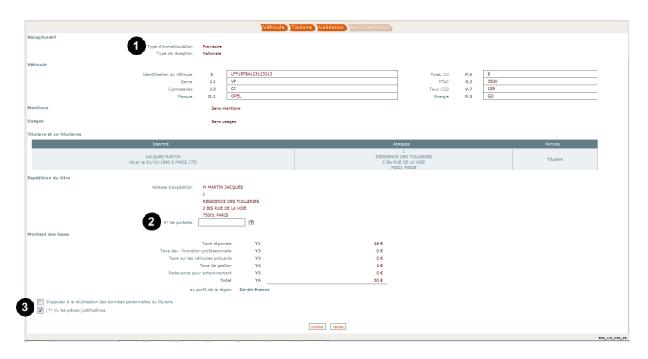




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

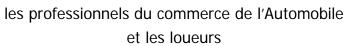
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	II est précisé qu'il s'agit d'un type d'immatriculation « Provisoire »
9	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire).
	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
€	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée dans le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	morale .
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.

Terminer le scénario



Il reste l'étape de paiement :

- Etape paiement (voir le chapitre « <u>Certifications et paiements</u> dans le <u>SIV</u> »),
- Impression du CPI,
- Mise en production du titre.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



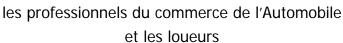
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Fin de l'opération : production d'un numéro SIV









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI





Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Location

Généralités sur la location

La location est possible sur des véhicules neufs, ainsi que sur des véhicules d'occasion.

Les options de location dans SIV sont donc accessibles à travers l'immatriculation des véhicules neufs et l'immatriculation des véhicules d'occasion. On distingue quatre types de location dans le SIV :

- Location courte durée (LCD),
- Location longue durée (LLD),
- •Location longue durée dont le locataire est une société de location courte durée (LCL),
- Location crédit bail (LCB).

Ces deux derniers types de location sont des sous-parties de la location longue durée.

Location courte durée (LCD)

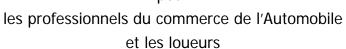
Présentation

Du point de vue de l'immatriculation, la location courte durée (LCD) associe un véhicule au titulaire du Certificat d'Immatriculation (CI).

Le Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI) autorise la circulation du véhicule pendant huit mois dans le cas des véhicules destinés à la location courte durée.

Au moment de l'immatriculation du véhicule neuf, la société de







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

location (le titulaire) peut demander à ce que le titre soit expédié à son adresse ou que le retrait du titre se fasse directement à l'imprimerie nationale.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

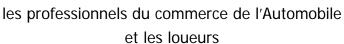
Sélection de l'action



O

Sélectionner le lien IMMAT. VN en série normale.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



	Pour plus de précisions sur l'ajout d'un usage, voir le chapitre « Immatriculer un véhicule avec un usage ».
0	Saisir les « Caractéristiques techniques générales » du véhicule : • « Numéro de série », • « Confirmer N° de série », • « Type de réception », • « Numéro CNIT », • « Marque », • « Type, Variante, Version », • « Numéro de réception », • « Couleur et nuance ».
2	Cliquer sur le bouton « Poursuivre » pour prendre en compte la saisie des champs du formulaire affiché





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

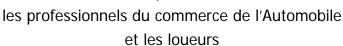
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Caractéristiques techniques du véhicule



0	Cliquer sur « Poursuivre » pour passer à l'étape de saisie des informations concernant le Titulaire .
\$	L'ajout des mentions est traité dans un chapitre à part (se reporter au chapitre « Ajouter des mentions spécifiques »).

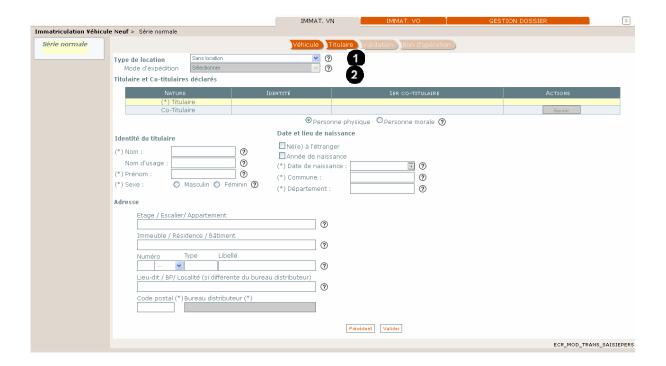






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Type de location et mode d'expédition par défaut



0	Choix du « Type de location » : par défaut le système propose « Sans location ».
2	Choix du « Mode d'expédition » : par défaut grisé.



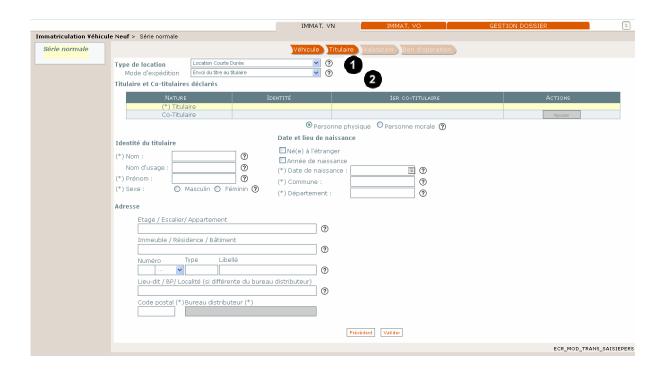
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Choix du type de location (location courte durée) et du mode d'expédition



0	Sélectionner dans « Type de location » le type de location dans le menu déroulant. Dans notre exemple : « Location courte
	durée ».
2	 Sélectionner le « Mode d'expédition » du titre : Retrait de titre à l'imprimerie nationale (la redevance pour l'acheminement du certificat d'immatriculation est alors nulle) Envoi du titre au titulaire
	Dans notre exemple : « Envoi au titulaire».

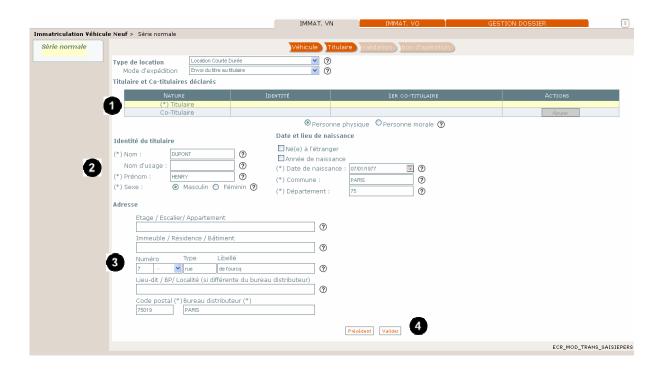




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Identité et adresse du titulaire



₹	Le Titulaire peut être une « Personne physique » ou une « Personne morale ».
•	Par défaut le système propose de saisir les informations relatives au titulaire (Cf. la qualité « Titulaire » surlignée en jaune dans le tableau). La page de saisie d'une personne physique s'ouvre par défaut. Cocher la case « Personne physique » ou « Personne morale » selon que le titulaire est une personne physique ou morale (dans notre exemple : « Personne physique »).
28	Indiquer l' « Identité du titulaire » (seul le Nom d'usage n'est pas obligatoire). Indiquer l' « Adresse » du titulaire (le SIV contrôle la corrélation entre le « Code postal » et le « Bureau distributeur » renseignés). Dans le cas d'une « Société commerciale » (personne morale),





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

indiquer si l'adresse d'expédition du titre est différente de celle du titulaire (envoi du titre à l'adresse d'un des établissements du Siège et non à l'adresse du Siège) : utiliser pour cela le champ « Adresse d'expédition différente » (à « Oui » ou à « Non »). Cliquer sur «Valider » pour passer à l'étape suivante.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



0	Le « Titulaire » apparaît dans un tableau récapitulatif. Il est possible de le modifier en cliquant sur « Modifier »
2	Il est possible d'ajouter un « Co-titulaire » en cliquant sur « Ajouter».
6	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques techniques).
4	Cliquer sur « Suivan t» pour continuer l'action.

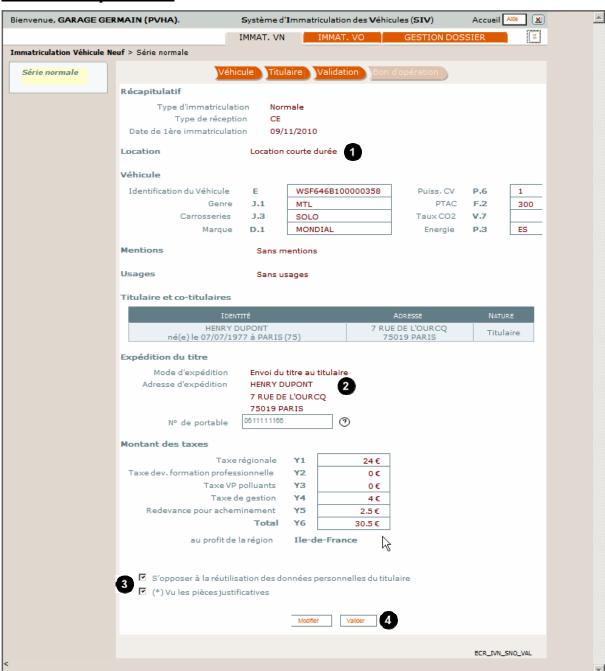




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif





Il est précisé qu'il s'agit d'une « Location Courte Durée » et que le mode d'expédition du titre est « Envoi du titre au titulaire ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée dans le
	formulaire CERFA.
8	le champ « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne
	morale.
	Puis cocher la case « Vu les pièces justificatives ».
4	Cliquer sur le bouton « Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet de renseigner le numéro
\$	de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire).
	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat
	d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » engagera la
	responsabilité de l'Acteur.
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
2	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront
**	sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

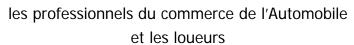
Opération de paiement





Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se reporter au chapitre <u>« Certifications et paiements dans le SIV »</u> pour voir la documentation en fonction du mode de paiement utilisé.







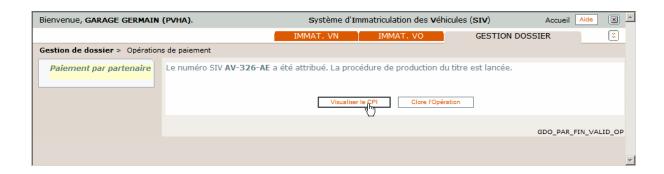
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en série normale et réception communautaire :

- Opération de paiement,
- Visualiser le CPI,
- Mise en production du titre.







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser le CPI

Ministère de l'Intérie			Numéro d'ordre du certificat 10000056638
Certificat Pi	rovisoire d'Imma	itriculation	
	e de validité, la circulation du atriculation (Article R.322-3 d	ı véhicule sur le territoire natio lu code de la route).	nal dans l'attente, le cas
(A) Numero	(I)Date du CPI		Immatriculation
d'immatriculation	09/11/201	0 09/11	/2010
AV-326-AE			
(H) PERIODE DE VALIDITE	du	au 3/07/2011 INCLUS	
attribué à : (C.1) DUPOR	9T		
	Y DE L'OURCQ PARIS		
D.1) Marque	(D.2) Type varianle version	(D.2.1) Code national didentification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
MONDIAL E) Numéro d'identification du éhicule	646B1 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	LND 12 E 2 0 0 5 2 0 (F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	MADASS 125 (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en servio den koj
WSF646B10000358 G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif l'attetage (en kg)	300 (G.1) Polds à vide national	390 (J) Calégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
105	100	L3e	MTL
J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
P.1) Cylindrée (en cm3)	\$ 0 L 0 (P.2) Pulssance nette maximale (en kW)	e 1 * 2 0 0 2 / 2 4 * 0 2 7 9 * 0 3 (P.3) Type de carburant	(P.6) Pulssance administrative nationale
119.7	6	ES	1
Q) Rapport pulssance/masse en W/kg (uniquement pour les notocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en di (A))
0.06	5 ,,		82
J.2) Vitesse moteur (en mn-1) 4200	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale 97/24*2006/120EUR03	(X.1) Date de visite technique
Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques		Pour le minietre et par	dálásation
		Le sous-directeur de l'a	
			~
			Ø
Y1) ā (Y6) Taxes			
	9 €		
		Ludo	vic Guillaume



Le CPI est valable 8 mois à partir de la date d'immatriculation.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Location longue durée

<u>Généralités</u>

Du point de vue de l'immatriculation, la location longue durée (LLD) associe un véhicule au titulaire du Certificat d'Immatriculation (CI), ainsi qu'à un locataire.

Si le loueur est différent du titulaire du CI, il faudra de plus renseigner l'identité du loueur (Cas Crédit Bail).

Enfin, on parlera de Location Courte Longue (LCL) si le locataire est une société de location courte durée.

Le Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI) autorise la circulation du véhicule pendant un mois dans le cas des véhicules destinés à la location longue durée (huit mois dans le cas des véhicules destinés à la location longue durée à une société de location de courte durée).

Au moment de l'immatriculation du véhicule neuf, la société de location a le choix de faire expédier le titre à l'adresse de l'une des personnes associées au dossier (titulaire, locataire, voire même loueur en cas de LCB) ou d'en faire faire le retrait directement à l'imprimerie nationale (Cf. mode d'expédition du titre).

Location longue durée (LLD)

Présentation

Dans ce cas, l'immatriculation associe un véhicule au titulaire du Certificat d'Immatriculation (CI), ainsi qu'à un locataire.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

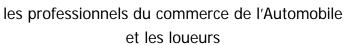
Sélection de l'action



0

Sélectionner le lien IMMAT. VN.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



	Pour plus de précisions sur l'ajout d'un usage, voir le chapitre « Immatriculer un véhicule avec un usage ».
•	Saisir les « Caractéristiques techniques générales » du véhicule : • « Numéro de série », • « Confirmer N° de série », • « Type de réception », • « Numéro CNIT », • « Marque », • « Type, Variante, Version », • « Numéro de réception », • « Couleur et nuance ».
2	Cliquer sur le bouton « Poursuivre » permet prendre en compte la saisie des champs du formulaire affiché.



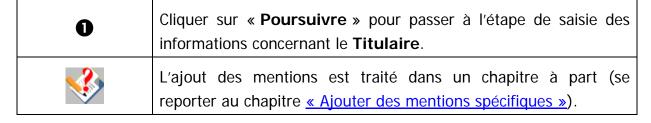


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

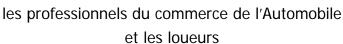
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Caractéristiques techniques du véhicule





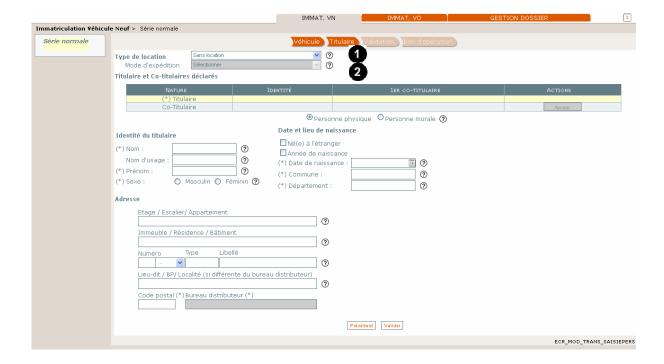






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Type de location et mode d'expédition par défaut



0	Choix du « Type de location » : par défaut le système propose « Sans location ».
0	Choix du « Mode d'expédition » : par défaut grisé.

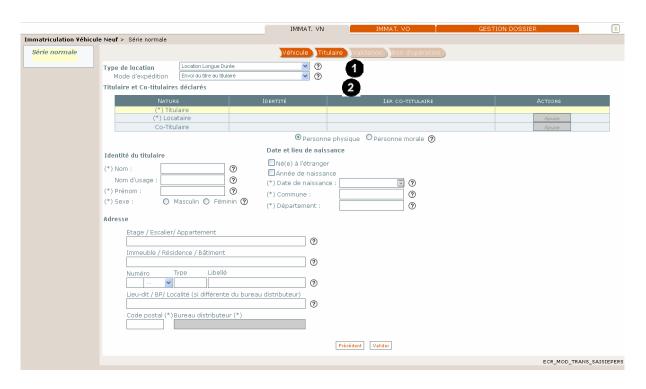


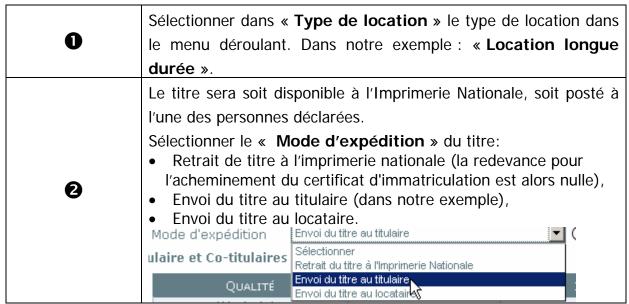


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

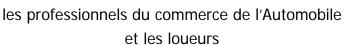
SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

<u>Choix du type de location (location longue durée) et du mode</u> <u>d'expédition</u>





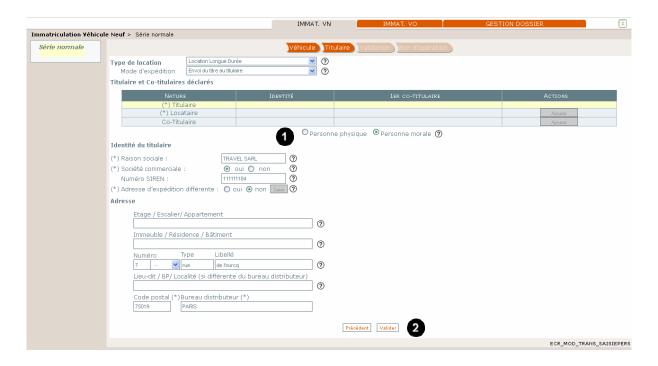






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identité et adresse du titulaire



3	Le Titulaire peut être une Personne physique ou une Personne morale .
	Par défaut le système propose de saisir les informations relatives au titulaire (Cf. la qualité « Titulaire » surlignée en jaune dans le tableau).
	La page de saisie d'une personne physique s'ouvre par défaut. Cocher la case « Personne physique » ou
0	« Personne morale » selon que le titulaire est une personne physique ou morale (dans notre exemple : « Personne
	morale »).
	Indiquer l'« Identité du titulaire ». Indiquer l'« Adresse » du titulaire (le SIV contrôle la corrélation
	entre le « Code postal » et le « Bureau distributeur » renseignés).
	Dans le cas d'une « Société commerciale » (personne morale),



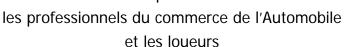


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	indiquer si l'adresse d'expédition du titre est différente de celle du
	titulaire (envoi du titre à l'adresse d'un des établissements du
	Siège et non à l'adresse du Siège) : utiliser pour cela le champ
	« Adresse d'expédition différente » (à « Oui » ou à « Non »).
2	Cliquer sur le bouton « Valider ».

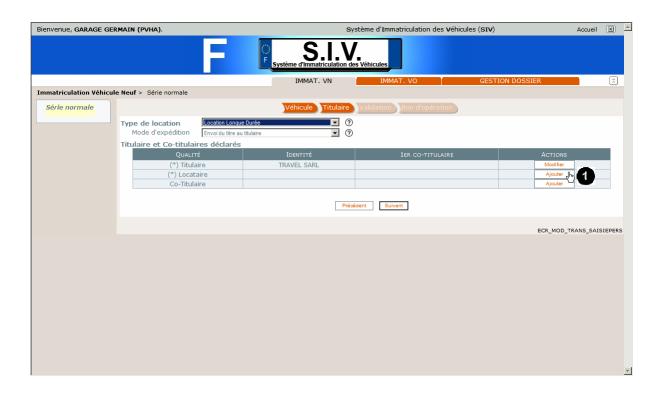






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter un locataire



On ne peut ajouter un locataire au dossier qu'après avoir renseigné l'identité et l'adresse du **Titulaire** du dossier.

On peut modifier les données du « **Titulaire** » en cliquant sur



On peut modifier les données du « **Titulaire** » en cliquant sur « **Modifier** ».

Il est également possible de changer le type de location et le mode d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à jour en conséquence).



Cliquer sur « **Ajouter**» pour ajouter un « **Locataire** ».



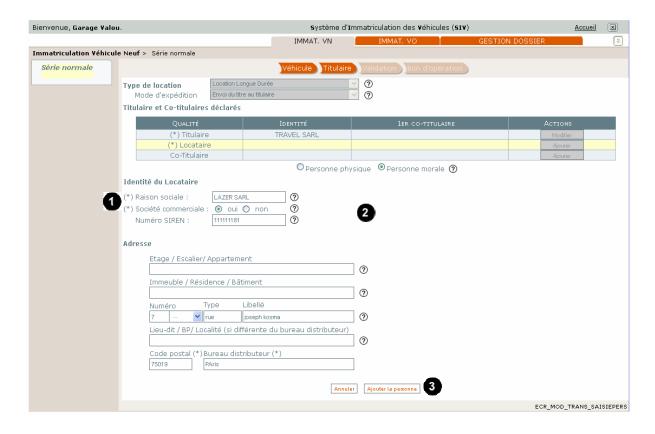
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

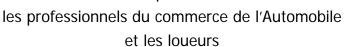
et les loueurs

Identité et adresse du locataire



	Dans le tableau « Titulaire et co-titulaire déclarés », la ligne du « Locataire » est surlignée en jaune.
	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale », cliquer sur le bouton correspondant.
0	Dans le cas d'une « Société commerciale », cocher : « Oui ». Si le locataire est une société commerciale, le SIREN est obligatoire.
2	Renseigner l'«Identité du locataire » : « Raison sociale » (si « Société commerciale » : « Numéro SIREN ») et « Adresse ».
6	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



0	Le « Titulaire » apparaît toujours dans le tableau récapitulatif. Il est possible de le modifier en cliquant sur « Modifier ».
2	Le « Locataire » apparaît également dans le tableau récapitulatif. Il est possible de le supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou le modifier en cliquant sur le bouton « Modifier ».
€	Il est possible d'ajouter un « Co-titulaire » en ajoutant une nouvelle identité (cliquer sur « Ajouter » sur la ligne « Co-Titulaire » du tableau).
4	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques techniques). Cliquer sur « Suivant » pour continuer l'action en cours (c'est-à-dire que seuls le titulaire et le locataire apparaissant dans le tableau seront conservés dans le dossier).

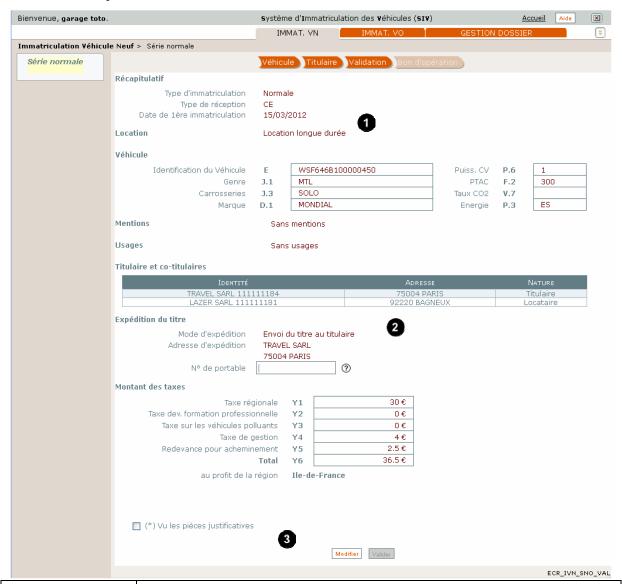




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

<u>Ecran récapitulatif</u>



L'écran récapitulatif rappelle plusieurs informations spécifiques à ce scénario :



- Il s'agit d'une location longue durée,
- Un Titulaire et un Locataire ont été déclarés,
- L'adresse d'expédition est celle du titulaire puisque le titre doit être envoyé au titulaire (mode d'expédition : « Envoi au titulaire »).





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » et « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du locataire » si le titulaire et le locataire l'ont cochée sur le formulaire. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale.
6	Cocher « Vu les pièces justificatives » puis cliquer sur « Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (dans notre exemple le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
\$	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
3	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

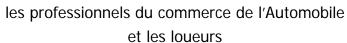
Opération de paiement





Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se reporter au chapitre « Certifications et paiements dans le SIV » pour voir la documentation en fonction du mode de paiement utilisé.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en série normale et réception communautaire :

- Opération de paiement,
- Visualiser le CPI,
- Mise en production du titre.



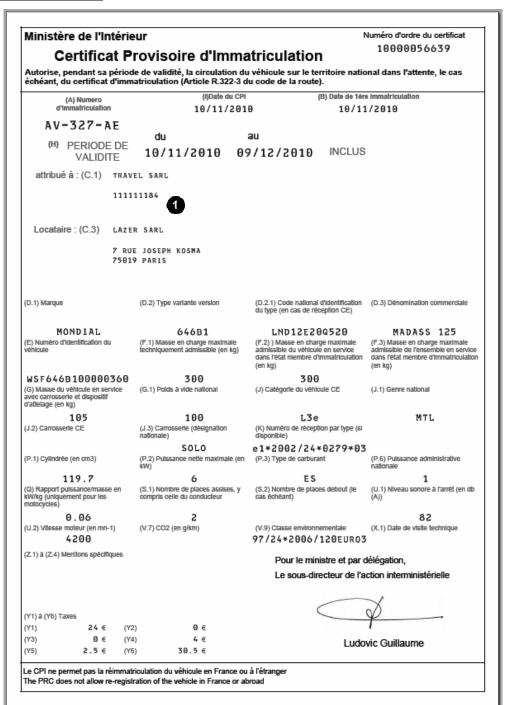




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

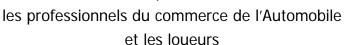
Visualiser le CPI



0

Le titulaire et le locataire apparaissent sur le titre. Le CPI est valable un mois à partir de la date d'immatriculation..







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Location crédit bail (LCB)

Présentation

Dans ce cas, l'immatriculation associe un véhicule au titulaire du Certificat d'Immatriculation (CI), à un **Locataire** et à un **Loueur**.

Il faut renseigner les identités :

- du titulaire qui est la société de financement,
- du loueur qui est la société de location ayant mis le véhicule à disposition,
- du locataire ayant pris le véhicule en location.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

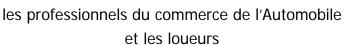
Sélection de l'action



0

Sélectionner le lien IMMAT. VN.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



	Pour plus de précisions sur l'ajout d'un usage, voir le chapitre « Immatriculer un véhicule avec un usage ».
0	Saisir les « Caractéristiques techniques générales » du véhicule : • « Numéro de série », • « Confirmer N° de série », • « Type de réception », • « Numéro CNIT », • « Marque », • « Type, Variante, Version », • « Numéro de réception », • « Couleur et nuance ».
2	Cliquer sur le bouton « Poursuivre » permet prendre en compte la saisie des champs du formulaire affiché.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

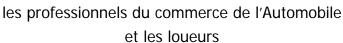
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Caractéristiques techniques du véhicule



0	Cliquer sur « Poursuivre » pour passer à l'étape de saisie des informations concernant le Titulaire .
\$	L'ajout des mentions est traité dans un chapitre à part (se reporter au chapitre « Ajouter des mentions spécifiques »).

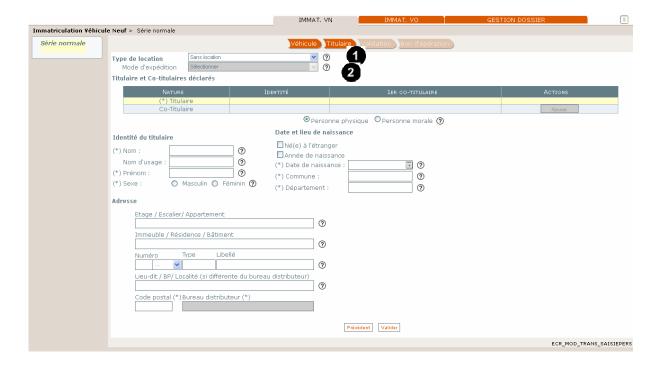






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Type de location et mode d'expédition par défaut



0	Choix du « Type de location » : par défaut le système propose « Sans location ».
0	Choix du « Mode d'expédition » : par défaut grisé.

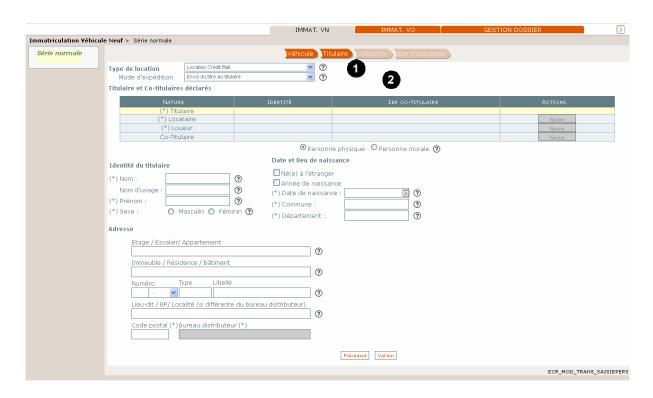


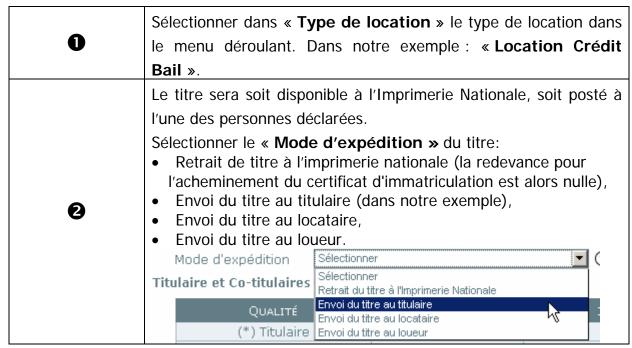


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

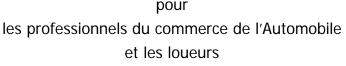
SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

<u>Choix du type de location (Location Crédit Bail) et du mode</u> <u>d'expédition</u>





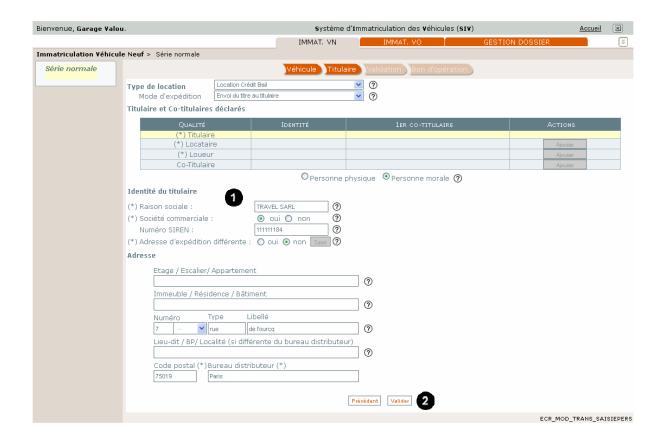






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identité et adresse du titulaire



\$	Le Titulaire peut être une Personne physique ou une Personne morale .
	Par défaut le système propose de saisir les informations relatives au titulaire (Cf. la qualité « Titulaire » surlignée en jaune dans le tableau).
0	La page de saisie d'une personne physique s'ouvre par défaut. Cocher la case « Personne physique » ou « Personne morale » selon que le titulaire est une personne
	physique ou morale (dans notre exemple: « Personne morale »).
	Indiquer l'« Identité du titulaire ». Indiquer l'« Adresse » du titulaire (le SIV contrôle la corrélation



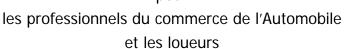


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	entre le « Code postal » et le « Bureau distributeur»
	renseignés). Dans le cas d'une « Société commerciale » (personne morale),
	indiquer si l'adresse d'expédition du titre est différente de celle du
	titulaire (envoi du titre à l'adresse d'un des établissements du
	Siège et non à l'adresse du Siège) : utiliser pour cela le champ
	« Adresse d'expédition différente » (à « Oui » ou à « Non »).
2	Cliquer sur le bouton « Valider ».







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter un locataire



On ne peut ajouter un locataire au dossier qu'après avoir renseigné l'identité et l'adresse du **Titulaire** du dossier.



On peut modifier les données du « **Titulaire** » en cliquant sur « **Modifier** ».

Il est également possible de changer le type de location et le mode d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à jour en conséquence).



Cliquer sur « **Ajouter**» pour ajouter un « **Locataire** ».



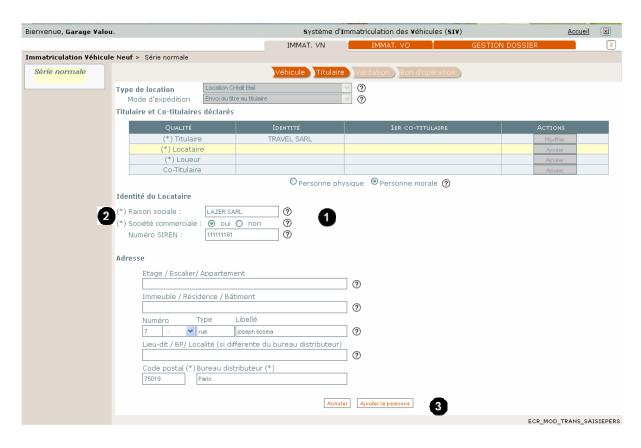
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

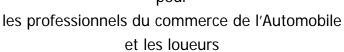
et les loueurs

Identité et adresse du locataire



	Dans le tableau « Titulaire et co-titulaire déclarés », la ligne du « Locataire » est surlignée en jaune.
	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale », cliquer sur le bouton correspondant.
0	Dans le cas d'une « Société commerciale », cocher : « Oui ». Si le locataire est une société commerciale, le SIREN est obligatoire.
9	Renseigner l'«Identité du locataire » : « Raison sociale » (si « Société commerciale » : « Numéro SIREN ») et « Adresse ».
6	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie.

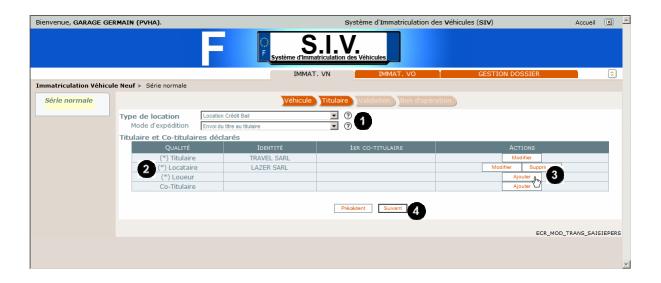






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter un loueur



	Le « Titulaire » apparaît toujours dans le tableau récapitulatif. Il est
	possible de le modifier en cliquant sur « Modifier ».
0	Il est également possible de changer le type de location et le mode
	d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à
	jour en conséquence).
	Le « Locataire » apparaît également dans le tableau récapitulatif. Il est
2	possible de le supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou de le modifier
	en cliquant sur le bouton « Modifier ».
8	
•	Cliquer sur « Ajouter » pour ajouter un « Loueur ».
	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques
	techniques).
4	Tant qu'un Loueur n'a pas été saisi, l'activation du bouton « Suivant »
	affichera l'écran de saisie des informations relatives au Loueur (une LCB
	ne peut pas être enregistrée sans Loueur).



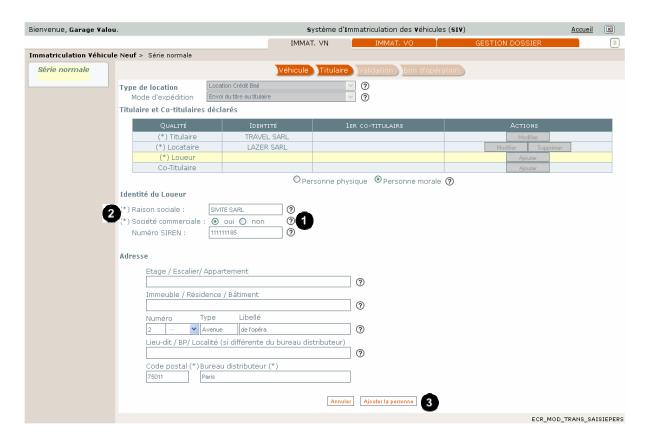
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

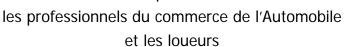
et les loueurs

Identité et adresse du loueur



	Dans le tableau « Titulaire et co-titulaire déclarés » , la ligne du « Loueur » est surlignée en jaune.	
	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale », cliquer sur le bouton correspondant	
0	Dans le cas d'une « Société commerciale », cocher : « Oui » ou « Non ». Si le loueur est une société commerciale, le SIREN est obligatoire.	
2	Renseigner l'«Identité du locataire » : « Raison sociale » (si « Société commerciale » : « Numéro SIREN ») et « Adresse ».	
6	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie.	

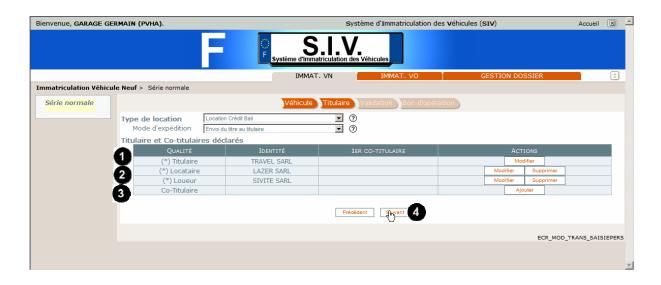






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



	Le « Titulaire » apparaît toujours dans le tableau récapitulatif. Il est possible de le modifier en cliquant sur « Modifier ».
0	Il est également possible de changer le type de location et le mode
	d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à
	jour en conséquence).
	Le « Locataire » ajouté apparaît toujours dans le tableau récapitulatif. Il
2	est possible de le supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou de le
	modifier en cliquant sur le bouton « Modifier ».
	Le « Loueur » apparaît également dans le tableau récapitulatif. Il est
8	possible de le supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou de le modifier
	en cliquant sur le bouton « Modifier ».
\$	•
	Il est possible d'ajouter un « Co-titulaire » en ajoutant une nouvelle
	identité (cliquer sur « Ajouter » sur la ligne « Co-Titulaire » du tableau).
	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques
	techniques).
4	Cliquer sur « Suivant » pour continuer l'action en cours (c'est-à-dire que
	seuls le-titulaire, le locataire et le loueur apparaissant dans le tableau
	seront conservés dans le dossier).

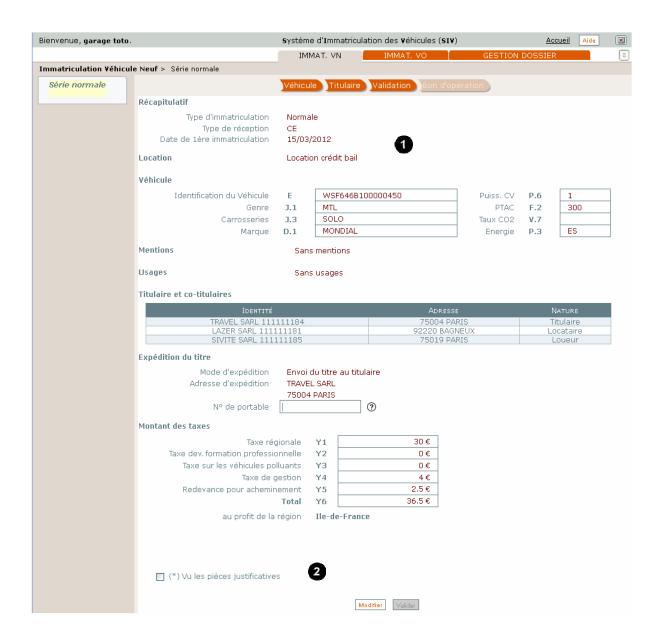




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



L'écran récapitulatif rappelle plusieurs informations spécifiques à ce scénario :

- Il s'agit d'une location crédit bail,
- Un Titulaire, un Locataire et un loueur ont été déclarés,





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	 L'adresse d'expédition est celle du titulaire puisque le titre doit être envoyé au titulaire (mode
	d'expédition : « Envoi au titulaire »).
	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles du titulaire » ,« S'opposer à la réutilisation
	des données personnelles du locataire » et « S'opposer à
	la réutilisation des données personnelles du loueur » si le
i	titulaire , le locataire et le loueur l'ont cochée sur le formulaire
	CERFA.
	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données
	personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne
	morale .
	Cocher « Vu les pièces justificatives » puis cliquer sur
•	« Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet de renseigner le numéro
	de portable de la personne destinataire du titre (dans notre
	exemple le titulaire).
	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat
	d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » engagera la
	responsabilité de l'Acteur.
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront
	sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.
	Jack ogal doos on majasodios dans los bases de donnees da siv.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

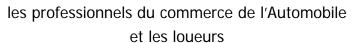
Opération de paiement





Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se reporter au chapitre « Certifications et paiements dans le SIV » pour voir la documentation en fonction du mode de paiement utilisé.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en série normale et réception communautaire :

- Opération de paiement,
- Visualiser le CPI,
- Mise en production du titre.



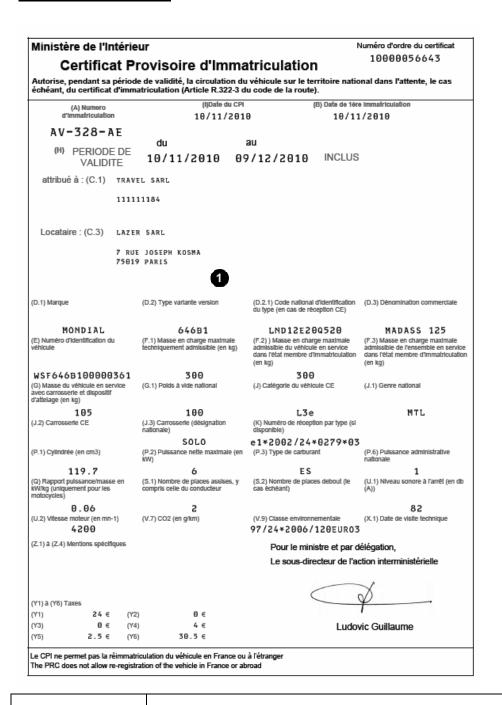




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

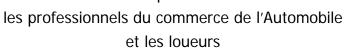
Visualiser le CPI





Le titulaire et le locataire apparaissent sur le titre. Le CPI est valable un mois à partir de la date d'immatriculation.







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Location longue durée à une société de location de courte durée (LCL)

Présentation

Il s'agit d'une location longue durée pour laquelle le locataire est une société de location de courte durée.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

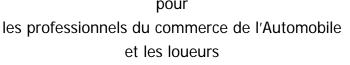
Sélection de l'action



0

Sélectionner le lien IMMAT. VN.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



	Pour plus de précisions sur l'ajout d'un usage, voir le chapitre « Immatriculer un véhicule avec un usage ».
0	Saisir les « Caractéristiques techniques générales » du véhicule : • « Numéro de série », • « Confirmer N° de série », • « Type de réception », • « Numéro CNIT », • « Marque », • « Type, Variante, Version », • « Numéro de réception », • « Couleur et nuance ».
2	Cliquer sur le bouton « Poursuivre » permet prendre en compte la saisie des champs du formulaire affiché.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

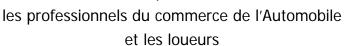
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Caractéristiques techniques du véhicule



0	Cliquer sur « Poursuivre » pour passer à l'étape de saisie des informations concernant le Titulaire .
\$	L'ajout des mentions est traité dans un chapitre à part (se reporter au chapitre « Ajouter des mentions spécifiques »).

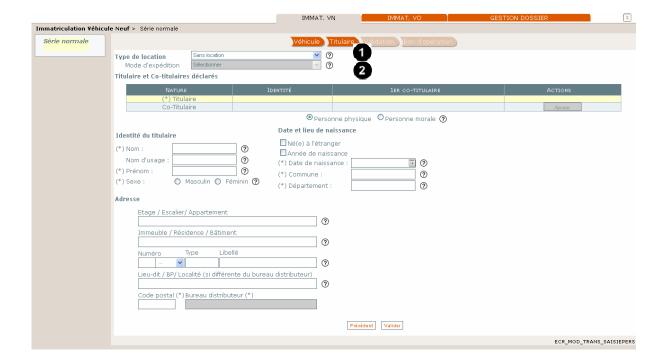






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Type de location et mode d'expédition par défaut



0	Choix du « Type de location » : par défaut le système propose « Sans location ».
0	Choix du « Mode d'expédition » : par défaut grisé.

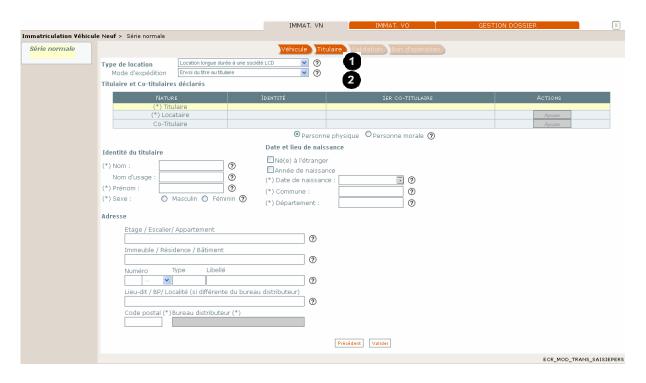


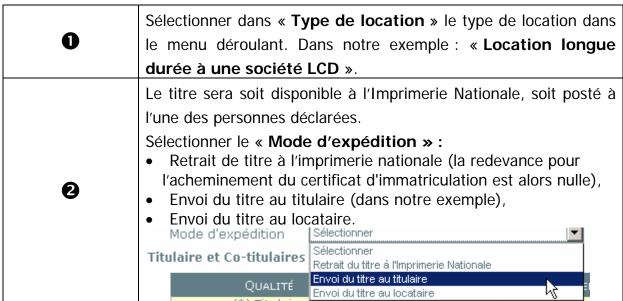


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Choix du type de location (Location longue durée à une société LCD ») et du mode d'expédition





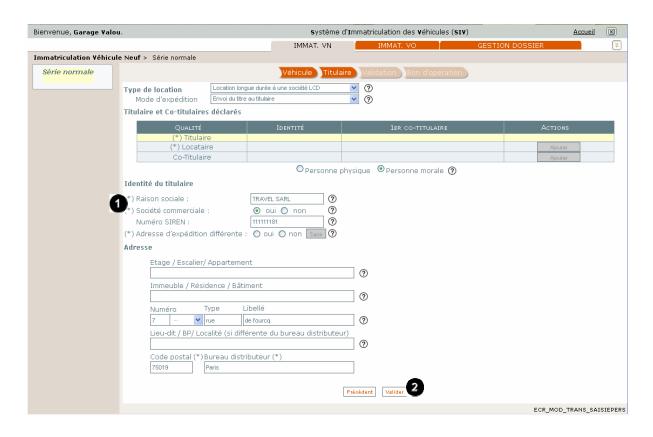




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identité et adresse du titulaire



\$	Le Titulaire peut être une Personne physique ou une Personne morale .
	Par défaut le système propose de saisir les informations relatives au titulaire (Cf. la qualité « Titulaire » surlignée en jaune dans le tableau).
0	La page de saisie d'une personne physique s'ouvre par défaut. Cocher la case « Personne physique » ou « Personne morale » selon que le titulaire est une personne
	physique ou morale (dans notre exemple : « Personne morale »). Indiquer l'« Identité du titulaire ».
	Indiquer l'« Adresse » du titulaire (le SIV contrôle la corrélation entre le « Code postal » et le « Bureau distributeur » renseignés).



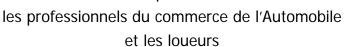


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA -	Version	du SIV	4.2
---------------	---------------------------	--------	-----

	Dans le cas d'une « Société commerciale » (personne morale),
	indiquer si l'adresse d'expédition du titre est différente de celle du
	titulaire (envoi du titre à l'adresse d'un des établissements du
	Siège et non à l'adresse du Siège) : utiliser pour cela le champ
	« Adresse d'expédition différente » (à « Oui » ou à « Non »).
2	Cliquer sur le bouton « Valider ».







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Ajouter un locataire



On ne peut ajouter un locataire au dossier qu'après avoir renseigné l'identité et l'adresse du **Titulaire** du dossier.



On peut modifier les données du « **Titulaire** » en cliquant sur « **Modifier** ».

Il est également possible de changer le type de location et le mode d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à jour en conséquence).



Cliquer sur « Ajouter» pour ajouter un « Locataire ».

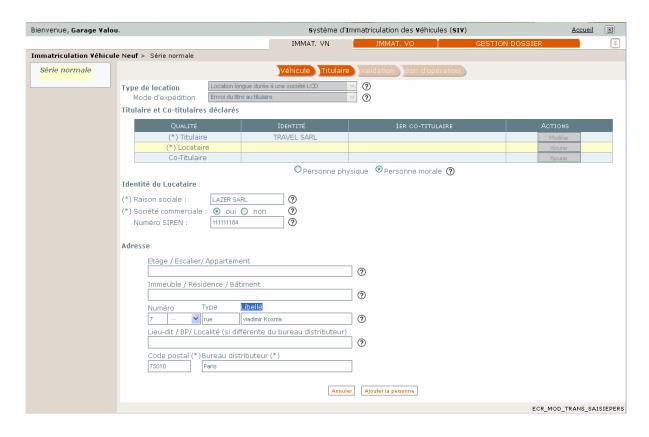




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identité et adresse du locataire



\$	Dans le tableau « Titulaire et co-titulaire déclarés », la ligne du « Locataire » est surlignée en jaune.
STOP	Dans le cas d'une location longue durée à une société LCD , le locataire doit obligatoirement être une société commerciale.
\$	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale », cliquer sur le bouton correspondant.
0	Dans le cas d'une « Société commerciale », cocher : « Oui ». Si le locataire est une société commerciale, le SIREN est obligatoire. Indiquer si l'adresse d'expédition du titre est différente de celle du locataire : champ « Adresse d'expédition différente » à « Oui » ou à « Non ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

2	Renseigner l'«Identité du locataire » : « Raison sociale » « Société commerciale » : « Numéro SIREN ») et « Adresse ».	(si
6	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie.	



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

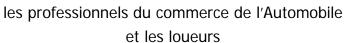
et les loueurs

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



	Le « Titulaire » apparaît toujours dans le tableau récapitulatif. Il est
0	possible de le modifier en cliquant sur « Modifier ».
	Il est également possible de changer le type de location et le mode d'expédition (la liste des personnes rattachées au dossier est alors mise à
	jour en conséquence).
	Le « Locataire » apparaît également dans le tableau récapitulatif. Il est
2	possible de le supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou de le modifier
	en cliquant sur le bouton « Modifier ».
	Il est possible d'ajouter un « Co-titulaire » en ajoutant une nouvelle
9	identité (cliquer sur « Ajouter » sur la ligne « Co-Titulaire » du tableau).
	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière (caractéristiques
	techniques).
4	Cliquer sur « Suivant » pour continuer l'action en cours (c'est-à-dire que
	seuls le-titulaire et le locataire apparaissant dans le tableau seront
	conservés dans le dossier).

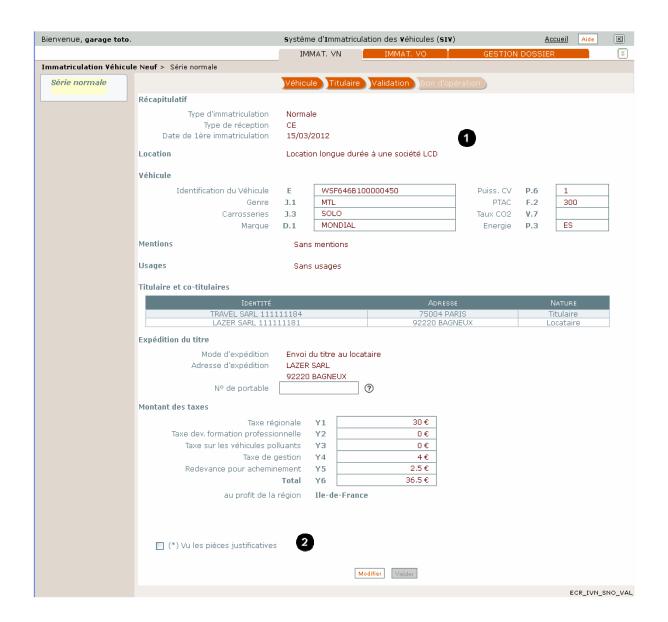






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



L'écran récapitulatif rappelle plusieurs informations spécifiques à ce scénario :



- Il s'agit d'une Location longue durée à une société LCD;
- Un Titulaire et un Locataire ont été déclarés,
- L'adresse d'expédition est celle du titulaire puisque le titre doit être envoyé au titulaire (mode d'expédition : « Envoi au titulaire »).



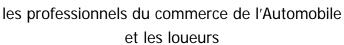


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée sur le formulaire CERFA. (le locataire étant obligatoirement dans ce cas une personne morale, l'opposition à la réutilisation des données personnelles du locataire n'est pas disponible dans ce cas.) le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale.
2	Cocher « Vu les pièces justificatives » puis cliquer sur « Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (dans notre exemple le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
\$	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.

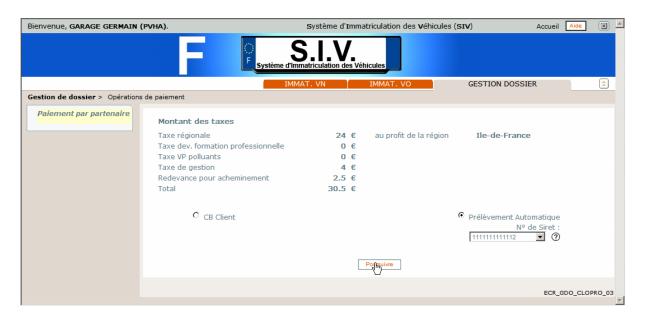






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

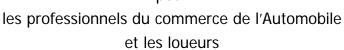
Opération de paiement





Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se reporter au chapitre <u>« Certifications et paiements dans le SIV »</u> pour voir la documentation en fonction du mode de paiement utilisé.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en série normale et réception communautaire :

- <u>Opération de paiement</u>
- Visualiser le CPI
- Mise en production du titre.





Guide utilisateurs

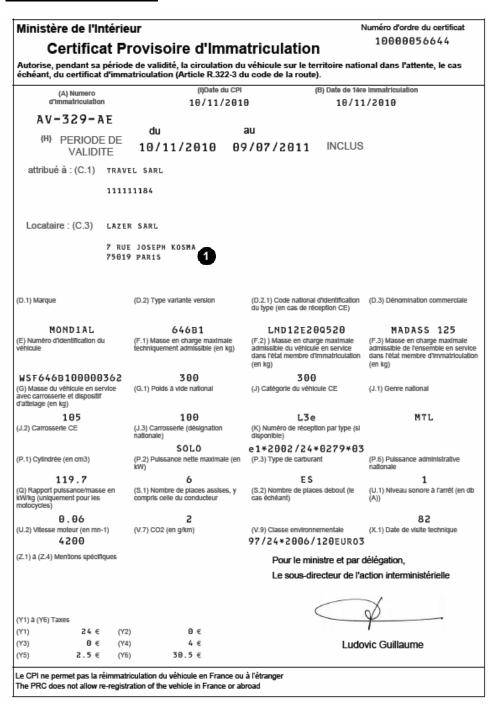
pour



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

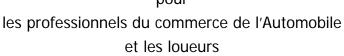
Visualiser le CPI



O

Le titulaire et le locataire apparaissent sur le CI. Le CPI est valable 8 mois à partir de la date d'immatriculation.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter des mentions spécifiques

Présentation

Lors de l'immatriculation d'un véhicule neuf, il est possible de renseigner des mentions spécifiques aux caractéristiques techniques du véhicule.

Cette opération s'insère dans les scénarios d'immatriculation susdécrits à l'endroit où est précisé le renvoi vers ce paragraphe.

Par formulaire web, le Système présente un formulaire de saisie où les mentions particulières liées aux caractéristiques techniques suivantes peuvent être ajoutées :

- Te exclusif
- Te possible
- Essieux posés en charg
- Places modulables de {0} a {1}
- Places médicales : {0} places
- Transport handicapé : {0} fauteuil(s) roulant(s)
- Gazogène +{0} Kg
- Gaz compr +{0} Kg
- Ralentiss. +{0} Kg
- Autre G1 poss : {0} Kg
- Autre F3 poss : {0} Kg

_

- Autre J1 poss. : {0}
- Autre J2 poss. : {0}
- Pl convoi 6Km/h maxi : {0} places
- Equip.accumulat. + {0} Kg
- Autre J3 poss. : {0}
- V max (remorque)

Ce chapitre présente l'immatriculation d'un véhicule neuf en série normale et réception communautaire et avec ajout de mentions.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Identifier le véhicule



	Pour voir la documentation sur l'ajout d'un usage, voir le chapitre générique « Immatriculer un véhicule avec un usage ».
0	Saisir les « Caractéristiques techniques générales » du véhicule : • « Numéro de série », • « Confirmer N° de série », • « Type de réception », • « Numéro CNIT », • « Marque », • « Type, Variante, Version », • « Numéro de réception », • « Couleur et nuance ».
2	Cliquer sur le bouton « Poursuivre » permet prendre en compte la saisie des champs du formulaire affiché.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

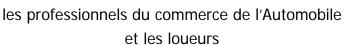
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Caractéristiques techniques du véhicule



\$	L'ajout des mentions se fait avant de cliquer sur « Poursuivre ».
0	Cliquer sur « Ajouter mentions ».







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajouter des mentions



O

Cliquer sur « **Sélectionner** » pour afficher la liste des mentions.

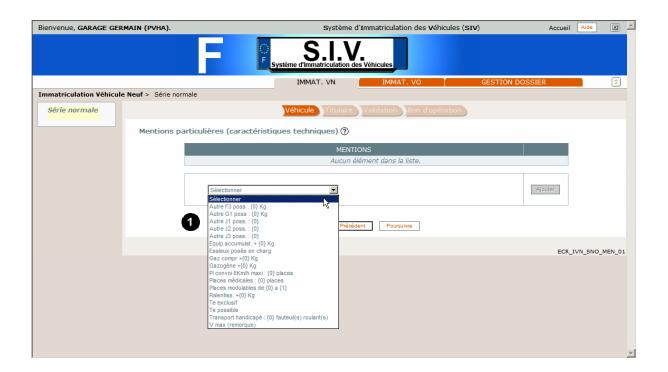




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de la mention



0

Choisir la mention dans la liste déroulante.



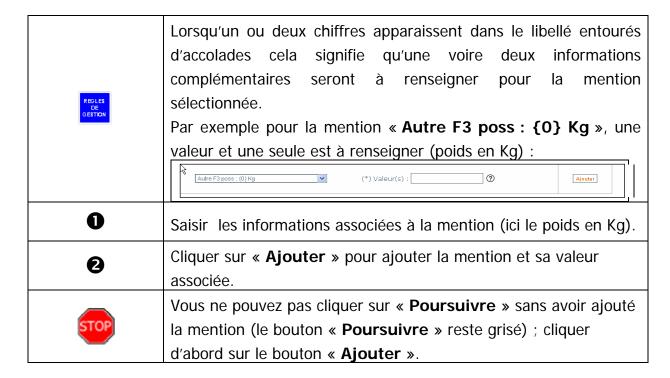


SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Sélection d'une mention particulière









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Récapitulatif des mentions



	La mention apparaît dans le tableau.
i	Il est possible de « Supprimer » des mentions en cliquant sur le
	bouton « Supprime r » sur la ligne de la mention à supprimer.
	Il est à noter, que la liste déroulante des mentions ne propose
	plus les mentions déjà ajoutées.
0	Cliquer sur « Sélectionner » pour ajouter une nouvelle mention.
	Cliquer sur « Précédent » ou « Poursuivre » permet de sortir
_	de la saisie en prenant en compte la saisie des champs du
2	formulaire affiché : seules les mentions présentes dans le tableau
	sont alors conservées dans le dossier.
	Cliquer sur « Poursuivre ».



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Continuer le scénario



A ce stade, on continue l'immatriculation du véhicule en renseignant l'identité des personnes attachées au dossier comme indiqué dans le scénario « <u>Immatriculer un véhicule neuf en série normale et réception communautaire</u> ».

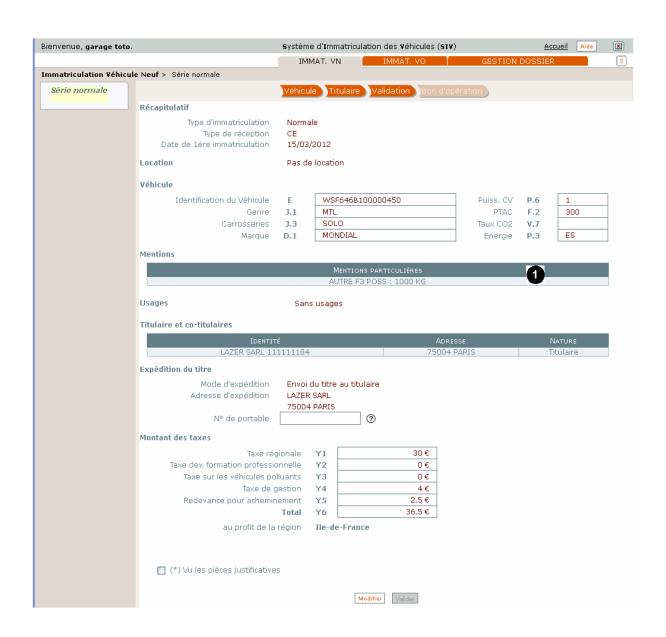




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	Les mentions spécifiques renseignées apparaissent sur l'écran récapitulatif.
i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » et « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du locataire » et « S'opposer à





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

la réutilisation des données personnelles du loueur » si le
titulaire et le locataire et le loueur l'ont cochée sur le formulaire
CFRFA.

	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale .
2	Cocher « Vu les pièces justificatives » puis cliquer sur « Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (dans notre exemple le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
2	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront

Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
Les informations renseignées dans les écrans précédents seront
sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

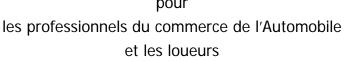
Visualiser le CPI

Certificat Provisoire d'Immatriculation Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route). (A) Numero (I)Dete du CPI (B) Date de 1ére immatriculation 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 10/11/2010 INCLUS attribué à : (C.1) LAZER SARL (75019 PARIS (E) Numéro d'identification du réhicule de retroit de techniquement admissible (en kg) WSF646B100000363 300 (G.1) Polds à vide national expectacion (E) (J.3) Carrosserie CE (J.3) Carrosserie CE (K) Numéro de réception par type (si Lage Nature de l'expection par type (si Lage Nature de l'expectio	
Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route). (A) Numero (I)Date du CPI (B) Date de 1ère immatriculation 10/11/2019 10/11/201	cas
(La) retainment requirement of miniment requirement admissible (en kg) WSF 64 6B 190 90 93 63 (3) Masse ed u véhicule en service verce carrosser de videoritif rafitelage (en kg) 105 109 109/11/2010 109/11/201	
AV = 331 - AE (H) PERIODE DE VALIDITE attribué à : (C.1) LAZER SARL 75019 PARIS D.1) Marque (D.2) Type variante version (D.2.1) Code national d'Identification du lype (en cas de réception CE) MONDIAL E) Numéro d'identification du réhicule (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg) WSF 646B180808363 G) Masse du véhicule en service vec carrosserie et dispositif raftelage (en kg) 105 106 L30 (D.2.1) Code national d'Identification du lype (en cas de réception CE) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service (en kg) 300 (J) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national MTL J.2) Carrosserie CE (K) Numéro de réception par type (si	
du au 19/11/2019 09/12/2019 INCLUS attribué à : (C.1) Lazer SARL 75019 PARIS D.1) Marque (D.2) Type variante version (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE) MONDIAL E) Numéro d'identification du éhicule (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg) WSF 646B10000363 G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif rafitelage (en kg) 105 109 L30 (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg) (G.1) Polds à vide national vece carrosserie et dispositif rafitelage (en kg) 105 100 L30 (J.1) Catégorie du véhicule CE MTL MTL	
(H) PERIODE DE VALIDITE 10/11/2010 09/12/2010 INCLUS attribué à : (C.1) LAZER SARL 75019 PARIS D.1) Marque (D.2) Type variante version du type (en cas de réception CE) MONDIAL E) Numéro d'identification du réhicule E) Numéro d'identification du réhicule en service dans fêtat membre d'immatriculation (en kg) WSF 6 4 6 B 1 8 9 9 9 12 / 2010 INCLUS (D.3) Dénomination comm du type (en cas de réception CE) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service dans fêtat membre d'immatriculation (en kg) WSF 6 4 6 B 1 8 9 9 9 12 / 20 10 INCLUS (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) WSF 6 4 6 B 1 8 9 9 9 12 / 20 10 INCLUS (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) WSF 6 4 6 B 1 8 9 9 9 12 / 20 10 INCLUS (F.2) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) WSF 6 4 6 B 1 8 9 9 9 12 / 20 10 INCLUS	
D.1) Marque (D.2) Type variante version (D.2.1) Code national didentification du type (en cas de réception CE) MONDIAL (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg) WSF646B10000363 (G.1) Poids à vide national (G.2.1) Code national didentification du type (en cas de réception CE) WADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans rétat membre d'immatriculation (en kg) WSF646B10000363 (G.1) Poids à vide national (G.1) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national (J.1) Genre national (J.1) Genre national (J.1) Genre national	
D.1) Marque (D.2) Type variante version (D.2.1) Code national didentification du type (en cas de réception CE) MONDIAL (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg) WSF646B180909363 G) Masse du véhicule en service vec carrosserte et dispositif raftielage (en kg) (G.1) Polds à vide national (G.3) Type variante version (D.2.1) Code national didentification du type (en cas de réception CE) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service (en kg) (F.3) Masse en charge maximale admissible du Fehicule en service (en kg) 300 (G.1) Polds à vide national (G.3) Polds à vide national (J.1) Gatégorie du véhicule CE (J.1) Genre national MTL (J.2) Carrosserte CE (K) Numéro de réception par type (si	
MONDIAL E) Numéro d'identification du éhicule E) Numéro d'identification du éhicule en service echan Fétat membre d'immatriculation (en kg) E) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du réhicule en service (en kg) B) 300 (J) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national (J.1) Genre national MTL J.2) Carrosserie CE (J.3) Carrosserie (désignation (K) Numéro de réception CE	
MONDIAL E) Numéro d'identiffication du éhicule E) Numéro d'identiffication du éhicule en service dans f'état membre d'immatriculation (en kg) E) MADASS 12 (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service (en kg) S 300 (J) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national (J.1) Genre national MTL L30 MTL L30 MTL	
E) Numéro d'Identification du éhicule (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en lug) admissible du véhicule en service vec carrosserie et dispositif rafficiage (en lug) 300 (G.1) Polds à vide national vec carrosserie et dispositif rafficiage (en lug) 105 106 L36 MTL (F.3) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service (en lug) 300 (J) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national WTL (F.3) Masse en charge maximale admissible du Fehicule en service (en lug) (G.1) Polds à vide national (B.3) Masse en charge maximale admissible du Fehicule en service (en lug) (G.1) Polds à vide national (G.1) Polds à vide national (G.2) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national (J.1) Genre national (K) Numéro de réception par fype (si	nerciale
G) Masse du véhicule en service (G.1) Poids à vide national (J) Catégorie du véhicule CE (J.1) Genre national vec carrosserie et dispositif raftelage (en kg) 105 100 L3e MTL J.2) Carrosserie CE (J.3) Carrosserie (désignation (K) Numéro de réception par type (si	aximale en servic
J.2) Carrosserie CE (J.3) Carrosserie (désignation (K) Numéro de réception par type (si	
J.2) Carrosserie CE (J.3) Carrosserie (désignation (K) Numéro de réception par type (si	
nationale) disponible)	
SOLO e 1 * 2002 / 24 * 0279 * 03 P.1) Cylindrée (en cm3) (P.2) Pulssance nette maximale (en kW) (P.3) Type de carburant (P.6) Pulssance administra	rative
119.7 6 ES 1	
Q) Rapport puissance/masse en (S.1) Nombre de places assises, y (S.2) Nombre de places debout (le (U.1) Niveau sonore à l'am d'indiguement pour les compris celle du conducteur cas échéant) (A)) notocycles (A))	rêt (en di
0.06 2 82	
U.2) Vitesse moteur (en mn-1) (V.7) CO2 (en g/km) (V.9) Classe environnementale (X.1) Date de visite technic 4200 97/24*2006/120EUR03	lque
Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques Pour le ministre et par délégation,	
Z.1) AUTRE F3 POSS : 1000 KG Le sous-directeur de l'action interministériell	le
Y1) à (Y6) Taxes	,
Y1) 24 € (Y2) 0 €	
Y3) 0 € (Y4) 4 € Ludovic Guillaume Y5) 2.5 € (Y6) 30.5 €	

0

Les mentions spécifiques renseignées apparaissent sur le CPI et sur le CI dans les mentions Z1 à Z4 (NB : seuls quatre mentions ou usages apparaissent sur le Titre).







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Ajouter un Co-Titulaire

Présentation

Il s'agit ici de montrer quelle est la procédure permettant d'ajouter un ou des Co-titulaires lors de l'immatriculation d'un véhicule. Les mêmes écrans sont utilisés lorsqu'on immatricule un véhicule neuf ou un véhicule d'occasion. Et on retrouve les identités des différents Co-Titulaires lors de la validation finale de l'action.

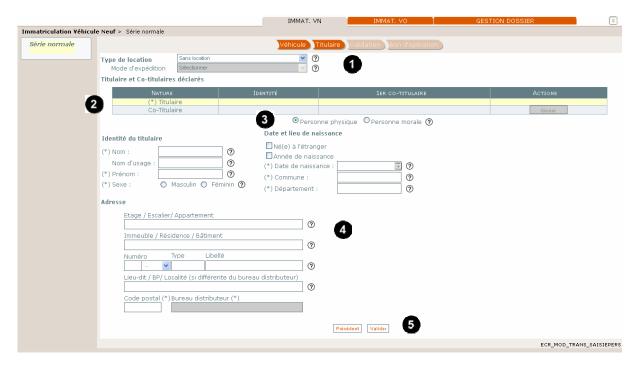




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Saisie de l'identité et de l'adresse du titulaire



i	Le « Titulaire » : il pourrait s'agir d'un « Loueur », un « Créancier ».
0	Notre formulaire propose de renseigner : • Le « Type de location » : il pourrait s'agir d'une « Location longue durée », d'une « Location courte durée », d'une « Location crédit bail » ou d'une « Location longue durée à une société de LCD », • Le « Mode d'expédition » (le titre est expédié au titulaire lorsqu'aucun type de location n'est inscrit sur le dossier).
% 2	Par défaut, la ligne du titulaire est surlignée en jaune dans le tableau « Titulaire et co-titulaire déclarés » (un formulaire correspond aux informations à saisir) : • « Identité du titulaire », • « Date et lieu de naissance », • « Sexe » : case à cocher, • « Adresse » du titulaire.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

€	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale », cliquer sur le bouton correspondant.
4	Saisir les « Nom », « Prénom », « Date et lieu de naissance » et « Sexe » de la personne, ainsi que le « Nom d'usage » et cocher la case « Né(e) à l'étranger » si la personne est née à l'étranger (le pays de naissance est alors à renseigner en plus de la commune et de la date de naissance). Saisir l'«Adresse». Une aide contextuelle permet de saisir dynamiquement le type de voie de l'adresse.
6	Cliquer sur « Valider » pour valider cette saisie.

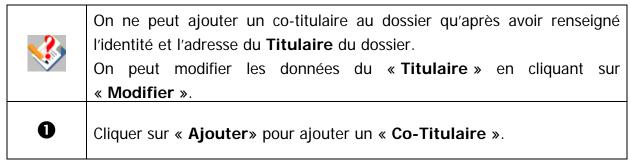




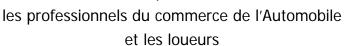
SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Tableau récapitulatif des personnes déclarées











SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajout d'un co-titulaire « Personne physique »



	Ici c'est la ligne du « Co-titulaire » qui est surlignée en jaune dans le tableau « Titulaire et Co-titulaire déclarés ».
	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale » , cliquer sur le bouton correspondant.
0	Renseigner l'« Identité du co-titulaire ».
2	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie. Cliquer sur « Annuler » pour revenir en arrière SANS enregistrer la saisie.

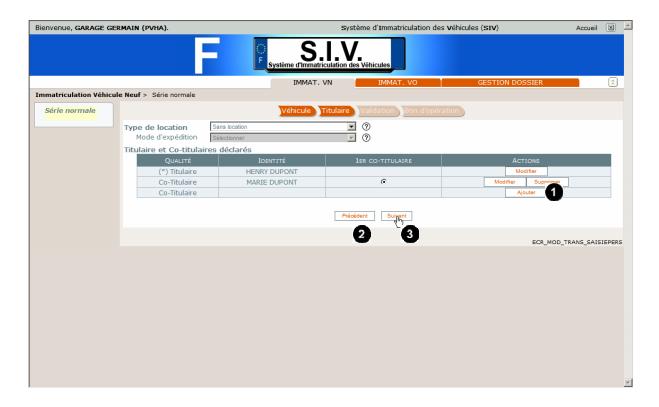


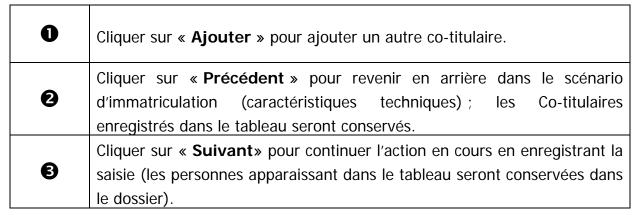


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

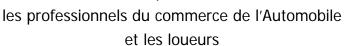
et les loueurs

Tableau récapitulatif des personnes déclarées





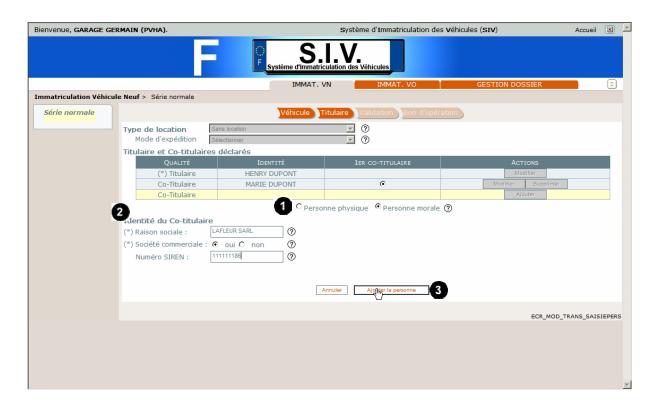






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ajout d'un co-titulaire « Personne morale »



	Ici c'est la ligne du 2 ^{ème} « Co-titulaire » qui est surlignée en jaune dans le tableau « Titulaire et Co-titulaire déclarés ».	
0	Le choix « Personne physique » est sélectionné par défaut. Pour sélectionner « Personne morale » , cliquer sur le bouton correspondant.	
2	Indiquer la « Raison sociale ». Dans le cas où la personne morale est une « Société commerciale », saisir sur « Numéro SIREN ».	
8	Cliquer sur « Ajouter la personne » pour valider la saisie. Cliquer sur « Annuler » pour revenir en arrière SANS enregistrer la saisie.	





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

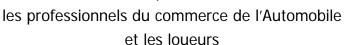
et les loueurs

Tableau récapitulatif des personnes déclarées



	Chaque co-titulaire ajouté apparaît dans un tableau récapitulatif. Il est
0	possible des les supprimer en cliquant sur « Supprimer » ou de les
	modifier en cliquant sur « Modifier ».
2	Il est possible d'ajouter un autre co-titulaire en cliquant sur « Ajouter ».
	Cliquer sur « Précédent » pour revenir en arrière dans le scénario
8	d'immatriculation (caractéristiques techniques) ; les Co-titulaires
	enregistrés dans le tableau seront conservés.
	Cliquer sur « Suivant » pour continuer l'action en cours en enregistrant
4	la saisie (les personnes apparaissant dans le tableau seront conservées
	dans le dossier).



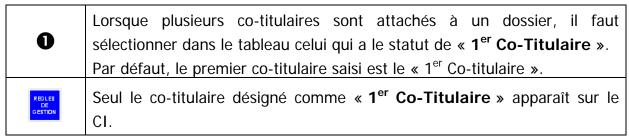




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Choix du premier Co-Titulaire









SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



Cette étape est essentiellement administrative : l'Acteur vérifie les pièces justificatives que le demandeur doit obligatoirement fournir pour devenir Titulaire d'un véhicule.

Ces pièces doivent obligatoirement être archivées.

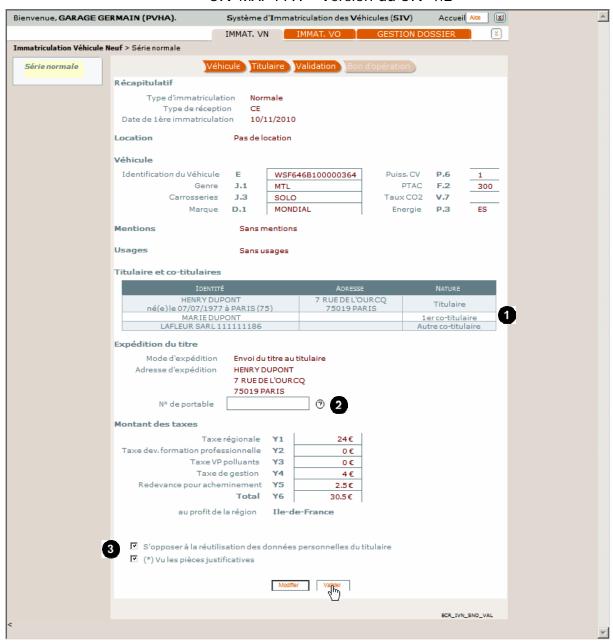
L'écran récapitulatif permet également de vérifier les données saisies.





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



	L'ensemble des Co-Titulaires apparaissent sur l'écran
0	récapitulatif : le « 1 er co-titulaire » et les autres co-titulaires (en
	tant que « Autre co-titulaire »).
2	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner
	le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le
	titulaire).
	Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat



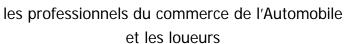


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

	d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
€	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
1	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles du titulaire » si le titulaire l'a cochée sur le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale.
	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



La partie de l'immatriculation liée au véhicule est terminée. La poursuite du processus d'immatriculation est la même que pour une immatriculation en série normale et réception communautaire :

- Opération de paiement,
- Visualiser le CPI,
- Mise en production du titre.





SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Gestion des dossiers d'immatriculation

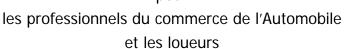
Changer le locataire

Présentation

Changer le locataire est une opération permettant à l'acteur de changer le locataire d'un véhicule dans le cas d'une location longue durée

A l'issue de l'opération, la demande de changement de locataire a été prise en compte. Le locataire peut circuler avec le coupon détachable de l'ancien titre en attendant l'expédition du nouveau titre.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action



0	Cliquer sur l'onglet : GESTION DOSSIER .
2	Sélectionner « Changer de locataire ».





SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Saisir les données du véhicule



0	Renseigner le « Numéro d'immatriculation » du véhicule concerné par le changement de locataire.
2	Entrer l'« Identité du Titulaire » du véhicule concerné par le changement de locataire.
6	Entrer le « Numéro d'identification véhicule » du véhicule concerné par le changement de locataire.
4	Indiquer le « Numéro de formule du CI » s'il s'agit d'un véhicule SIV ou la « Date du CI » s'il s'agit d'un véhicule FNI.
	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes
6	Cliquer sur « Poursuivre ».



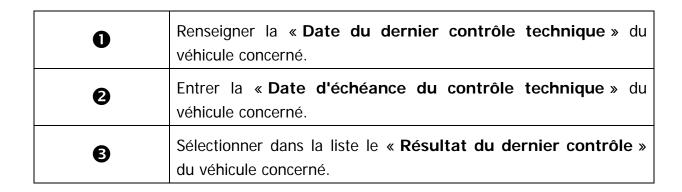


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Saisir les données du contrôle technique





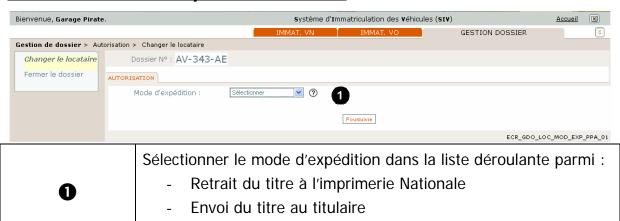




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

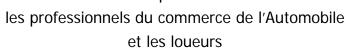
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Saisie du mode d'expédition du titre



Envoi du titre au locataire.

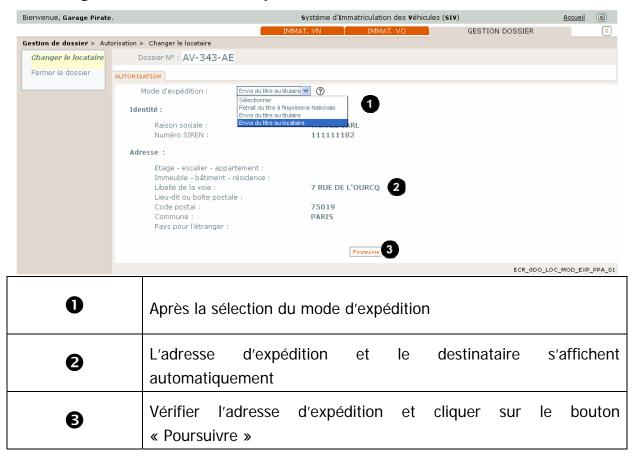






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Affichage de l'adresse d'expédition



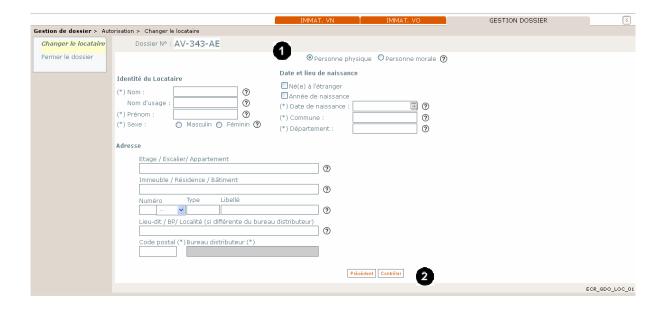




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

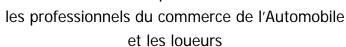
et les loueurs

Identité du nouveau locataire



0	Cocher l'option appropriée selon que le nouveau locataire est une
	personne physique ou morale. Dans cet exemple, cocher :
	« Personne physique ».
2	Renseigner l'identité du nouveau locataire puis cliquez sur le
	bouton « Contrôler ».

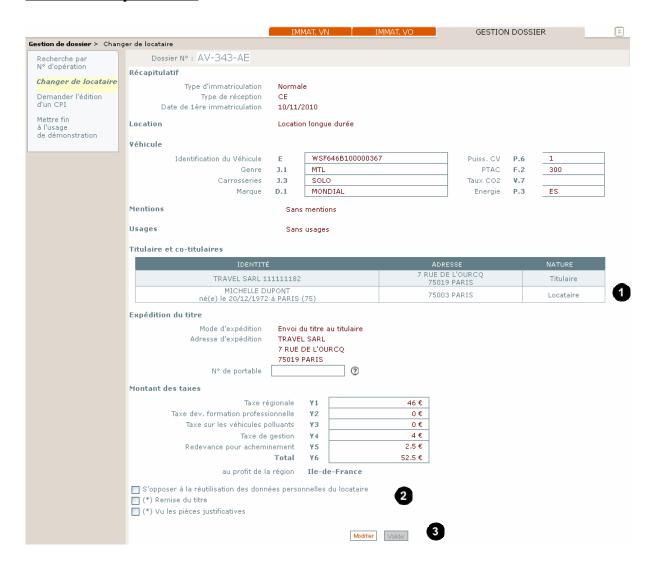






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	Le nouveau Locataire apparaît dans la liste des personnes attachées au dossier.
2	Cocher la case « S'opposer à là réutilisation des données personnelles du locataire » si le nouveau locataire l'a cochée sur le formulaire CERFA.
	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale .



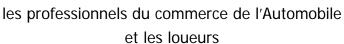


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

	Cocher la case « Remise du titre » (au sens remise de l'ancien titre). Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
•	Cliquer sur « Valider ».
	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre. Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Terminer le scénario



- Vérification des pièces justificatives,
- Pour le règlement, scénario : Opération de paiement







SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Modifier l'adresse du locataire

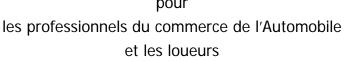
L'opération de modification d'adresse locataire ne pourra être réalisée que par des partenaires avec un profil Loueur.

La modification d'adresse du locataire ne sera possible que pour les types de location longue durée (LLD, LCL et LCB).

Le changement d'adresse locataire donnera lieu à l'édition d'une Etiquette Adresse (EA).

Cas particulier : Lors du 4éme changement d'adresse du locataire ou d'un dossier FNI, un CPI est édité et la production de titre est lancée. Le locataire doit remettre le titre.

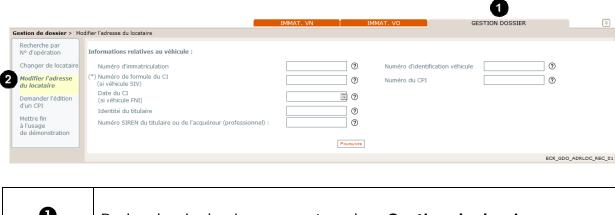






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Rechercher le dossier dont l'adresse du locataire est à modifier



Rechercher le dossier concerné par la « Gestion de dossier ».
 Cliquer sur « Modifier l'adresse du locataire».

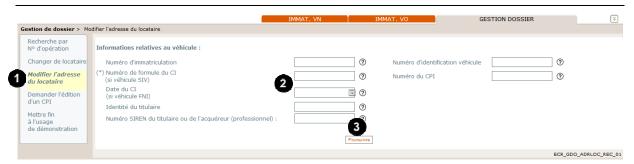


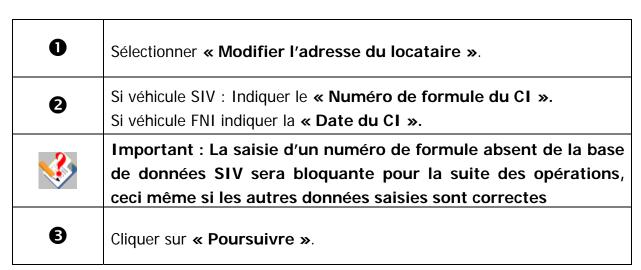


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Rechercher le dossier dont l'adresse du locataire est à modifier



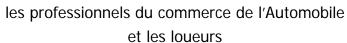




0

Vérifier que le résultat de la recherche correspond bien au dossier recherché puis cliquer sur « **Poursuivre** ».

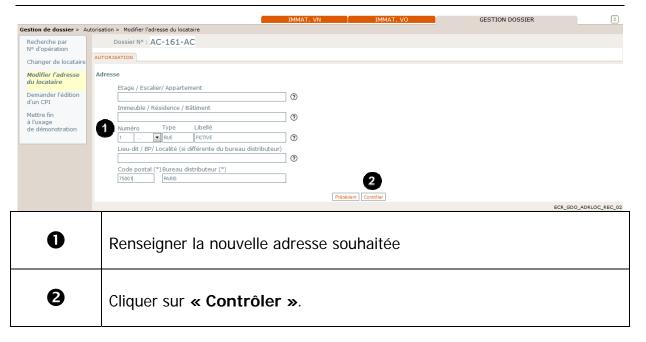






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Modifier l'adresse du locataire



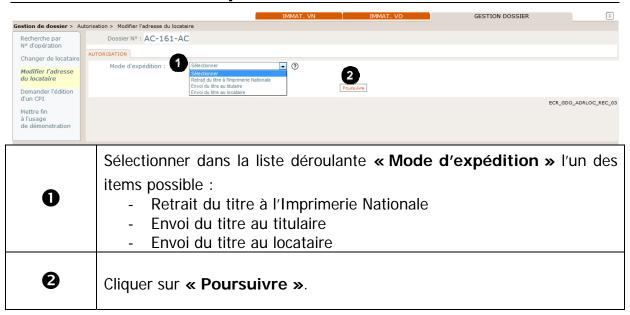




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Choisir le mode d'expédition







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



i	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » si le locataire l'a cochée dans le formulaire CERFA. Le champ « S'opposer à la réutilisation des données personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne morale.
0	La nouvelle adresse du locataire renseignée apparait sur l'écran récapitulatif.
2	Le champ « N° de portable » permet à l'utilisateur de renseigner le numéro de portable de la personne destinataire du titre (ici le titulaire). Un SMS sera automatiquement envoyé à ce numéro si le certificat d'immatriculation reste plus de deux jours au bureau de poste.
€	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'Acteur.





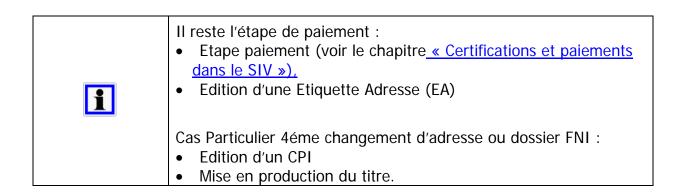
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

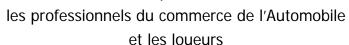
	Cas particulier 4éme changement d'adresse ou dossier FNI :
	La case « remise du titre » sera ajoutée pour valider la remise du
	titre car un CPI sera édité dans l'attente de la mise en production d'un titre.
	(*) Remise du titre (*) Vu les pièces justificatives
	Modifier Valider
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
4	Cliquer sur « Valider »
\$	Les informations renseignées dans les écrans précédents seront sauvegardées en Majuscules dans les bases de données du SIV.



Terminer le scénario









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Fin de l'opération : Changement d'adresse locataire



Visualiser la Visualiser la déclaration de changement de domicile »



Accusé d'enregistrement Déclaration de changement de domicile

Votre déclaration de changement de domicile a bien été enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 16/10/2014

Eléments récapitulatifs de votre déclaration :

Date de la déclaration 16/10/2014

Numéro d'immatriculation du véhicule

AC-161-AC

Identité du locataire

Nom : GERMAIN Prénom : SANDRA

Nouvelle adresse 1 RUE FICTIVE 75001 PARIS



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Opérations déclaratives

Présentation

On entend par opération déclarative les opérations suivantes :

- Déclaration de cession,
- Déclaration de cession pour destruction,
- Déclaration d'achat,
- Déclaration d'achat pour destruction.

Par formulaire web, lors d'une opération déclarative, le partenaire doit indiquer le numéro d'immatriculation du véhicule concerné et l'identité du vendeur.

Le vendeur est soit :

- Le titulaire du véhicule tel que représenté sur le CI (si aucune déclaration d'achat n'a eu lieu),
- L'acquéreur du véhicule tel que représenté sur le récépissé de la dernière déclaration d'achat (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier).

Contrôle de l'identité du vendeur

Le système contrôle que l'identité du vendeur est bien connue du SIV pour le numéro d'immatriculation renseigné. Si ce n'est pas le cas, l'opération déclarative n'est pas possible. La demande est rejetée. Pour cela, le système fait le contrôle sur :

- Le nom et le prénom si le vendeur est une personne physique,
- La raison sociale si le vendeur est une personne morale,
- La raison sociale et le SIREN si le vendeur est une société commerciale (à partir de la V1.10).



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

A partir de la V1.10, si le vendeur est une société commerciale, le système contrôle son identité à partir de sa raison sociale et de son SIREN. Dés lors qu'une des deux informations est correcte, le système ne bloque pas l'opération. Ainsi, si le SIREN saisi est correct mais pas la raison sociale, le système permet de poursuivre l'opération.

Procédure Véhicule Hors d'Usage (VHU)

Présentation de la procédure

Plusieurs opérations peuvent être effectuées dans le cadre de la procédure VHU :

- Déclaration de cession pour destruction;
- Déclaration d'achat pour destruction ;
- Déclaration d'intention de détruire.

Le ministère de l'écologie a mis en place une nouvelle filière de la déconstruction, au sein de laquelle des centres VHU ont l'obligation de produire un certificat de destruction pour tout véhicule qu'ils destinent à la déconstruction. La nouvelle réglementation relative à l'immatriculation est entrée en vigueur le 31/03/2011.

A partir de cette date :

- L'annulation de l'immatriculation intervient non plus au moment de la destruction physique du véhicule mais en amont de la procédure, au moment de la prise en charge du véhicule pour destruction par le professionnel de la déconstruction automobile;
- Il n'y a donc plus de suspension de l'autorisation de circuler du véhicule.

La procédure de destruction est la suivante :



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

- Tout propriétaire d'une voiture particulière, d'une camionnette ou d'un cyclomoteur à trois roues qui le cède pour destruction à un centre VHU agréé se voit remettre par ce centre VHU un certificat de destruction;
- 2. Le centre VHU agréé adresse au préfet du département de son choix le double du certificat de destruction et une déclaration l'informant de l'achat pour destruction du véhicule. Si le centre VHU est habilité, il peut effectuer ses démarches par voie électronique. Le ministère de l'intérieur procède alors à l'annulation de l'immatriculation du véhicule;
- 3. Le centre VHU agréé qui a déclaré l'achat d'un véhicule et qui souhaite ultérieurement le faire détruire émet à ce moment un certificat de destruction du véhicule. De la même façon que celle décrite au point 2., il adresse au préfet du département de son choix le double du certificat de destruction et une déclaration l'informant de son intention de détruire le véhicule. Si le centre VHU est habilité, il peut effectuer ces démarches par voie électronique. Le ministre de l'intérieur procède alors à l'annulation de l'immatriculation du véhicule.

Ces dispositions s'appliquent également à la destruction des véhicules autres que voiture particulière, camionnette ou cyclomoteur à trois roues, à la seule différence que, dans ce type de cas, le propriétaire n'est pas tenu de s'adresser à un centre VHU agréé.

Droit d'opposition

Lors d'une déclaration de cession, le vendeur peut exercer son droit d'opposition à la diffusion de ses données personnelles. L'expression du droit d'opposition à la diffusion de ses données personnelles n'est possible que dans le cas d'un vendeur personne physique.

Le droit d'opposition se formalise dans le SIV sous la forme d'une case à cocher et se renseigne conformément aux pièces justificatives remises.



les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Champs « N° de formule du CI » ou « Date de CI »

Dans le cadre des opérations déclaratives, les champs « N° de formule du CI » (si le dossier est un dossier SIV) ou « Date du CI » (si le dossier est un dossier FNI) sont obligatoires pour identifier le véhicule en plus du numéro d'identification du véhicule, du numéro d'immatriculation et de l'identité du titulaire (ou du dernier acquéreur du véhicule).

Néanmoins, les champs « N° de formule du CI »/« Date de CI » peuvent être omis dans certaines situations particulières (titre perdu, volé ou remis en préfecture). Ainsi les champs « N° de formule du CI »/« Date de CI » ne sont pas obligatoires :

- Lors d'une DA si l'acquéreur est un professionnel de l'automobile et que le titre a été remis en préfecture dans le cadre d'une procédure VE,
- Lors d'une DC si l'acquéreur est un professionnel de l'automobile ou un particulier et que le titre a été remis en préfecture dans le cadre d'une procédure VE,
- Lors d'une DA ou d'une DC, si l'acquéreur est un assureur ou un destructeur et que le titre a été perdu ou volé ou remis en préfecture.

Il est à noter que la saisie d'un « N° de formule du CI » absent de la base de données SIV, empêchera la poursuite de l'opération en cours.

Déclaration de cession

Présentation

Ce scénario permet de déclarer la cession d'un véhicule suite à une vente.

C'est le vendeur qui fait la déclaration de cession (DC). Le vendeur est soit :





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

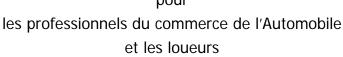
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

- Le titulaire du véhicule tel que représenté sur le CI (si aucune déclaration d'achat n'a eu lieu sur le dossier),
- L'acquéreur du véhicule tel que représenté sur le récépissé de la dernière déclaration d'achat (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier).

Rappel: il n'y a pas de DC successives dans le SIV.

Une déclaration de cession donne lieu à un accusé d'enregistrement qui doit être remis au vendeur.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action



Inscrire la déclaration de cession d'un véhicule est possible dans SIV par le lien Inscrire la cession présent dans la zone ACTIONS COURANTES de la page d'accueil du SIV et également sous l'onglet IMMAT. VO.



0

Sélectionner Inscrire la cession dans la zone ACTIONS COURANTES de la page d'accueil du SIV



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs

Inscrire la cession



0	Indiquer : la Date de déclaration de la cession.
2	Indiquer : la Date de cession puis l' Heure de cession .
€	Indiquer : le Numéro d'immatriculation du véhicule concerné par la cession.
4	Indiquer : le Numéro d'identification du véhicule .
6	Indiquer: l' Identité du Titulaire ou de l'acquéreur du véhicule (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier).
i	Si l'acquéreur est un Professionnel de l'automobile ou un Particulier , saisir le Numéro de formule du CI (si c'est un véhicule SIV) ou la Date du CI (si c'est un véhicule FNI).
	Pour effectuer une déclaration de cession pour destruction, se reporter au chapitre correspondant (Cf. le chapitre <u>Déclaration de cession pour destruction</u>).
	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

6

Cliquer sur « **Poursuivre** ».

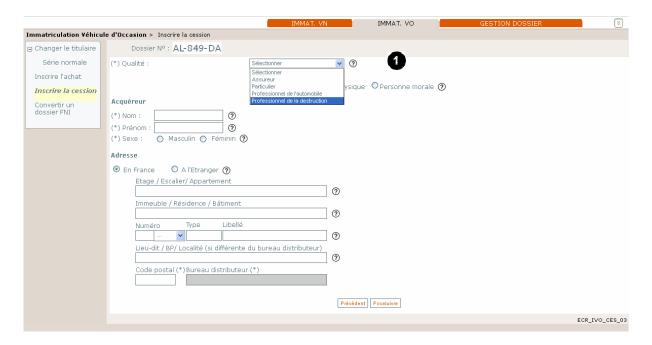




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

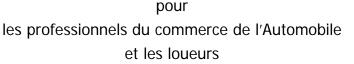
Identifier la qualité de l'acquéreur



Ouvrir la boîte de dialogue Qualité de l'acquéreur. Choisir suivant le cas parmi :

→ Assureur
→ Particulier
→ Professionnel de l'automobile
→ Professionnel de la destruction
Nous choisissons ici : Particulier

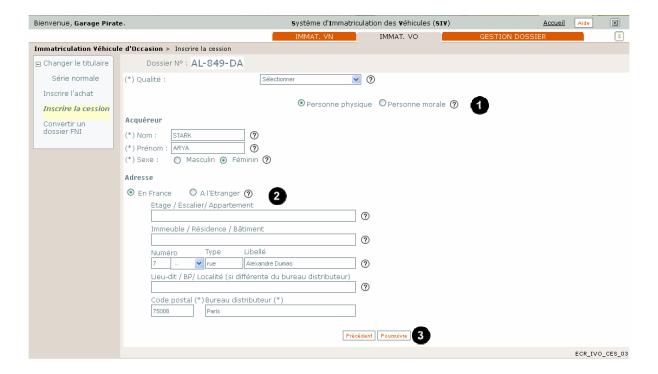






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Saisir les données de l'acquéreur



0	Cocher Personne physique ou Personne morale selon que l'acquéreur est une personne physique ou morale.	
2	Saisir les données dans les champs spécifiés. Rappel: les champs précédés d'une étoile (*) sont obligatoires.	
8	Cliquer sur « Poursuivre ».	





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

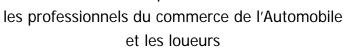
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Vérifier les pièces justificatives



i	Le système affiche les informations précédemment saisies pour vérification. Cliquer sur « Précédent » si vous souhaitez faire des corrections avant validation.		
	Cocher la case « S'opposer à la réutilisation des données		
	personnelles du titulaire » si le vendeur l'a cochée sur le		
	formulaire CERFA.		
	Le champ « S'opposer à la réutilisation des données		
0	personnelles » n'apparaît pas dans le cas d'une personne		
	morale .		
	Cocher « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la		
	responsabilité de l'acteur. Avant cette action, le bouton		
	« Valider » est inactif.		
2	Cliquer sur « Valider ».		



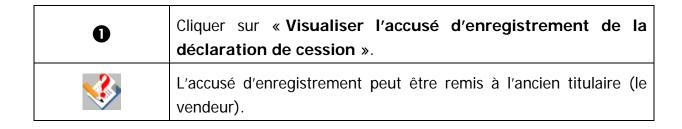




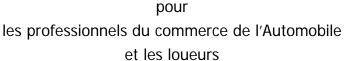
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession











SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'immatriculation des véhicules

Accusé d'enregistrement Déclaration de cession d'un véhicule

La déclaration de cession de votre véhicule a bien été enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 26/09/2012

Eléments récapitulatifs de votre déclaration :

Date et heure de la cession du véhicule 25/09/2012 à 12h00

Date de la déclaration de cession du véhicule 25/09/2012

Numéro d'immatriculation du véhicule AL-849-DA

Identité du vendeur

Nom : GERARD Prénom : CELINE

Identité de l'acheteur

Nom : STARK Prénom : ARYA

Rappel:

Ce document ne remplace pas l'exemplaire du certificat de cession que vous devez conserver et qui atteste de la vente de votre véhicule.



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Déclaration de cession pour destruction

Présentation du cas d'utilisation

Ce scénario permet de déclarer la cession d'un véhicule destiné à la destruction.

La déclaration de cession pour destruction est réalisée par l'ancien propriétaire du véhicule.

Le nouvel acquéreur est obligatoirement un professionnel de la destruction (à noter que l'agrément VHU n'est pas obligatoire pour tous les véhicules).

Une déclaration de cession pour destruction donne lieu à un accusé d'enregistrement qui doit être remis au cédant.

Lors d'une déclaration de cession pour destruction, le cédant peut s'opposer à la réutilisation de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale s'il s'agit d'une personne physique.

Il est à noter que les déclarations de cession pour destruction avec déclaration conjointe de destruction physique par un professionnel de la destruction d'un autre Etat de l'union européenne ne sont plus possibles dans le SIV. En effet, celles-ci doivent avoir été précédées d'une déclaration d'achat pour destruction. Or, dorénavant, la déclaration d'achat pour destruction entraine automatiquement l'annulation de l'immatriculation du véhicule. Ce cas de figure n'a donc plus vocation à être enregistré dans le SIV.



pour les professionnels du commerce de l'Automobile

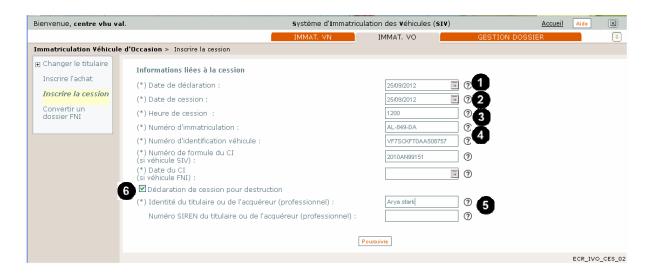
Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

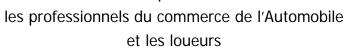
et les loueurs

Inscrire la cession pour destruction



0	Indiquer: la Date de déclaration de la cession.
2	Indiquer: la Date de cession puis l' Heure de cession .
•	Indiquer: le Numéro d'immatriculation du véhicule concerné par la cession.
4	Indiquer: le Numéro d'identification du véhicule.
6	Indiquer: l' Identité du Titulaire ou de l'acquéreur du véhicule (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier).
i	Si l'acquéreur est un Professionnel de l'automobile ou un Particulier , saisir le Numéro de formule du CI (si c'est un véhicule SIV) ou la Date du CI (si c'est un véhicule FNI).
	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes
6	Cocher la case : déclaration de cession pour destruction puis







SIV	$M\Delta D$	$DD\Delta$	Version	dп	VIZ	12
.) I V	IVIAI		_ v = 1 > 1 U T	1111	.) I V	4./

Cliquer sur « Poursuivre ».
Cliquer sur « Poursuivre ».



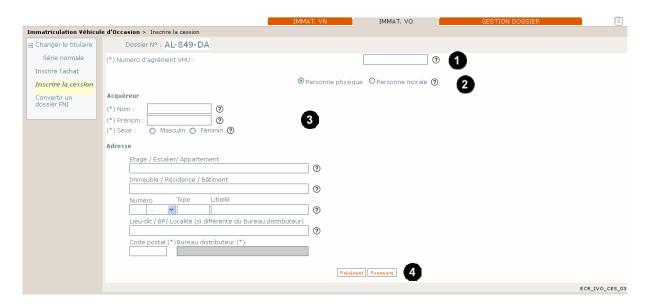
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

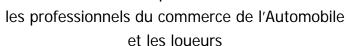
et les loueurs

Saisir les données de l'acquéreur



0	Saisir le numéro d'agrément VHU du destructeur pour le véhicule
i	Cette information n'est demandée que dans le cas d'un véhicule soumis à l'agrément VHU du destructeur.
2	Cocher Personne physique ou Personne morale selon que l'acquéreur est une personne physique ou morale.
6	Saisir les données dans les champs spécifiés. Rappel: les champs précédés d'une étoile (*) sont obligatoires.
4	Cliquer sur « Poursuivre ».



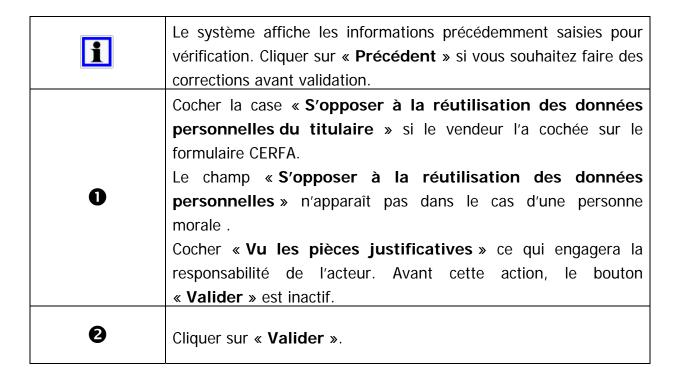




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Vérifier les pièces justificatives









les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession



0	Cliquer sur « Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession ».
	L'accusé d'enregistrement peut être remis à l'ancien titulaire (le vendeur).



les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

et les loueurs



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'immatriculation des véhicules

Accusé d'enregistrement Déclaration de cession pour destruction d'un véhicule

La déclaration de cession pour destruction de votre véhicule a bien été enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 26/09/2012

Eléments récapitulatifs de votre déclaration :

Date et heure de la cession pour destruction du véhicule 25/09/2012 à 12h00

Date de la déclaration de cession pour destruction du véhicule 25/09/2012

Numéro d'immatriculation du véhicule AL-849-DA

Identité du vendeur

Nom: STARK Prénom: ARYA

Identité de l'acheteur

Raison sociale : CASSE AUTOMOBILE

Numéro SIREN: 708818822

Rappel:

Ce document ne remplace pas l'exemplaire du certificat de cession que vous devez conserver et qui atteste de la vente de votre véhicule.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Déclaration d'achat

Présentation

Ce scénario permet à un professionnel qui vient de faire l'acquisition d'un véhicule de déclarer son achat.

L'achat par un professionnel d'un véhicule déjà immatriculé doit systématiquement donner lieu, même s'il est destiné à la destruction, à l'établissement d'une déclaration d'achat dans les quinze jours qui suivent son acquisition.

Les déclarations d'achat (DA) successives sont possibles dans le SIV.

Une déclaration d'achat donne lieu à un récépissé de déclaration d'achat qui doit être remis à l'acheteur.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



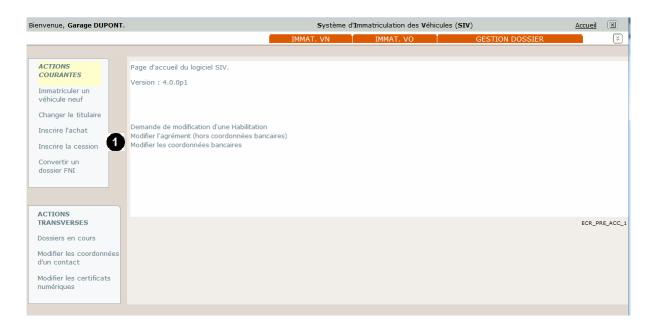
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Sélection de l'action



Inscrire la déclaration d'achat d'un véhicule est possible dans SIV par le lien Inscrire l'achat présent dans la zone ACTIONS COURANTES de la page d'accueil du SIV et également sous l'onglet IMMAT. VO.



0

Sélectionner Inscrire l'achat dans la zone ACTIONS COURANTES de la page d'accueil du SIV





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

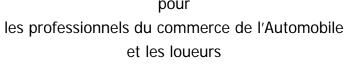
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Inscrire l'achat



0	Indiquer: la Date de déclaration de l'achat
2	Indiquer: la Date d'achat puis l'Heure d'achat
8	Indiquer: le Numéro d'immatriculation du véhicule concerné par l'achat
4	Indiquer: le Numéro d'identification du véhicule
6	Indiquer: l' Identité du Titulaire ou de l'acquéreur du véhicule (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier)
i	Si l'acquéreur est un Professionnel de l'automobile : saisir le Numéro de formule du CI (si la déclaration d'achat concerne un véhicule SIV) ou la Date du CI (si la déclaration d'achat concerne un véhicule FNI).
₹	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

	Pour effectuer une déclaration d'achat pour destruction, se reporter au chapitre correspondant (Cf. le chapitre <u>Déclaration de</u>
6	d'achat pour destruction). Cliquer sur « Poursuivre ».

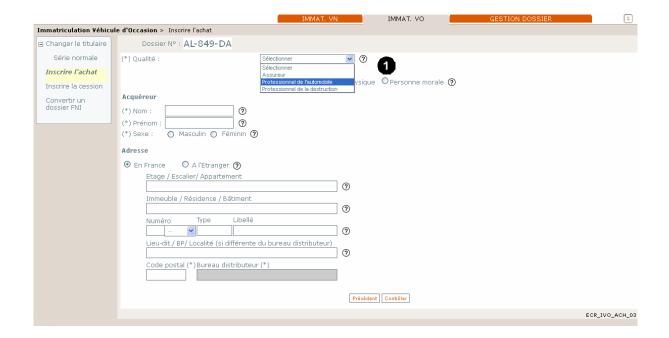




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

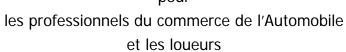
Identifier la qualité de l'acquéreur



Ouvrir la boîte de dialogue **Qualité** de l'acquéreur. Choisir suivant le cas parmi :

- U
- → Assureur
- → Professionnel de l'automobile
- → Professionnel de la destruction
- → Nous choisissons ici : Professionnel de l'automobile

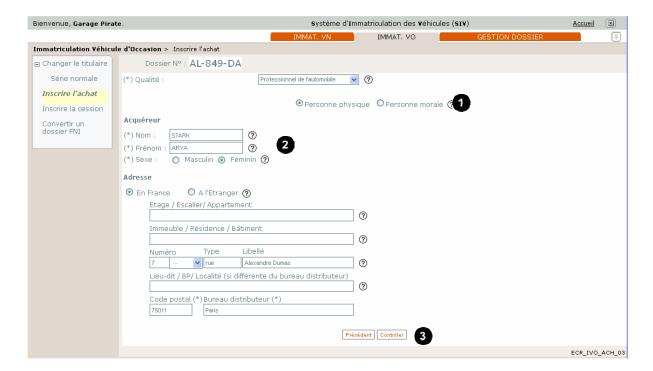






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Saisir les données de l'acquéreur



0	Cocher Personne physique ou Personne morale selon que l'acquéreur est une personne physique ou morale.	
2	Saisir les données dans les champs spécifiés. Rappel: les champs précédés d'une étoile (*) sont obligatoires.	
6	Cliquer sur « Contrôler ».	





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

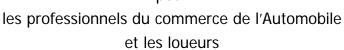
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Vérifier les pièces justificatives



i	Le système affiche les informations précédemment saisies pour vérification. Cliquer sur « Précédent » si vous souhaitez faire des corrections avant validation.		
0	Cocher « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera la responsabilité de l'acteur. Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.		
2	Cliquer sur « Valider ».		



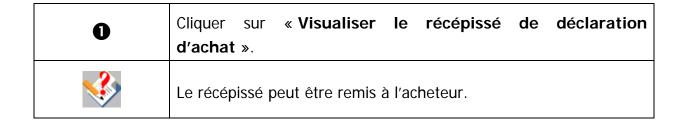




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualiser le récépissé de déclaration d'achat







les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Récépissé de déclaration d'achat

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'immatriculation des véhicules (Article R.322-4 du code de la route)

Identité du professionnel acquéreur

■ Personne physique			☐ Personne morale
Nom :	STARK		Raison sociale :
Prénom :	ARYA		Numéro SIREN :
Adresse:	7 RUE ALEXANDRE DUMAS		
Code Postal :	75011	Commune :	PARIS

Identité du vendeur

■ Personne physique			Personne morale
Nom :	GERARD		Raison sociale :
Prénom :	CELINE		Numéro SIREN :
Adresse :	APPT 203 97 B1 RUE FLAM	MENT REBOU	x
Code Postal :	59130	Commune :	LAMBERSART

Informations concernant l'achat du véhicule

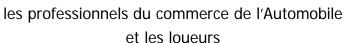
Numéro d'immatriculation : AL-849-DA

Numéro VIN : VF7SCKFT0AA508757

Date et heure de l'achat : 25/09/2012 à 12h00

Déclaration effectuée le 25/09/2012 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 26/09/2012







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Déclarer l'intention de détruire

Présentation

Ce scénario permet à un professionnel de la destruction de déclarer son intention de détruire un véhicule qu'il a précédemment acquis au moyen d'une déclaration d'achat simple.

Sélection de l'action



0	Dans « Gestion Dossier » , rechercher le véhicule à détruire, à l'aide du numéro d'immatriculation.
2	Sélectionner à gauche, le volet « Déclaration d'intention de destruction ».
8	Renseigner le numéro d'immatriculation, le numéro d'identification du véhicule et l'identité du titulaire
4	Cliquer sur « Poursuivre »



pour les professionnels du commerce de l'Automobile

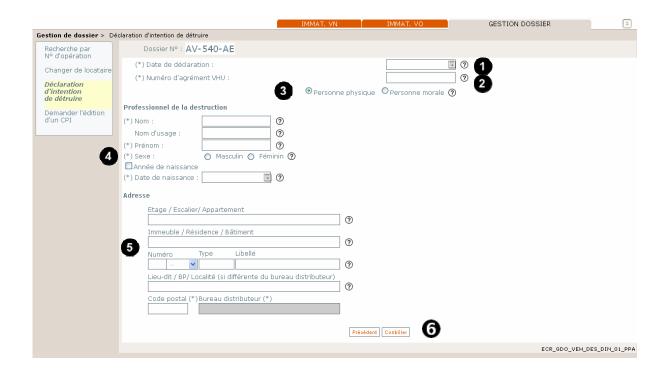
Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

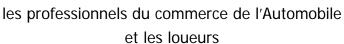
et les loueurs

Enregistrer l'identité du professionnel de la destruction



0	Entrer la « Date de déclaration »
2	Entrer le « Numéro d'agrément VHU » (pour les véhicules dont l'agrément VHU est obligatoire : véhicule de genre VP, CTTE ou CYCL).
€	Sélectionner « Personne physique » ou « Personne morale ». Ici nous avons choisi « Personne Morale ».
4	Renseigner l' « Identité » du professionnel de la destruction.
6	Renseigner I' « Adresse » du professionnel de la destruction <u>Cf.</u> <u>chapitre sur la saisie d'adresse</u>).
6	Cliquer sur « Contrôler » .







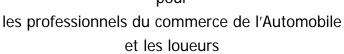
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Validation de l'action



0	Cocher la case « Remise du titre ».
2	Cocher la case « Certificat de destruction remis » si cette information est indiquée dans le formulaire CERFA correspondant.
8	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » si elles sont toutes présentes et prêtes à être archivées.
4	Cliquer sur « Valider » .



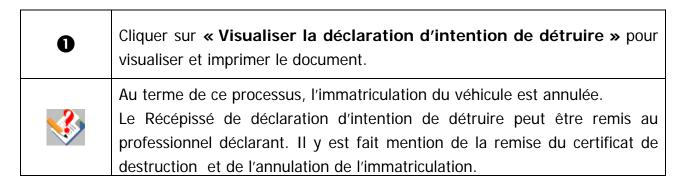




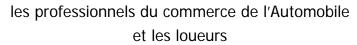
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Visualisation de la déclaration d'intention de détruire











SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Récépissé de déclaration d'intention de destruction

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'immatriculation des véhicules (Article R.322-9 du code de la route) (Arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules)

Identité du professionnel déclarant

□ Personne physique ■ Personne morale

Nom : Raison sociale : SEEK

Prénom : Numéro SIREN : 316343292

Adresse: 7 RUE ALEXANDRE DUMAS

Code Postal: 75011 Commune: PARIS

Numéro d'agrément VHU le cas échéant : PR9400006D

Informations concernant le véhicule

Numéro d'immatriculation : AV-540-AE

Numéro VIN : WV1ZZZ2DZ00000010

Le certificat de destruction a été remis. L'immatriculation a été annulée.

Déclaration effectuée le 26/09/2012 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 26/09/2012



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

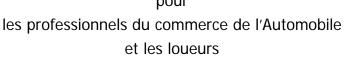
Déclarer un achat pour destruction

Ce scénario permet de déclarer l'achat d'un véhicule destiné à la destruction. La déclaration d'achat pour destruction est réalisée par l'acquéreur, professionnel de la déconstruction ayant pris en charge le véhicule dans le cadre d'une destruction.

L'immatriculation du véhicule est annulée.

Une déclaration d'achat pour destruction donne lieu à un récépissé de déclaration d'achat qui doit être remis à l'acheteur.

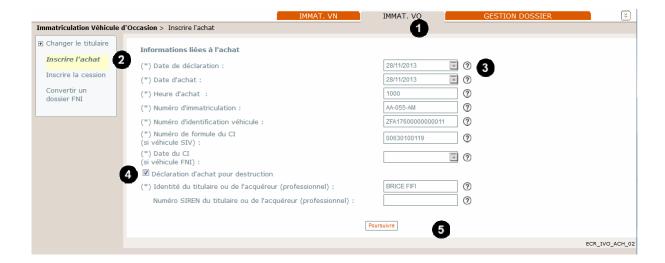






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Inscrire l'achat pour destruction



0	Sélectionner l'onglet « IMMAT. VO ».	
2	Sélectionner la fonctionnalité « Inscrire l'achat ».	
€	Renseigner les informations liées à l'achat (date de déclaration, date et heure d'achat) Renseigner les informations du dossier (numéro d'immatriculation, numéro d'identification du véhicule et identité du titulaire)	
4	Cocher la case « Déclaration d'achat pour destruction ».	
6	Cliquer sur « Poursuivre ».	



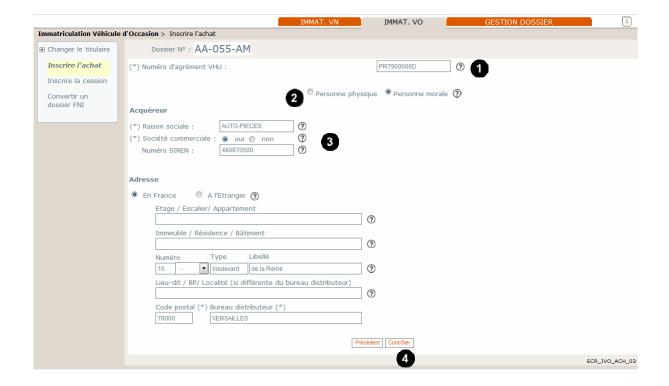
Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

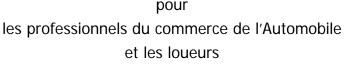
et les loueurs

Déclarer l'identité de l'acquéreur.



0	Le cas échéant, entrer le numéro d'agrément VHU . (obligatoire pour les véhicules de genre VP, CTTE ou CYCL).
i	Chaque professionnel de la destruction qui souhaite procéder à la démolition d'un véhicule de genre VP, CTTE ou CYCL, doit disposer d'un numéro d'agrément VHU.
2	Sélectionner Personne physique ou Personne morale. Nous avons choisi : Personne morale.
8	Renseigner les informations concernant la personne morale.
4	Cliquer sur « Contrôler » .
	Sur l'écran suivant, il sera demandé de renseigner l'adresse de l'acquéreur (cf chapitre « Saisie d'une adresse »).







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Vérifier les documents justificatifs.



	Vérifier les pièces justificatives.
0	Cocher la case « Remise du titre ».
2	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » si elles sont toutes présentes et prêtes à être archivées.
€	Cocher la case « Certificat de destruction remis » si cette information est indiquée dans le formulaire CERFA correspondant
4	Cliquer sur « Valider ».





les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Visualiser le récépissé de déclaration d'achat



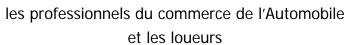


Cliquer sur « Visualiser le récépissé de déclaration d'achat ».



Au terme de ce processus, l'immatriculation du véhicule est annulée.







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2



Le Récépissé de déclaration d'achat pour destruction peut être remis au nouvel acquéreur.



Le Récépissé de déclaration d'achat pour destruction fait mention de la remise du certificat de destruction et de l'annulation de l'immatriculation.



Déclaration effectuée le 28/11/2013 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 28/11/2013



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Consultation des dossiers en cours

Présentation

Cette opération permet à l'Acteur de consulter les dossiers en cours traités par lui-même.

Informations relatives à la consultation des dossiers en cours :

- Numéro SIV,
- Date de l'opération,
- Marque du véhicule,
- Dénomination commerciale du véhicule,
- Identité du titulaire,
- Numéro d'identification du véhicule (VIN),
- Etat de production du titre.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action



\$	Vous pouvez lancer une recherche à partir de la page d'accueil.
0	Cliquer sur « Accueil ».
2	Cliquer sur Dossier en cours du menu ACTIONS TRANSVERSES en bas à gauche.

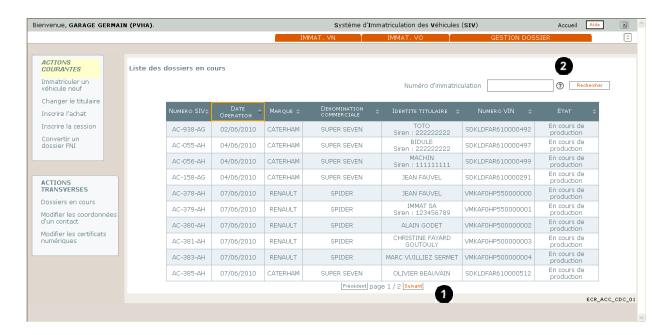




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Liste des dossiers en cours



0	Cliquer sur « Suivant » ou « Précédent » pour parcourir la liste des dossiers.
2	Pour filtrer la liste, renseigner le Numéro d'immatriculation du véhicule recherché puis cliquer sur « Rechercher » : la liste affichera les informations relatives au numéro d'immatriculation renseigné (si le véhicule est bien un dossier du partenaire connecté).



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Demander l'édition d'un CPI

Présentation

Ce scénario permet de rééditer un CPI, par un professionnel en cas de perte ou de blocage informatique. Ce nouveau CPI édité aura un numéro d'émission différent du CPI précédent.



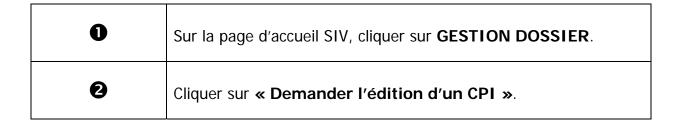


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action







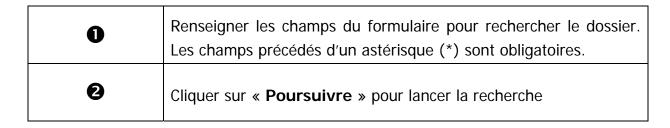


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Recherche du dossier







Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile

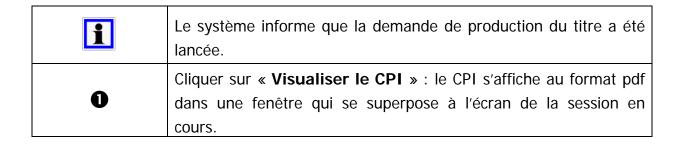


SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Validation de l'action







pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Mettre fin à l'usage de démonstration

Présentation

Ce scénario permet de mettre fin à l'usage de démonstration par un professionnel.

Cette action peut être effectuée soit à des fins de :

- <u>Vente du véhicule</u>, ce qui conduit en cas de succès à la délivrance d'un Bon d'Opération (Professionnels non agréés) qui permettra de passer au Paiement en Préfecture ou à la production d'un « Récépissé de Fin d'usage de démonstration » pour un Professionnel agréé.
- Changement d'affectation (le véhicule n'est plus utilisé à des fins de démonstration et le professionnel en reste le Titulaire), ce qui conduit en cas de succès à la délivrance d'un Bon d'Opération (Professionnels non agréés) qui permettra de passer au Paiement en Préfecture ou à la production d'un nouveau Certificat d'Immatriculation pour un Professionnel agréé.

Dans les deux cas, après acquittement des taxes, le véhicule n'aura plus l'Usage Démonstration.

Ce scénario n'est possible que sur des dossiers SIV.



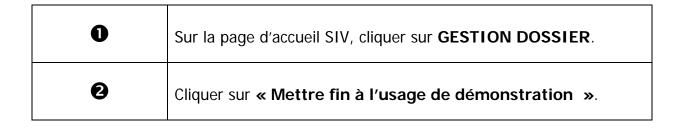


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

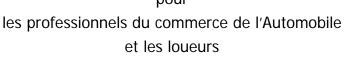
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Sélection de l'action







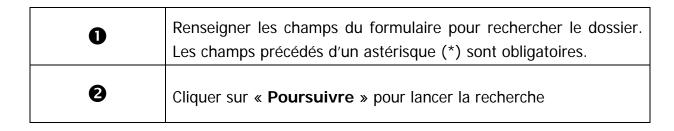




SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Recherche du dossier







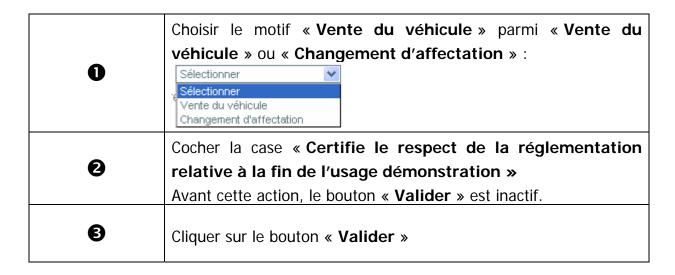


les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

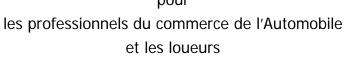
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Choix du motif - Vente du véhicule





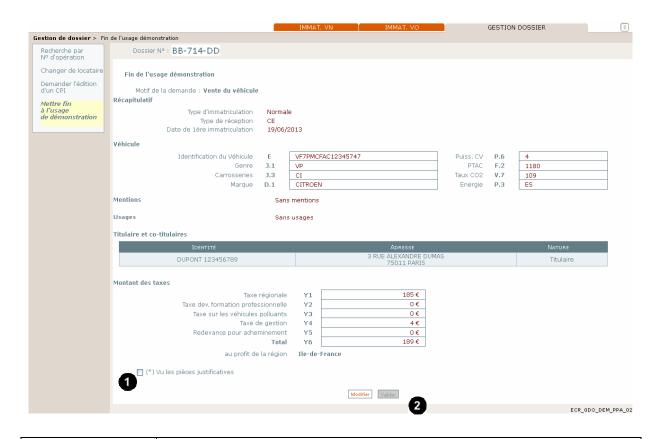






SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera
	la responsabilité de l'Acteur.
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
2	Cliquer sur le bouton « Valider »



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Opération de paiement

	Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du
	type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se
	reporter au chapitre « <u>Certifications et paiements dans le SIV</u> ».
i	Au terme de l'opération de paiement, vous disposez soit d'un
	« Bon d'opération » (si « Paiement en préfecture » a été
	choisi) soit d'un « Récépissé de Fin d'Usage Démonstration »
	pour les Professionnels agréés.





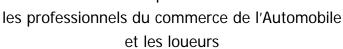
les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Fin de l'opération : visualisation du récépissé de déclaration de fin d'usage démonstration









SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

<u>Visualiser le récépissé de déclaration de fin d'usage</u> démonstration



Récépissé de déclaration de fin d'usage démonstration

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'Immatriculation des véhicules

Nom:

Prénom:

(Article 4D de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules)

Identité du professionnel

Personne physique

Personne morale

Raison sociale : DUPONT

Numéro SIREN: 123456789

Adresse: 3 RUE ALEXANDRE DUMAS

Code Postal: 75011 Commune: PARIS

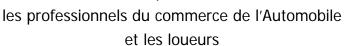
Informations concernant le véhicule

Numéro d'immatriculation : BB-714-DD

Numéro VIN : VF7PMCFAC12345747 Date de fin de démonstration du véhicule : 27/11/2013 à 16h19

Déclaration enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 27/11/2013







SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Choix du motif - Changement d'affectation



0	Choisir le motif « Changement d'affectation » :
2	Cocher la case « Certifie le respect de la réglementation relative à la fin de l'usage démonstration » Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
8	Cliquer sur le bouton « Valider »

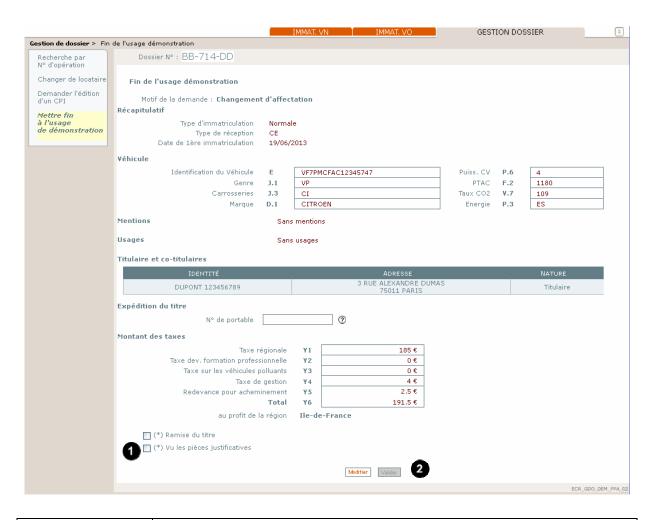




les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

Ecran récapitulatif



0	Cocher la case « Vu les pièces justificatives » ce qui engagera
	la responsabilité de l'Acteur.
	Confirmer que le titulaire a remis le précédent titre en cochant
	« Remise du titre ».
	Avant cette action, le bouton « Valider » est inactif.
2	Cliquer sur le bouton « Valider »



pour les professionnels du commerce de l'Automobile et les loueurs

Guide utilisateurs



SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Opération de paiement

	Le paiement s'effectue en fonction du type d'habilitation et du type d'agrément du professionnel qui s'est connecté au SIV : se
	reporter au chapitre « <u>Certifications et paiements dans le SIV</u> ».
i	Au terme de l'opération de paiement, vous disposez d'un « Bon
	d'opération » (si « Paiement en préfecture » a été choisi).
	Les Professionnels agréés sont prévenus que la procédure de
	production du titre est lancée.



Guide utilisateurs pour les professionnels du commerce de l'Automobile



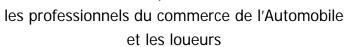
SIV MAP PPA - Version du SIV 4.2

et les loueurs

Fin de l'opération : production d'un titre









SIV MAP PPA – Version du SIV 4.2

Glossaire

Terme	Signification
ANTS	Agence Nationale des Titres Sécurisés
APD	Application des Pré Demandes
CI	Certificat d'Immatriculation, "carte grise"
CNIT	Code National d'Identification des Types
CPI	Certificat Provisoire d'Immatriculation
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FNI	Fichier National des Immatriculations
МІ	Ministère de l'Intérieur
NPAI	N'habite Pas à l'Adresse Indiquée
OTC	Organisme Technique Central
PVH	Professionnel de la vente habilité
PVHA	Professionnel de la vente habilité et agréé
SIT	Système d'Information de Télépaiement
SIV	Système d'Immatriculation des Véhicules
TG	Trésorerie Générale
VIN	Vehicle Identification Number, Numéro d'identification du véhicule